



PUBLICIS GROUPE

COMPTES CONSOLIDÉS – EXERCICE 2013

1	Compte de résultat consolidé	2	5	Tableau de variation des capitaux propres consolidés	6
2	État de résultat global consolidé	3	6	Notes annexes aux états financiers consolidés	8
3	Bilan consolidé	4	7	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	80
4	Tableau des flux de trésorerie consolidés	5			



1 Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Notes	2013	2012 *	2011 *
REVENU		6 953	6 610	5 816
Charges de personnel	3	(4 330)	(4 078)	(3 617)
Autres charges opérationnelles	4	(1 396)	(1 344)	(1 167)
MARGE OPÉRATIONNELLE AVANT AMORTISSEMENTS		1 227	1 188	1 032
Dotations aux amortissements (hors incorporels liés aux acquisitions)	5	(120)	(126)	(103)
MARGE OPÉRATIONNELLE		1 107	1 062	929
Dotations aux amortissements des incorporels liés aux acquisitions	5	(49)	(45)	(38)
Pertes de valeur	5	(4)	(11)	-
Autres produits et charges non courants	6	69	39	21
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		1 123	1 045	912
Charges financières	7	(46)	(71)	(89)
Produits financiers	7	20	41	33
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	7	(26)	(30)	(56)
Autres charges et produits financiers	7	5	(2)	(2)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ENTREPRISES CONSOLIDÉES		1 102	1 013	854
Impôt sur le résultat	8	(298)	(279)	(246)
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES CONSOLIDÉES		804	734	608
Quote-part dans les résultats des mises en équivalence	13	5	25	17
RÉSULTAT NET		809	759	625
Dont :				
• Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		17	27	29
• Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe		792	732	596
Données par action (en euros) – Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe	9			
Nombre d'actions		215 516 919	201 032 235	202 547 757
Bénéfice net par action		3,67	3,64	2,94
Nombre d'actions – dilué		224 430 805	224 143 700	237 066 159
Bénéfice net par action – dilué		3,54	3,34	2,63

* En application de l'IAS 19, les chiffres ont été retraités comme expliqué dans la note 1 « Règles et méthodes comptables ».



2 État de résultat global consolidé

(en millions d'euros)	2013	2012 *	2011 *
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE (A)	809	759	625
Éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat			
• Gains (et pertes) actuariels sur régime à prestations définies	26	(30)	(46)
• Impôts différés relatifs aux éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat	(12)	6	15
Éléments du résultat global susceptibles d'être reclassés en résultat			
• Réévaluation des titres disponibles à la vente	(26)	4	(3)
• Écarts de conversion de consolidation	(249)	(61)	49
• Impôts différés relatifs aux éléments susceptibles d'être reclassés en résultat	3	-	-
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (B)	(258)	(81)	15
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE (A) + (B)	551	678	640
Dont :			
• Résultat global de la période attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	11	24	29
• Résultat global de la période attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe	540	654	611

* En application d'IAS 19, les chiffres ont été retraités comme expliqué dans la note 1 « Règles et méthodes comptables ».

3 Bilan consolidé

(en millions d'euros)	Notes	31 décembre 2013	31 décembre 2012 *	31 décembre 2011 *
Actif				
Écarts d'acquisition nets	10	6 123	5 667	5 207
Immobilisations incorporelles nettes	11	939	982	985
Immobilisations corporelles nettes	12	513	506	496
Impôts différés actifs	8	127	97	82
Titres mis en équivalence	13	28	23	43
Autres actifs financiers	14	121	242	113
ACTIFS NON COURANTS		7 851	7 517	6 926
Stocks et en-cours de production	15	307	342	343
Clients et comptes rattachés	16	6 994	6 841	6 446
Autres créances et actifs courants	17	517	591	561
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18	1 442	1 314	2 174
ACTIFS COURANTS		9 260	9 088	9 524
TOTAL DE L'ACTIF		17 111	16 605	16 450
Passif				
Capital		86	84	77
Réserves consolidées, part du Groupe		5 008	4 530	3 823
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe	19	5 094	4 614	3 900
Participations ne donnant pas le contrôle		38	44	33
TOTAL CAPITAUX PROPRES		5 132	4 658	3 933
Dettes financières à plus d'un an	22	538	730	1 460
Impôts différés passifs	8	295	238	241
Provisions à long terme	20	368	464	483
PASSIFS NON COURANTS		1 201	1 432	2 184
Fournisseurs et comptes rattachés		8 636	8 249	7 745
Dettes financières à moins d'un an	22	322	379	838
Dettes d'impôts sur les sociétés		31	65	66
Provisions à court terme	20	139	166	137
Autres dettes et passifs courants	23	1 650	1 656	1 547
PASSIFS COURANTS		10 778	10 515	10 333
TOTAL DU PASSIF		17 111	16 605	16 450

* En application d'IAS 19, les chiffres ont été retraités comme expliqué dans la note 1 « Règles et méthodes comptables ».



4 Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	2013	2012 *	2011 *
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net	809	759	625
Neutralisation des produits et charges calculés :			
Impôt sur le résultat	298	279	246
Coût de l'endettement financier net	26	30	56
Moins-values (plus-values) de cession d'actifs (avant impôt)	(68)	(38)	(19)
Dotation aux amortissements et pertes de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	173	182	141
Charges calculées liées aux stock-options et assimilés	40	26	26
Autres produits et charges calculés	2	(1)	5
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	(5)	(25)	(17)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	4	8	14
Impôt payé	(244)	(306)	(212)
Intérêts financiers payés	(42)	(61)	(80)
Intérêts financiers encaissés	31	24	29
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité ⁽¹⁾	355	155	75
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ (I)	1 379	1 032	889
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(126)	(123)	(116)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	3	3	4
Acquisitions nettes d'immobilisations financières	49	(120)	13
Acquisitions de filiales	(686)	(369)	(728)
Cessions de filiales	7	-	28
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (II)	(753)	(609)	(799)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(108)	(119)	(129)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	(22)	(31)	(14)
Encaissements provenant de nouveaux emprunts	1	16	77
Remboursement des emprunts	(102)	(546)	(29)
Rachats de participations ne donnant pas le contrôle	(102)	(30)	(11)
(Achats)/Ventes nets d'actions propres et de BSA	(72)	(566)	51
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (III)	(405)	(1 276)	(55)
Incidence des variations de taux de change (IV)	(125)	(7)	(17)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE CONSOLIDÉE (I + II + III + IV)	96	(860)	18
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1 ^{er} janvier	1 314	2 174	2 164
Soldes créditeurs de banques au 1 ^{er} janvier	(28)	(28)	(36)
Trésorerie à l'ouverture (V)	1 286	2 146	2 128
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre (note 18)	1 442	1 314	2 174
Soldes créditeurs de banques au 31 décembre (note 22)	(60)	(28)	(28)
Trésorerie à la clôture (VI)	1 382	1 286	2 146
VARIATION DE LA TRÉSORERIE CONSOLIDÉE (VI – V)	96	(860)	18
<i>(1) Détail de la variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</i>			
Variation des stocks et en-cours de production	34	41	(6)
Variation des créances clients et autres créances	(305)	(426)	(267)
Variations des dettes fournisseurs, autres dettes et provisions	626	540	348
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	355	155	75

* En application d'IAS 19, les chiffres ont été retraités comme expliqué dans la note 1 « Règles et méthodes comptables ».



5 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Nombre d'actions en circulation	(en millions d'euros)	Capital social	Réserves liées au capital
182 371 070	31 DÉCEMBRE 2010 *	77	2 432
	Résultat net		
	Autres éléments du résultat global nets d'impôts		
	TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES DE LA PÉRIODE	-	-
1 712 704	Augmentation de capital de Publicis Groupe SA et annulation d'actions propres	-	47
	Dividendes		
	Rémunérations fondées sur des actions nets d'impôts		
	Intérêts complémentaires sur Oranes		
	Effet des acquisitions et des engagements de rachat de participations ne donnant pas le contrôle		
1 912 289	Achats/Ventes d'actions propres		
185 996 063	31 DÉCEMBRE 2011 *	77	2 479
	Résultat net		
	Autres éléments du résultat global nets d'impôts		
	TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES DE LA PÉRIODE	-	-
(9 197 684)	Augmentation de capital de Publicis Groupe SA et annulation d'actions propres	(4)	(334)
	Dividendes		
	Rémunérations fondées sur des actions nets d'impôts		
	Intérêts complémentaires sur Oranes		
	Effet des acquisitions et des engagements de rachat de participations ne donnant pas le contrôle		
25 900 629	Conversion de l'Océane 2014	11	706
(3 495 358)	Achats/Ventes d'actions propres		
199 203 650	31 DÉCEMBRE 2012 *	84	2 851
	Résultat net		
	Autres éléments du résultat global nets d'impôts		
	TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES DE LA PÉRIODE		
1 562 129	Augmentation de capital de Publicis Groupe SA	1	(47)
1 361 502	Dividendes		70
292 076	Rémunérations fondées sur des actions nets d'impôts		
	Intérêts complémentaires sur Oranes		
	Effet des acquisitions et des engagements de rachat de participations ne donnant pas le contrôle		
2 798 937	Conversion Bon de Souscription d'Actions	1	83
2 096 233	Conversion de l'Océane 2018		
(727 265)	Achats/Ventes d'actions propres		
206 587 262	31 DÉCEMBRE 2013	86	2 957

* En application d'IAS 19, les chiffres ont été retraités comme expliqué dans la note 1 « Règles et méthodes comptables ».



Réserves et résultats consolidés	Réserve de conversion	Réserve de juste valeur	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
809	(88)	133	3 363	21	3 384
596			596	29	625
(31)	49	(3)	15	-	15
565	49	(3)	611	29	640
(47)			-		-
(129)			(129)	(14)	(143)
25			25		25
(8)			(8)		(8)
(13)			(13)	(3)	(16)
51			51		51
1 253	(39)	130	3 900	33	3 933
732			732	27	759
(24)	(58)	4	(78)	(3)	(81)
708	(58)	4	654	24	678
(47)			(385)		(385)
(119)			(119)	(31)	(150)
39			39		39
(8)			(8)		(8)
20			20	18	38
(23)			694		694
(181)			(181)		(181)
1 642	(97)	134	4 614	44	4 658
792			792	17	809
14	(240)	(26)	(252)	(6)	(258)
806	(240)	(26)	540	11	551
46			-		-
(178)			(108)	(22)	(130)
61			61		61
(20)			(20)		(20)
(20)			(20)	5	(15)
			84		84
100			100		100
(157)			(157)		(157)
2 280	(337)	108	5 094	38	5 132



6 Notes annexes aux états financiers consolidés

SOMMAIRE DÉTAILLÉ DES NOTES ANNEXES

Note 1	Règles et méthodes comptables	10	Note 9	Bénéfice net par action	32
1.1	Effet des normes IFRS et interprétations IFRIC applicables à compter du 1 ^{er} janvier 2013 et impact des normes IFRS et interprétations IFRIC publiées et non encore en vigueur	10		Bénéfice net par action (de base et dilué)	32
1.2.	Principes et méthodes de consolidation	13		Bénéfice net courant par action (de base et dilué)	33
1.3	Principes et méthodes comptables	14	Note 10	Écarts d'acquisition	34
1.4	Principales sources d'incertitude relatives aux estimations	21		Variation des écarts d'acquisition	34
Note 2	Variations du périmètre de consolidation	21	Note 11	Immobilisations incorporelles nettes	35
2.1	Acquisitions de l'exercice 2013	21		Variation des immobilisations incorporelles à durée de vie définie	35
2.2	Acquisitions de l'exercice 2012	23		Variation des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie et du total des immobilisations incorporelles	36
2.3	Acquisitions de l'exercice 2011	24		Évaluation des immobilisations incorporelles	36
2.4	Cessions des exercices 2013, 2012 et 2011	26	Note 12	Immobilisations corporelles nettes	37
Note 3	Charges de personnel et effectifs	26		Terrains et constructions	37
Note 4	Autres charges opérationnelles	27		Autres immobilisations corporelles	37
Note 5	Dotations aux amortissements et perte de valeur	27		Immobilisations en location-financement	37
	Perte de valeur sur actifs incorporels liés aux acquisitions	27	Note 13	Participations dans des entreprises associées	38
	Perte de valeur sur écarts d'acquisition	28	Note 14	Autres actifs financiers	39
	Leo Burnett	28	Note 15	Stocks et en-cours de production	39
	Perte de valeur sur immobilisations corporelles	28	Note 16	Clients et comptes rattachés	40
Note 6	Autres produits et charges non courants	28	Note 17	Autres créances et actifs courants	40
Note 7	Charges et produits financiers	29	Note 18	Trésorerie et équivalents de trésorerie	40
Note 8	Impôt sur le résultat	29	Note 19	Capitaux propres	41
	Analyse de la charge d'impôt sur les bénéfices	29		Rachat des actions propres détenues par Dentsu le 15 février 2013	41
	Taux d'impôt effectif	30		Capital social de la société mère	41
	Effet impôt sur les autres éléments du résultat global	30		Neutralisation des actions propres existantes au 31 décembre 2013	42
	Échéancier des impôts différés constatés au bilan	30		Dividendes votés et proposés	42
	Origine des impôts différés	31		Gestion du capital	42
	Déficits reportables	31			



NOTE LIMINAIRE CONCERNANT L'ACCORD DE FUSION

Le 28 juillet 2013, Publicis Groupe SA et Omnicom Group Inc. (Omnicom) ont annoncé la signature d'un accord portant sur une fusion entre égaux, aboutissant à la création du leader mondial de la communication, de la publicité, du marketing et du numérique.

L'opération prendra la forme d'une fusion transfrontalière au sein d'une holding, Publicis Omnicom Group, domiciliée aux Pays-Bas. Celle-ci sera cotée sur Euronext Paris et sur le NYSE.

L'opération a été structurée de façon à ce que les collègues d'actionnaires de Publicis Groupe et d'Omnicom détiennent chacun, au jour de la fusion, environ 50 % du capital de Publicis Omnicom Group. Les actionnaires de Publicis Groupe recevront une action ordinaire nouvelle Publicis Omnicom Group pour chaque action Publicis Groupe SA, ainsi qu'un dividende exceptionnel de 1,00 euro par action. Les actionnaires d'Omnicom recevront 0,813 action ordinaire nouvelle Publicis Omnicom Group pour chaque action Omnicom, ainsi qu'un dividende exceptionnel de 2,00 dollars par action. Selon notre accord, certains ajustements pourraient être appliqués au dividende exceptionnel payé ainsi qu'à la parité de fusion.

L'opération est conditionnée notamment à l'approbation des actionnaires des deux sociétés, ainsi qu'à l'obtention des diverses autorisations réglementaires requises. Toutes les autorisations des autorités de la concurrence préalables à la conclusion de la fusion ont été obtenues, à l'exception de la Chine, actuellement à l'étude.

Publicis Groupe SA établira à l'attention de ses actionnaires, préalablement à la tenue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur la fusion, un rapport détaillant les conditions de celle-ci.

La réalisation de cette opération aura des effets significatifs sur les comptes futurs de Publicis Groupe, tant au niveau du compte de résultat que des postes du bilan.

Conformément aux normes IFRS, les comptes consolidés de Publicis Groupe au 31 décembre 2013 ont été arrêtés sans prendre en compte les éventuels effets de cette fusion.

Note 1 Règles et méthodes comptables

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés au titre de l'exercice 2013 ont été établis selon les normes comptables internationales IAS/IFRS et les interprétations IFRIC applicables au 31 décembre 2013 telles qu'approuvées par l'Union européenne.

Les comptes de l'exercice 2013 sont présentés avec deux exercices comparatifs au titre des exercices 2012 et 2011 également établis selon le même référentiel IAS/IFRS.

Les comptes ont été arrêtés par le Directoire en date du 7 février 2014 et examinés par le Conseil de surveillance en date du 12 février 2014. Ils seront soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée générale du 28 mai 2014.

1.1 Effet des normes IFRS et interprétations IFRIC applicables à compter du 1^{er} janvier 2013 et impact des normes IFRS et interprétations IFRIC publiées et non encore en vigueur

Conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes IFRS et interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2013 et disponibles sur le site :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/legal_framework/regulations_adopting_ias_fr.htm

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Application des nouvelles normes et interprétations

Au 31 décembre 2013, le groupe Publicis applique les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les états financiers de l'exercice 2012 à l'exception des évolutions obligatoires édictées par les normes IFRS mentionnées ci-après, applicables au 1^{er} janvier 2013 :

- Amendement IAS 1 - Présentation des postes des autres éléments du résultat global. Cet amendement demande de distinguer dans les autres éléments du résultat global, les éléments qui seront recyclés en compte de résultat de ceux qui ne le seront pas. Cet amendement n'a pas d'impact matériel sur la présentation de l'état du résultat global consolidé publié par le Groupe ;
- Amendement IAS 19 - Régimes à prestations définies : l'application rétrospective de cet amendement entraîne principalement la suppression de l'option dite du « corridor » et la constatation dans les autres éléments du résultat global de tous les écarts actuariels non amortis.



Cependant, cette suppression est sans effet sur les états financiers du groupe Publicis qui avait déjà opté pour l'application de la méthode dite du SORIE.

L'amendement d'IAS 19 a notamment eu les conséquences suivantes :

- les engagements du Groupe envers ses salariés sont intégralement comptabilisés à la clôture de chaque exercice ; l'amortissement des coûts des services passés (résultant de changements de régimes de retraite) sur la durée résiduelle d'acquisition des nouveaux droits est supprimé. Les coûts des services passés non provisionnés au 1^{er} janvier 2011 (premier exercice comparatif) sont comptabilisés par contrepartie des réserves consolidées pour leur montant net d'impôt. Les effets des changements de régimes de retraite postérieurs au 1^{er} janvier 2011 sont intégralement comptabilisés dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle ils sont intervenus, en « Charges de personnel » ;
- le rendement attendu des actifs de couverture des régimes de retraite est désormais évalué en utilisant le même taux que le taux d'actualisation des passifs sociaux ;
- certains frais administratifs des plans de couverture, lorsqu'ils sont directement facturés au Groupe, sont désormais comptabilisés dans le résultat opérationnel, et non plus en diminution du rendement attendu des actifs de couverture inclus dans les « Autres charges et produits financiers ».

Par ailleurs, le Groupe continue de comptabiliser de façon distincte les coûts des services rendus dans le résultat opérationnel et les coûts financiers dans les « Autres charges et produits financiers ».

Les tableaux ci-après présentent l'incidence du changement de méthode sur le compte de résultat et sur l'état du résultat global du Groupe :

Compte de résultat consolidé retraité

(en millions d'euros)	31 décembre 2012			31 décembre 2011		
	Publié	Impact IAS 19 R	Retraité	Publié	Impact IAS 19 R	Retraité
REVENU	6 610		6 610	5 816		5 816
Charges de personnel	(4 076)	(2)	(4 078)	(3 615)	(2)	(3 617)
Autres charges opérationnelles	(1 344)		(1 344)	(1 167)		(1 167)
MARGE OPÉRATIONNELLE AVANT AMORTISSEMENTS	1 190	(2)	1 188	1 034	(2)	1 032
Dotation aux amortissements (hors incorporels liés aux acquisitions)	(126)		(126)	(103)		(103)
MARGE OPÉRATIONNELLE	1 064	(2)	1 062	931	(2)	929
Dotation aux amortissements des incorporels liés aux acquisitions	(45)		(45)	(38)		(38)
Perte de valeur	(11)		(11)	-		-
Autres produits et charges non courants	39		39	21		21
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	1 047	(2)	1 045	914	(2)	912
Charges financières	(71)		(71)	(89)		(89)
Produits financiers	41		41	33		33
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(30)		(30)	(56)		(56)
Autres charges et produits financiers	4	(6)	(2)	2	(4)	(2)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ENTREPRISES CONSOLIDÉES	1 021	(8)	1 013	860	(6)	854
Impôt sur le résultat	(282)	3	(279)	(248)	2	(246)
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES CONSOLIDÉES	739	(5)	734	612	(4)	608
Quote-part dans les résultats des mises en équivalence	25		25	17		17
RÉSULTAT NET	764	(5)	759	629	(4)	625
Dont :						
● Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	27		27	29		29
● Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe	737	(5)	732	600	(4)	596

Données par action (en euros) - Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe

Bénéfice net par action	3,67	(0,03)	3,64	2,96	(0,02)	2,94
Bénéfice net par action – dilué	3,36	(0,02)	3,34	2,64	(0,01)	2,63

État de résultat global consolidé retraité

(en millions d'euros)	31 décembre 2012			31 décembre 2011		
	Publié	Impact IAS 19 R	Retraité	Publié	Impact IAS 19 R	Retraité
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE (A)	764	(5)	759	629	(4)	625
Autres éléments du résultat global						
• Réévaluation des titres disponibles à la vente	4		4	(3)		(3)
• Gains (et pertes) actuariels sur régime à prestations définies	(36)	6	(30)	(51)	5	(46)
• Écarts de conversion de consolidation	(61)		(61)	49		49
• Impôts différés relatifs aux autres éléments du résultat global	8	(2)	6	16	(1)	15
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (B)	(85)	4	(81)	11	4	15
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE (A) + (B)	679	(1)	678	640		640
Dont :						
• Résultat global de la période attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	24		24	29		29
• Résultat global de la période attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe	655	(1)	654	611		611

L'application par le Groupe des normes et interprétations suivantes, adoptées par l'Union européenne et obligatoires pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, est sans impact majeur sur les états financiers du Groupe :

- IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur ;
- Amendements d'IAS 12 – Impôts sur le résultat – Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents ;
- Améliorations des IFRS 2011 – Normes publiées en mai 2012 ;
- Amendements d'IFRS 7 – Compensation des actifs financiers et des passifs financiers et informations à fournir.

Application par anticipation

Par ailleurs, les principes suivants publiés par l'IASB et adoptés par l'Union européenne avec une date d'application pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 ont été appliqués par anticipation :

- IFRS 10 – États financiers consolidés ;
- IFRS 11 – Partenariat sous contrôle conjoint ;
- IFRS 12 – Informations à fournir sur les participations dans les autres entités ;
- IAS 28 révisée – Participations dans des entreprises associées et dans des joint-ventures.

Ces normes sont sans impact sur le périmètre des sociétés consolidées et mises en équivalence du Groupe, étant précisé qu'aucune entité n'était consolidée avec la méthode de l'intégration proportionnelle.

Néanmoins, la note 1.2 « Principes et méthodes de consolidation », a été mise à jour pour être en adéquation avec ces nouvelles normes.

Conformité avec les normes IFRS telles que publiées par l'IASB

Les principes appliqués par le Groupe ne diffèrent pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB dans la mesure où l'application des normes et interprétations suivantes n'est pas obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 :

- IAS 32 – Compensation des actifs financiers et des passifs financiers ;
- Amendements d'IAS 39 – Notation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture ;
- IFRS 9 et compléments à IFRS 9 – Instruments financiers : classification et évaluation des actifs financiers, option à la juste valeur pour les passifs financiers et comptabilité de couverture ;
- Amendements d'IAS 36 – Informations sur la valeur recouvrable des actifs non financiers ;
- IFRIC 21 – Taxes prélevées par une autorité publique ;
- Amendements d'IAS 19 – Régimes à prestations définies : contributions des membres du personnel.

Le processus de détermination par Publicis des impacts potentiels de l'application de ces nouvelles normes et interprétations sur les comptes consolidés du Groupe est en cours.



1.2. Principes et méthodes de consolidation

Monnaie de présentation des comptes consolidés

Publicis arrête et publie ses comptes consolidés en euros.

Participations dans les filiales

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Publicis Groupe SA et de ses filiales préparés au 31 décembre de chaque année. Les filiales sont consolidées à compter de la prise de contrôle par le Groupe et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe.

Le contrôle est exercé lorsque le Groupe est exposé, ou a des droits sur des rendements variables, et qu'il a la capacité d'exercer son pouvoir afin d'influer sur ces rendements.

Participations dans les entreprises associées

La participation du Groupe dans les entreprises associées est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Une entreprise associée est une entreprise dans laquelle le Groupe a une influence notable mais qu'elle ne contrôle pas ou une entreprise sur laquelle il exerce un contrôle conjoint ; cette situation s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20 % et 50 % des droits de vote.

Une participation dans une entreprise associée est comptabilisée au bilan au coût d'acquisition augmenté ou diminué des variations de la quote-part du Groupe dans l'actif net de l'entreprise détenue depuis l'acquisition, conformément à la méthode de la mise en équivalence. La participation du Groupe inclut l'écart d'acquisition, traité conformément à la méthode comptable présentée au paragraphe 1.3 ci-dessous. Le compte de résultat reflète la quote-part du Groupe dans le résultat après impôt de l'entreprise associée.

Accords conjoints

Il existe deux traitements comptables distincts :

- les partenariats qualifiés d'opérations conjointes qui sont comptabilisés à hauteur des quotes-parts d'actifs, de passifs, de produits et de charges contrôlés par le Groupe ;
- les partenariats qualifiés de coentreprises sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence dans la mesure où elles donnent uniquement un droit sur l'actif net de l'entité.

Opérations en devises étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés dans le compte de résultat à l'exception des écarts sur les prêts ou emprunts qui en substance font partie de l'investissement net dans une entité étrangère. Ceux-ci sont directement inscrits dans les capitaux propres jusqu'à la sortie de l'investissement net, date à laquelle ils sont reconnus en résultat.

Conversion des états financiers exprimés en devises étrangères

La monnaie de fonctionnement de chacune des entités du Groupe est la monnaie de l'environnement économique dans lequel l'entité opère. Les comptes des filiales situées à l'extérieur de la zone euro exprimés en devises locales sont convertis en euros, monnaie de présentation des comptes consolidés, de la façon suivante :

- les actifs et les passifs sont convertis au cours de clôture ;
- le compte de résultat est converti au cours moyen de l'année ;
- les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux sont inscrits, pour la part revenant au Groupe, dans le poste « Autres éléments du résultat global - Réserve de conversion » et pour la part des tiers, dans le poste « Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) ».

L'écart d'acquisition et les ajustements à la juste valeur d'actifs et de passifs résultant de la comptabilisation d'une acquisition d'une entité étrangère sont exprimés dans la monnaie de fonctionnement de l'entreprise acquise et convertis au cours de clôture.

Éliminations des opérations internes au Groupe

Les opérations réalisées entre des filiales consolidées sont éliminées en totalité, ainsi que les créances et dettes qui en résultent. De même, les résultats internes au Groupe (résultats de cessions et dividendes internes, provisions sur filiales) sont éliminés du résultat consolidé, sauf en cas de perte de valeur.



1.3 Principes et méthodes comptables

Regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010

Les traitements comptables suivants s'appliquaient aux regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2010 :

- les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition étaient inclus dans le coût d'acquisition ;
- les participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) étaient mesurées à hauteur de la quote-part de juste valeur des actifs nets de l'entité acquise ;
- les regroupements d'entreprises réalisés en plusieurs étapes étaient comptabilisés comme des transactions indépendantes. Toute part additionnelle acquise n'affectait pas les écarts d'acquisition précédemment reconnus ;
- les ajustements de prix étaient reconnus, à la date d'acquisition (prise de contrôle exclusif), si et seulement si, le Groupe avait une obligation actuelle, dont le règlement était probable et pouvait être estimé de manière fiable. Les changements d'estimation relatifs au montant de l'ajustement de prix affectaient le goodwill. Ces dispositions continuent à être appliquées aux variations postérieures au 1^{er} janvier 2010 des ajustements de prix relatifs à des regroupements d'entreprises antérieurs à cette date ;
- les engagements de rachats des participations ne donnant pas le contrôle étaient initialement comptabilisés en dettes pour la valeur actualisée du montant de rachat, avec pour contrepartie les participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) et pour le solde, l'écart d'acquisition ; la variation ultérieure de la valeur de l'engagement était comptabilisée par ajustement du montant de l'écart d'acquisition. Ces dispositions continuent à être appliquées aux variations ultérieures sur les engagements antérieurs au 1^{er} janvier 2010.

Regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1^{er} janvier 2010

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés de la manière suivante :

- les actifs identifiables acquis et passifs repris sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition ;
- la participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise (intérêts minoritaires) est évaluée soit à la juste valeur, soit en retenant la quote-part dans la juste valeur des actifs nets identifiables de l'entité acquise. Cette option est disponible au cas par cas pour chaque opération de regroupement d'entreprises.

Les coûts liés à l'acquisition sont constatés en charges de la période et sont présentés sur la ligne « Autres charges opérationnelles » du compte de résultat consolidé.

Les compléments de prix éventuels du regroupement d'entreprises sont valorisés à la juste valeur à la date d'acquisition. Après la date d'acquisition, le complément de prix est évalué à sa juste valeur à chaque arrêté des comptes. À compter de la fin du délai d'affectation du prix d'acquisition qui intervient au plus tard un an à compter de la date d'acquisition, tout changement de cette juste valeur sera constaté en résultat. À l'intérieur du délai d'affectation, les changements de cette juste valeur explicitement liés à des événements postérieurs à la date d'acquisition seront également comptabilisés en résultat. Les autres changements seront comptabilisés en contrepartie de l'écart d'acquisition.

Toutefois, ces dispositions ne s'appliquent pas aux compléments de prix liés à des acquisitions antérieures au 1^{er} janvier 2010. Ces compléments de prix restent en effet comptabilisés selon les dispositions d'IFRS 3 (avant sa révision) qui prévoit la comptabilisation des compléments de prix en contrepartie de l'écart d'acquisition, sans limitation de durée.

À la date d'acquisition, l'écart d'acquisition correspond à la différence entre :

- la juste valeur de la contrepartie transférée, complément de prix inclus, augmentée du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et, dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, ainsi réévaluée par le compte de résultat ;
- et le solde net des montants des actifs identifiables acquis et passifs repris à la date d'acquisition et évalués à la juste valeur.

Si des impôts différés actifs n'ont pas été reconnus à la date d'acquisition, au motif que leur recouvrabilité était incertaine, toute comptabilisation ultérieure ou utilisation de ces impôts différés, au-delà du délai d'affectation, se fera en contrepartie du résultat (i.e. sans impact sur le montant reconnu en écart d'acquisition).

ENGAGEMENTS DE RACHAT D'INTÉRÊTS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE CONTRACTÉS CONCOMITAMMENT À DES REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Dans l'attente d'une interprétation IFRIC ou d'une norme IFRS spécifique, le traitement comptable suivant a été retenu en application des normes IFRS en vigueur et en conformité avec la recommandation de l'AMF :

- lors de la comptabilisation initiale, ces engagements sont comptabilisés en dettes financières pour la valeur actualisée du montant de rachat en contrepartie d'une diminution des capitaux propres ;
- la variation ultérieure de la valeur de l'engagement (y compris l'effet d'actualisation) est comptabilisée par ajustement des capitaux propres, considérant qu'il s'agit d'une transaction entre actionnaires.



ACQUISITION COMPLÉMENTAIRE DE TITRES AVEC PRISE DE CONTRÔLE EXCLUSIF D'UNE ENTITÉ PRÉALABLEMENT SOUS INFLUENCE NOTABLE

La prise de contrôle exclusif donne lieu à la constatation d'un résultat de cession calculé sur la totalité de la participation déjà détenue à la date de l'opération. La quote-part antérieurement détenue est ainsi réévaluée à sa juste valeur par le compte de résultat au moment de la prise de contrôle exclusif.

ACQUISITION COMPLÉMENTAIRE DE TITRES APRÈS LA PRISE DE CONTRÔLE EXCLUSIF

Lors d'une acquisition complémentaire de titres d'une entité déjà contrôlée exclusivement, l'écart entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part complémentaire de capitaux propres consolidés acquise est constaté en capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe en maintenant inchangée la valeur consolidée des actifs et passifs identifiables de la filiale y compris l'écart d'acquisition.

Dans le tableau des flux de trésorerie, les acquisitions complémentaires de titres d'une entité déjà contrôlée sont présentées dans les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement.

CESSION DE TITRES SANS PERTE DE CONTRÔLE EXCLUSIF

Lors d'une opération de cession partielle de titres d'une entité contrôlée exclusivement, cette opération ne modifiant pas le contrôle exercé sur cette entité, l'écart entre la juste valeur du prix de cession des titres et la quote-part de capitaux propres consolidés que ces titres représentent à la date de leur cession est constaté en capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe en maintenant inchangée la valeur consolidée des actifs et passifs identifiables de la filiale y compris l'écart d'acquisition.

CESSION DE TITRES AVEC PERTE DE CONTRÔLE EXCLUSIF ET CONSERVATION D'UNE PARTICIPATION RÉSIDUELLE

La perte de contrôle exclusif donne lieu à la constatation d'un résultat de cession calculé sur la totalité de la participation détenue à la date de l'opération.

Toute participation résiduelle conservée est ainsi réévaluée à sa juste valeur par le compte de résultat au moment de la perte de contrôle exclusif.

Études, recherche et développement

Publicis comptabilise les dépenses d'études et de recherche en charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées. Ces dépenses se rapportent principalement aux éléments suivants : études et tests relatifs aux campagnes publicitaires, programmes de recherche sur le comportement des consommateurs et les besoins des annonceurs dans différents domaines, études et modélisations visant à optimiser l'achat d'espace des clients du Groupe.

Les dépenses de développement encourues sur un projet individuel sont activées quand sa recouvrabilité future peut raisonnablement être considérée comme assurée. Toute dépense activée est amortie sur la durée attendue des revenus futurs relatifs au projet.

Écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition, dans le cas d'une prise de contrôle réalisée lors d'une transaction unique, est égal à la juste valeur de la contrepartie transférée pour acquérir les titres (y compris les éventuels compléments de prix qui sont évalués à la juste valeur à la date de prise de contrôle), plus la valeur des participations ne donnant pas le contrôle (celles-ci étant évaluées, au choix pour chaque regroupement, à la juste valeur ou à leur quote-part dans la juste valeur des actifs nets de l'entité acquise, moins la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à la date d'acquisition).

Les écarts d'acquisition inscrits au bilan ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation au minimum sur une base annuelle. Le test de dépréciation est réalisé pour la ou les unités génératrices de trésorerie auxquelles l'écart d'acquisition a été affecté en comparant la valeur recouvrable et la valeur comptable de la ou des unités génératrices de trésorerie. Le Groupe considère que l'unité génératrice de trésorerie est l'agence ou un regroupement d'agences.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix de marché), nette des coûts de cession, et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux de trésorerie futurs actualisés. Les calculs s'appuient sur des prévisions de flux de trésorerie à cinq ans, un taux de croissance des flux à l'infini et une actualisation de l'ensemble des flux. Le taux d'actualisation retenu reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'unité génératrice de trésorerie.

Si les valeurs comptables de l'unité génératrice de trésorerie excèdent la valeur recouvrable, les actifs de l'unité génératrice de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont enregistrées au compte de résultat et imputées en priorité à l'écart d'acquisition sans pouvoir jamais être reprises, puis sur les autres actifs.



Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont enregistrées pour leur juste valeur à la date d'acquisition, séparément de l'écart d'acquisition si elles sont identifiables. Le caractère identifiable est démontré dès lors que l'une des deux conditions suivantes est remplie :

- l'immobilisation incorporelle résulte de droits légaux ou contractuels ;
- l'immobilisation incorporelle est séparable de l'entité acquise.

Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de marques, de relations contractuelles avec les clients, de technologie, de bases de données d'adresses e-mails et de logiciels.

Les marques, considérées comme à durée d'utilité indéfinie, ne sont pas amorties. Elles font l'objet d'un test de dépréciation, au minimum, sur une base annuelle qui consiste à comparer leur valeur recouvrable et leur valeur comptable. Toute perte de valeur est comptabilisée au compte de résultat.

Les relations contractuelles avec les clients, dont la durée d'utilité est déterminable, sont amorties sur leur durée d'utilisation, qui se situe généralement entre 10 et 40 ans. Elles font également l'objet d'un test de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

La technologie résulte de l'engagement du Groupe dans les activités interactives. Elle est amortie sur une période de 3 à 4 ans.

Les bases de données d'adresses e-mails sont utilisées dans le cadre de campagnes d'e-mailing direct. Ces bases sont amorties sur 2 ans.

La méthode utilisée pour la dépréciation des actifs incorporels est fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés. Plus précisément pour les marques, le Groupe recourt à la méthode des *royalty savings* qui prend en compte les flux de trésorerie futurs que générerait la marque en terme de royalties en supposant qu'un tiers serait prêt à payer pour l'utilisation de cette marque. En ce qui concerne les relations contractuelles avec les clients, la méthode prend en compte les flux de trésorerie futurs actualisés générés par les clients. Les évaluations sont effectuées par des experts indépendants. Les paramètres utilisés sont cohérents avec ceux utilisés pour l'évaluation des écarts d'acquisition.

Les logiciels immobilisés comprennent des logiciels à usage interne ainsi que des logiciels à usage commercial, évalués soit à leur coût d'acquisition (achat externe) soit à leur coût de production (développement interne). Ils sont amortis sur leur durée d'utilité ; sauf exception, la durée d'amortissement n'excède pas trois ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le cas échéant, le coût total d'un actif est réparti entre ses différents éléments constitutifs qui ont des durées d'utilité différentes, chaque élément étant comptabilisé séparément et amorti sur une durée distincte.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque immobilisation. Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles les plus couramment pratiquées sont les suivantes (amortissements linéaires) :

- Constructions : 20 à 70 ans ;
- Agencements des constructions, installations générales : 10 ans ;
- Matériel de bureau, mobilier de bureau : 5 à 10 ans ;
- Matériel de transport : 4 ans ;
- Matériel informatique : 2 à 4 ans.

S'il existe un indice de perte de valeur, la valeur recouvrable des actifs corporels ou unités génératrices de trésorerie auxquelles appartiennent les actifs est comparée à la valeur comptable. Toute perte de valeur est comptabilisée au compte de résultat.

Contrats de location

Les contrats de location financement, qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés au bilan dès l'origine du contrat de location pour le montant le plus faible entre la juste valeur du bien loué et de la valeur actualisée des paiements minimaux. Ces biens sont enregistrés en immobilisations corporelles, avec inscription en contrepartie d'une dette financière. Ils sont amortis sur la durée la plus courte entre la durée du contrat et la durée d'utilité retenue pour un actif similaire détenu en pleine propriété. Au compte de résultat, les redevances de location financement sont remplacées par les intérêts d'emprunt et l'amortissement du bien. L'impact fiscal de ce retraitement de consolidation est pris en compte via la comptabilisation de l'impôt différé.

Les contrats de location dans lesquels le bailleur ne transfère pas la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.



Autres actifs financiers

Tous les investissements sont initialement comptabilisés à la juste valeur qui correspond au prix payé ou à la valeur des biens remis en paiement, augmentée le cas échéant des frais de transactions.

Après la comptabilisation initiale, les investissements classés dans les catégories « actifs détenus à des fins de transaction » ou « actifs disponibles à la vente » sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. Les profits et pertes sur investissements détenus à des fins de transaction sont enregistrés en résultat. Les profits et pertes sur investissements disponibles à la vente sont comptabilisés en capitaux propres, sur une ligne spécifique, jusqu'à ce que l'investissement soit vendu ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'investissement a perdu de la valeur.

Les autres investissements à long terme destinés à être détenus jusqu'à leur échéance, tels que les obligations, sont par la suite évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les investissements comptabilisés au coût amorti, les profits et pertes sont reconnus en résultat lorsque les investissements sont sortis de l'actif ou qu'ils ont perdu de la valeur, ainsi qu'au travers du processus d'amortissement.

Pour les investissements qui sont négociés activement sur des marchés financiers organisés, la juste valeur est déterminée par référence au prix de marché publié à la date de clôture. Pour les investissements pour lesquels il n'y a pas de prix de marché publié sur un marché actif, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument quasiment identique ou calculée sur la base des flux de trésorerie attendus de l'investissement.

Créances rattachées à des participations

Ce poste comprend les créances à caractère financier détenues par le Groupe sur des entreprises associées ou non consolidées.

Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, lorsqu'il existe, en raison de la situation financière des entités concernées, un risque de non-recouvrement.

Stocks et en-cours de production

Dans ce poste figurent principalement les travaux en cours liés à l'activité publicitaire. Ceux-ci correspondent aux travaux techniques de création et de production (graphique, TV, radio, édition...) facturables au client mais non encore facturés. Ils sont enregistrés sur la base des coûts engagés et dépréciés lorsque leur valeur nette de réalisation devient inférieure à leur coût. Les travaux non facturables ou les coûts engagés pour le gain de nouveaux clients ne sont pas activés, sauf si la refacturation de ces coûts de réponse aux appels d'offres est prévue contractuellement. Pour apprécier la valeur nette de réalisation, les en-cours sont examinés au cas par cas et dépréciés en fonction de critères comme l'existence de litiges avec le client.

Créances clients

Les créances sont enregistrées pour le montant initial de la facture. Celles qui présentent un risque de non-recouvrement font l'objet d'une dépréciation. Les créances clients sont dépréciées au cas par cas en fonction de divers critères comme l'existence de difficultés de recouvrement, de litiges ou de la situation du débiteur.

Compte tenu des activités du Groupe, les créances clients sont à court terme. Néanmoins, toute créance dont l'échéance serait lointaine serait évaluée en calculant sa valeur actualisée.

Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats de couverture sur des devises étrangères et sur les taux d'intérêts pour couvrir ses positions actuelles ou futures contre le risque de change et de taux. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur qui est déterminée soit par référence aux prix de marché disponibles à la clôture, soit par application de modèles de valorisation intégrant des paramètres de marché à la date de clôture.

Dès lors que ces instruments financiers participent à une relation qualifiée comptablement de couverture, il convient de distinguer :

- les couvertures de juste valeur, qui couvrent l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ;
- les couvertures de flux de trésorerie, qui couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie futurs.

Concernant les couvertures de juste valeur relatives à un actif ou un passif comptabilisé, tout profit ou perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à sa juste valeur est comptabilisé immédiatement au compte de résultat. Parallèlement tout profit ou perte sur l'élément couvert pour la partie efficace de la couverture vient modifier la valeur comptable de cet élément en contrepartie d'un impact au compte de résultat.

Concernant les couvertures utilisées pour couvrir des engagements fermes et qui remplissent les conditions pour l'application de la comptabilité de couverture (couverture de flux de trésorerie futurs), la partie du profit ou de la perte réalisée sur l'instrument de couverture qui est déterminée comme étant une couverture efficace est comptabilisée directement en capitaux propres. La partie inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les profits et les pertes qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global sont rapportés au compte



de résultat de la période au cours de laquelle l'engagement ferme couvert affecte le résultat, par exemple lorsque la vente prévue survient effectivement.

Pour les dérivés qui ne satisfont pas aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture, tout profit ou perte résultant des variations de juste valeur est comptabilisé directement dans le résultat de l'exercice.

Les variations de juste valeur des instruments dérivés qui sont qualifiés de couverture de juste valeur sont comptabilisées en autres charges et produits financiers, comme les variations de valeur des éléments sous-jacents. La juste valeur des instruments dérivés est comptabilisée en autres créances et actifs courants et autres dettes et passifs courants.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie en banque, la caisse, les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois et les sicav et fonds communs de placement monétaires soumis à un risque négligeable de changement de valeur, c'est-à-dire qui respectent les critères suivants : sensibilité au risque de taux inférieur ou égal à 0,25 et volatilité historique à 12 mois proche de zéro.

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des soldes créditeurs de banques.

Actions propres

Les actions propres quelle que soit leur destination sont comptabilisées en déduction des capitaux propres.

Emprunts obligataires

EMPRUNTS OBLIGATAIRES SIMPLES :

Les emprunts obligataires sont initialement enregistrés à la juste valeur, qui correspond au montant reçu, net des coûts d'émission.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts obligataires sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, qui prend en compte tous les coûts d'émission et toute décote ou prime de remboursement.

EMPRUNTS OBLIGATAIRES AVEC OPTION DE CONVERSION ET EMPRUNTS REMBOURSABLES EN ACTIONS :

Pour les emprunts obligataires convertibles en actions (Océanes) ou les emprunts remboursables en actions (Oranes) ou les emprunts avec bons de souscription d'actions (OBSA), la composante dette et la composante capitaux propres sont séparées dès leur comptabilisation initiale. La juste valeur de la composante dette à l'émission est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs contractuels en utilisant le taux de marché applicable pour un emprunt obligataire qui aurait été souscrit par la Société aux mêmes conditions mais sans option de conversion.

La valeur de la composante capitaux propres est déterminée à l'émission par différence entre la juste valeur de la composante dette et la juste valeur de l'emprunt obligataire. La valeur de l'option de conversion n'est pas revue au cours des exercices ultérieurs.

Les frais d'émission sont répartis entre la part dette et la part capitaux propres sur la base de leurs valeurs comptables respectives au moment de l'émission.

La composante dette est ensuite évaluée sur la base du coût amorti.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque :

- le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant de la sortie de ressources peut être estimé de manière fiable. Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps étant comptabilisée en charge financière.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés et sont décrits en annexe lorsqu'ils sont significatifs, sauf dans le cas de regroupement d'entreprises où ils constituent des éléments identifiables.

PROVISIONS POUR LITIGES

Le Groupe constitue une provision chaque fois qu'un risque lié à un procès ou litige de toute nature (commerciale, réglementaire, fiscale ou sociale) est identifié, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre ce risque et qu'une estimation fiable du coût lié à ce risque est possible. Dans de tels cas, le montant de la provision (y compris les pénalités liées) est déterminé par les agences et leurs experts, sous la supervision des services centraux du Groupe, sur la base de la meilleure estimation des coûts probables liés au procès ou litige.

PROVISIONS POUR RESTRUCTURATION

Le coût des actions de restructuration est intégralement provisionné dans l'exercice lorsque ces mesures ont été décidées et annoncées.



Dans le cadre d'une acquisition, les plans de restructuration qui ne sont pas des passifs pour l'entreprise acquise lors de l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Ce coût correspond essentiellement aux indemnités de licenciement, aux préretraites, au coût des préavis non réalisés comptabilisés en charges de personnel, ainsi qu'aux éventuelles mises au rebut d'immobilisations et d'autres actifs.

PROVISIONS SUR ENGAGEMENTS IMMOBILIERS

Une provision est constituée pour le montant des loyers et frais annexes à payer, net des recettes estimées de sous-locations, sur tout bien immobilier si le bien est sous-loué ou vacant, et n'est pas destiné à être utilisé dans le cadre des activités principales.

Une provision est également constituée dans le cadre d'un regroupement d'entreprises en cas d'existence de contrats de location immobilière conclus à des conditions moins favorables que les conditions de marché constatées à la date d'acquisition.

Engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe comptabilise les engagements liés aux pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi en fonction de la qualification de ces régimes :

- à cotisations définies : les montants des contributions du Groupe à ces cotisations versées sont comptabilisés en charges de la période ;
- à prestations définies : le coût des prestations définies est déterminé séparément pour chaque régime en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées. Les gains et pertes actuariels générés durant l'exercice sont comptabilisés directement en autres éléments du résultat global. L'effet de la désactualisation des engagements de retraite, net des rendements attendus des actifs en couverture, est constaté en « Autres charges et produits financiers ».

Autres dettes et passifs courants

Les autres dettes et passifs courants sont à échéance à moins d'un an.

Fournisseurs et comptes rattachés

Ce poste comprend toutes les dettes d'exploitation (y compris les effets à payer et factures à recevoir) liées à l'acquisition de biens et services ainsi que celles relatives aux opérations d'achat d'espace en qualité de mandataire. Ces dettes ont une échéance de moins d'un an.

Revenu

Un accord écrit du client (bon de commande, courrier, contrat client...) indiquant la nature et le montant des travaux est nécessaire en préalable à la reconnaissance du revenu. Les principes de reconnaissance du revenu sont les suivants :

- Contrats à la commission (hors production) : le revenu des prestations de création publicitaire et des services d'achat d'espace est reconnu à la date de diffusion ou de publication ;
- Honoraires (contrat ponctuel, contrat à honoraires fixes, contrat sur base de temps passé...) : le revenu des contrats ponctuels est comptabilisé lorsque la prestation a été réalisée. Le revenu des contrats à honoraires fixes est comptabilisé sur une base linéaire qui reflète la nature et l'étendue des services rendus. Le revenu des contrats sur base de temps passé est reconnu en fonction des travaux effectués ;
- Honoraires basés sur des critères de performance : le revenu est comptabilisé lorsque les critères de performance sont atteints et font l'objet d'une confirmation par le client.

Dans la majorité des transactions de Publicis, Publicis agit comme un agent pour le compte de ses clients. Dans le cadre de ces transactions, Publicis chiffre le montant net conservé, et les frais engagés avec des fournisseurs externes sont exclus du chiffre d'affaires. Dans certains cas, Publicis agit comme « principal », par exemple lorsque le contrat est directement signé avec les fournisseurs de médias. Dans ces situations, Publicis enregistre en chiffre d'affaires le montant brut facturé.

Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions Publicis Groupe

La juste valeur des options attribuées est comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits. Elle est déterminée par un expert indépendant, généralement selon le modèle Black-Scholes. Exceptionnellement, dans le cas où le plan comporte des conditions de marché la méthode Monte-Carlo est utilisée.

Pour les plans qui comportent des conditions de performance hors marché, le Groupe estime la probabilité de réalisation de ces objectifs et en tient compte dans la détermination du nombre d'actions à émettre.

Plans d'attribution d'actions gratuites Publicis Groupe

La juste valeur des actions gratuites attribuées est comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits. Elle est déterminée par un expert indépendant, et correspond au prix de marché de l'action à la date d'attribution, ajusté pour la perte de dividende attendue pendant la période d'acquisition des droits.



Pour les plans qui comportent des conditions de performance hors marché, le Groupe estime la probabilité de réalisation de ces objectifs et en tient compte dans la détermination du nombre d'actions à émettre.

Autres produits et charges non courants

Publicis présente en «Autres produits et charges non courants» les produits et charges inhabituels afin de faciliter la compréhension de la performance opérationnelle du Groupe. Sont notamment incluses sous cette rubrique les plus ou moins-values de cession d'actif.

Marge opérationnelle avant amortissements

La marge opérationnelle est égale au revenu après déduction des charges de personnel et des autres charges opérationnelles (hors autres produits et charges non courants tels que définis ci-dessus).

Marge opérationnelle

La marge opérationnelle est égale au revenu après déduction des charges de personnel, autres charges opérationnelles (hors autres produits et charges non courants tels que définis ci-dessus) et dotations aux amortissements (hors incorporels liés aux acquisitions). Le taux de marge opérationnelle, qui est égal à la marge opérationnelle exprimée en pourcentage du revenu, est un indicateur suivi par le Groupe dans le but de mesurer la performance des unités génératrices de trésorerie et du Groupe dans son ensemble.

Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financières

Le coût de l'endettement financier net inclut les charges d'intérêts sur les dettes financières et les produits d'intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement les effets de la désactualisation des provisions immobilières à long terme et des provisions pour retraites (nets du rendement des actifs), l'effet de la revalorisation des compléments de prix sur acquisitions, les variations de juste valeur des dérivés ainsi que les gains et pertes de change.

Impôt sur les bénéfices

Les bénéfices sont taxés selon les réglementations propres aux pays dans lesquels ils sont réalisés. Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour les différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable (résultant du renversement de différences temporelles imposables ou de l'existence d'un bénéfice imposable généré par l'entité) sera disponible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cette base d'actif d'impôt différé. Les actifs d'impôts différés non reconnus sont appréciés à chaque date de clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Bénéfice par action et bénéfice dilué par action (BNPA et BNPA dilué)

Le bénéfice de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice y compris l'effet du remboursement des Oranes en actions, les Oranes étant contractuellement remboursables en actions ordinaires.

Le bénéfice dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires après neutralisation des intérêts sur les emprunts remboursables ou convertibles en actions par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice ajusté des effets des options et actions gratuites attribuées, des bons de souscription d'actions en circulation et de la conversion des obligations convertibles en actions (Océanes). Pour le calcul du bénéfice dilué par action, seuls sont pris en considération les instruments ayant un effet dilutif sur ce dernier, c'est-à-dire qui ont pour effet de réduire le bénéfice par action.

Pour les options de souscription ou d'achat d'actions Publicis Groupe, les actions gratuites et les bons de souscription d'actions, la méthode utilisée est précisée ci-après.

Pour calculer le bénéfice dilué par action, les options dilutives et les bons de souscription d'actions dilutifs sont supposés avoir été exercés et les actions gratuites effectivement livrées.



Le produit résultant de l'exercice de ces instruments est considéré comme ayant été perçu lors de l'émission d'actions ordinaires au cours moyen de marché des actions ordinaires pendant la période (réputée valorisée à la juste valeur, cette émission sans effet dilutif ni relatif n'est pas prise en compte dans le calcul du BNPA dilué). La différence entre le nombre d'actions ordinaires émises et le nombre d'actions ordinaires qui auraient été émises au cours moyen de marché doit être traitée comme une émission d'actions ordinaires sans contrepartie financière, donc ayant un effet dilutif ; ce nombre est pris en compte dans le dénominateur du bénéfice dilué par action.

De ce fait, les options et les bons de souscription d'actions n'ont un effet dilutif que lorsque le cours moyen de marché des actions ordinaires pendant la période excède le prix d'exercice des options ou des bons de souscription d'actions (c'est-à-dire qu'elles sont « dans la monnaie »).

Outre ce bénéfice par action (de base et dilué), le Groupe calcule et communique habituellement un BNPA « courant » de base et dilué, qui est similaire à celui décrit ci-dessus, sauf pour ce qui est du résultat retenu, qui exclut :

- la ligne « Perte de valeur » et « Dotation aux amortissements des incorporels liés aux acquisitions » ;
- l'effet de la revalorisation des compléments de prix sur acquisitions qui se trouve dans les « Autres charges et produits financiers » ;
- certains produits et charges à caractère inhabituel (enregistrés sur la ligne « Autres produits et charges non courants »), spécifiquement désignés.

1.4 Principales sources d'incertitude relatives aux estimations

La situation financière et les résultats du Groupe dépendent des méthodes comptables, hypothèses, estimations et jugements retenus lors de l'élaboration des comptes consolidés. Le Groupe fonde ses estimations sur son expérience passée ainsi que sur un ensemble d'autres hypothèses jugées raisonnables au regard des circonstances afin d'évaluer les valeurs à retenir pour les actifs et passifs du Groupe. Les réalisations pourraient néanmoins différer de façon significative des estimations retenues.

Les caractéristiques des principales méthodes comptables, les jugements et autres incertitudes affectant l'application de ces méthodes comptables, ainsi que la sensibilité des résultats aux changements des conditions et hypothèses, sont des facteurs à prendre en compte. En effet, le Groupe élabore des estimations et des hypothèses concernant le futur. Les estimations comptables ainsi obtenues seront, par définition, rarement égales aux réalisations.

Les principales hypothèses concernant des événements futurs et les autres sources d'incertitude liées au recours à des estimations à la date de clôture pour lesquelles il existe un risque significatif de modifications des valeurs nettes comptables d'actifs et de passifs au cours d'un exercice ultérieur concernent :

- la juste valeur attribuée aux actifs et passifs intégrés lors d'un regroupement d'entreprises ;
- la détermination de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles utilisées dans les tests de dépréciation ;
- les provisions pour risques et charges, notamment les engagements de retraites à prestations définies et couvertures médicales post-emploi ;
- les dépréciations pour créances douteuses ;
- l'évaluation de la juste valeur des options attribuées dans le cadre des plans d'options de souscription d'actions de Publicis Groupe SA.

Des éléments détaillés figurent dans les notes 5, 20, 21, 26 et 28 de la présente annexe.

Note 2 Variations du périmètre de consolidation

2.1 Acquisitions de l'exercice 2013

LBi

En novembre 2012, le Groupe a lancé une Offre Publique d'Achat sur la totalité des actions émises et en circulation de LBi, la plus grande agence indépendante européenne de marketing et technologie, qui combine expertises stratégique, créative, média et technique. LBi emploie plus de 2 200 personnes à travers 16 pays.

Cette offre a été faite sur la base d'un prix de 2,85 euros par action coupon attaché, et la période d'acceptation a expiré le 15 janvier 2013.

Au 31 décembre 2012, Publicis détenait 22,72 % de LBi ; cette participation n'était pas consolidée à la clôture de l'exercice.

Le Règlement-Livraison de l'offre est intervenu le 21 janvier 2013, date à laquelle le groupe Publicis a acquis 73,50 % du capital sur une base totalement diluée, représentant, avec les actions préalablement rachetées, 97,37 % du capital sur une base totalement diluée. Le groupe LBi est intégré globalement depuis cette date.

Au 31 décembre 2013, compte tenu des acquisitions intervenues postérieurement à la prise de contrôle, Publicis Groupe détient 100 % du capital de LBi, pour un montant total d'environ 416 millions d'euros.



COMPTES CONSOLIDÉS – EXERCICE 2013

Notes annexes aux états financiers consolidés

En concertation avec NYSE Euronext Amsterdam, il a été décidé de mettre un terme à la cotation des actions ordinaires de LBi sur NYSE Euronext Amsterdam, et Publicis a initié une procédure de retrait obligatoire, afin de racheter le reliquat des actions non encore détenues.

L'allocation du coût d'acquisition se présente comme suit au 31 décembre 2013 (en millions d'euros) :

	LBi
COÛT D'ACQUISITION (A)	416
Actifs non courants	57
Actifs courants hors trésorerie	105
Trésorerie	32
TOTAL DE L'ACTIF (B)	194
Passifs non courants	5
Passifs courants	141
TOTAL DU PASSIF (C)	146
SITUATION NETTE ACQUISE AVANT AJUSTEMENT DE JUSTE VALEUR (D = B - C)	48
Relations contractuelles avec les clients	35
Autres ajustements	(12)
Impôt différé sur les éléments ci-dessus	(6)
Ajustement sur les impôts différés liés à des reports déficitaires	(33)
TOTAL DES AJUSTEMENTS DE JUSTE VALEUR (E)	(16)
SITUATION NETTE ACQUISE APRÈS AJUSTEMENTS DE JUSTE VALEUR (F = D + E)	32
ÉCART D'ACQUISITION (G = A - F)	384

Les autres principales acquisitions de la période sont les suivantes :

- en août 2013, le Groupe a réalisé l'acquisition de 100 % d'Engauge Marketing LLC, agence de publicité et de services numériques située à Columbus (Ohio). Engauge sera intégrée au réseau ZenithOptimedia aux États-Unis. Elle alignera ses forces sur celles de Moxie, agence de publicité numérique du réseau basée à Atlanta. ZenithOptimedia tirera ainsi le meilleur parti des synergies et capacités complémentaires d'Engauge et de Moxie, tout en gardant les deux marques présentes sur le marché ;
- en novembre 2013, le Groupe a acquis 75,1 % de Walker Media, une des dix plus grandes agences médias au Royaume-Uni, qui travaille depuis longtemps pour des entreprises de premier plan comme Marks & Spencers, le groupe Dixons, KFC, Halfords et Weetabix. Elle sera intégrée au réseau média ZenithOptimedia Group. L'agence restera une entité distincte au Royaume-Uni et sera un pilier d'un nouveau réseau média mondial lancé début 2014 par ZenithOptimedia Group.

La juste valeur, à la date d'acquisition, de la contrepartie transférée (hors trésorerie acquise) des entités intégrées prises dans leur ensemble (incluant notamment celle décrite ci-dessus, ainsi que les acquisitions de moindre ampleur) avec prise de contrôle exclusif durant la période, s'élève à 752 millions d'euros. Ce montant comprend notamment :

- 512 millions d'euros décaissés au cours de la période ;
- 98 millions d'euros d'engagements de compléments de prix ;
- 48 millions d'euros d'engagements de rachats de participations ne donnant pas le contrôle ;
- 94 millions d'euros de juste valeur de titres non consolidés à la date de prise de contrôle.

Le montant payé en 2013 au titre des acquisitions (après déduction de la trésorerie acquise) s'élève à 686 millions d'euros et comprend :

- 512 millions d'euros décaissés au cours de la période ;
- 16 millions d'euros de trésorerie acquise ;
- 190 millions d'euros de compléments de prix décaissés au cours de la période.

Les acquisitions de la période prises dans leur ensemble représentent moins de 5 % du revenu consolidé et du résultat net consolidé attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe.



2.2 Acquisitions de l'exercice 2012

Bartle Bogle Hegarty et Neogama

En juillet 2012, le Groupe a acquis lors de 2 transactions séparées :

- 51 % des actions du réseau BBH. Publicis Groupe, qui détenait 49 % des actions porte ainsi sa participation dans BBH à 100 %. Fondée en 1982, l'agence emploie environ 1 000 personnes en 2012 et est reconnue par le marché britannique et international pour sa créativité ;
- 100 % des actions de NEOGAMA/BBH au Brésil (acquisition des 34 % détenus par BBH et des 66 % du fondateur et de ses associés). NEOGAMA/BBH est l'une des premières agences du marché brésilien, parmi les plus créatives et les plus innovantes.

Précédemment mis en équivalence, le groupe BBH est intégré globalement depuis sa prise de contrôle exclusif. En application de la norme IFRS 3 révisée, ce changement a eu pour conséquence la comptabilisation d'un résultat non courant de 62 millions d'euros au titre de la réévaluation à la juste valeur de la quote-part antérieurement détenue.

Le coût d'acquisition de BBH de 214 millions d'euros comprend la juste valeur des participations antérieurement détenues, et le prix payé pour la transaction mentionnée ci-dessus.

Le coût d'acquisition de NEOGAMA de 111 millions d'euros comprend le prix payé pour la transaction mentionnée ci-dessus, ainsi que le complément de prix éventuel payable au fondateur et à ses associés, valorisé à la juste valeur à la date d'acquisition.

L'allocation du coût d'acquisition se présente comme suit au 31 décembre 2012 (en millions d'euros) :

	BBH	NEOGAMA
COÛT D'ACQUISITION (A)	214	111
Actifs non courants	7	6
Actifs courants hors trésorerie	119	17
Trésorerie	84	8
TOTAL DE L'ACTIF (B)	210	31
Passifs non courants	3	7
Passifs courants	135	18
TOTAL DU PASSIF (C)	138	25
SITUATION NETTE ACQUISE AVANT AJUSTEMENT DE JUSTE VALEUR (D = B - C)	72	6
Relations contractuelles avec les clients	11	29
Marque	30	-
Impôt différé sur les éléments ci-dessus	(10)	(10)
TOTAL DES AJUSTEMENTS DE JUSTE VALEUR (E)	31	19
SITUATION NETTE ACQUISE APRÈS AJUSTEMENTS DE JUSTE VALEUR (F = D + E)	103	25
ÉCART D'ACQUISITION (G = A - F)	111	86

Les autres principales acquisitions de la période sont les suivantes :

- en février 2012, le Groupe a lancé une offre publique d'achat sur la totalité des actions émises et en circulation du groupe Pixelpark, le plus grand fournisseur allemand indépendant de services interactifs. Le prix de l'offre a été fixé à 1,70 euro par action. Au 31 décembre 2012, Publicis Groupe détient 79,14 % des actions du groupe Pixelpark ;
- en juin 2012, le Groupe a réalisé l'acquisition de 100 % du groupe BBR. Partenaires depuis 1995 de Publicis au travers de sociétés communes, BBR emploie environ 220 personnes en Israël ;
- en juillet 2012, le Groupe a réalisé l'acquisition de 100 % du groupe CNC. Créé en 2002, le réseau emploie environ une centaine de collaborateurs en Europe, en Amérique du Nord, en Amérique latine et en Asie, et se spécialise en communication stratégique et gestion de crise ;
- en novembre 2012, le Groupe a pris une participation complémentaire dans l'agence Taterka au Brésil. Créée en 1993 cette agence propose des services complets et couvre 18 pays de la région Amérique latine. Cette transaction s'inscrit dans la politique de Publicis Groupe de renforcer sa présence sur les marchés émergents.



COMPTES CONSOLIDÉS – EXERCICE 2013

Notes annexes aux états financiers consolidés

Le coût d'acquisition (hors trésorerie acquise) des entités intégrées prises dans leur ensemble (incluant notamment celles décrites ci-dessus, ainsi que les acquisitions de moindre ampleur), avec prise de contrôle exclusif, augmenté de la juste valeur des participations antérieurement détenues, durant l'année 2012 s'élève à 646 millions d'euros. Ce montant comprend notamment :

- 435 millions d'euros décaissés au cours de la période ;
- 72 millions d'euros d'engagements de compléments de prix, soit 67 millions d'euros après actualisation au 31 décembre 2012 ;
- 47 millions d'euros d'engagements de rachats de participations ne donnant pas le contrôle, soit 42 millions d'euros après actualisation au 31 décembre 2012 ; et
- 92 millions d'euros de juste valeur des participations mises en équivalence à la date de leur prise de contrôle.

Le montant payé en 2012 au titre des acquisitions (après déduction de la trésorerie acquise) s'élève à 369 millions d'euros et comprend :

- 435 millions d'euros décaissés au cours de la période ;
- (111) millions d'euros de trésorerie acquise ;
- 45 millions d'euros de compléments de prix décaissés au cours de la période.

Les acquisitions de la période prises dans leur ensemble représentent moins de 2,5 % du revenu consolidé et du résultat net consolidé attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe.

2.3 Acquisitions de l'exercice 2011

Rosetta

En juillet 2011, le Groupe a acquis à 100 % Rosetta pour un montant de 400 millions d'euros (577 millions de dollars US). Rosetta est l'une des plus grandes agences numériques indépendantes d'Amérique du Nord et l'une des plus dynamiques. Elle se distingue par l'importance de ses services de consulting stratégique et permet ainsi à Publicis Groupe de renforcer son positionnement dans le « digital ».

L'allocation du coût d'acquisition se présente comme suit au 31 décembre 2011 (en million d'euros) :

COÛT D'ACQUISITION (A)	400
Actifs non courants	8
Actifs courants	48
TOTAL DE L'ACTIF (B)	56
Passifs non courants	-
Passifs courants	30
TOTAL DU PASSIF (C)	30
SITUATION NETTE ACQUISE AVANT AJUSTEMENT DE JUSTE VALEUR (D = B - C)	26
Relations contractuelles avec les clients	38
Marque	41
Technologies	16
Autres ajustements	(1)
TOTAL DES AJUSTEMENTS DE JUSTE VALEUR (E)	94
SITUATION NETTE ACQUISE APRÈS AJUSTEMENTS DE JUSTE VALEUR (F = D + E)	120
ÉCART D'ACQUISITION (G = A - F)	280

Talent Group

En avril 2011, le Groupe a acquis 11 % supplémentaires de Talent Group, portant sa participation totale à 60 %, après une première acquisition de 49 % en octobre 2010. Talent Group comprend deux agences brésiliennes : Talent, fondée en 1980 et QG, fondée en 1991. Talent est l'un des Groupes publicitaires les plus importants au Brésil. Il offre toute la palette des prestations de communication telles que stratégie, création, planning média, communication numérique, hors médias, promotion, événementiel, formation de personnel, programmes d'incitation et d'activation promotionnelle et relations publiques.

Précédemment mis en équivalence, Talent Group est intégré globalement depuis sa prise de contrôle exclusif. Ce changement de méthode de consolidation n'a pas eu d'impact sur le compte de résultat. En effet, d'une part, les hypothèses de valorisation qui avaient sous-tendu l'acquisition des 49 % sont restées inchangées pour l'acquisition des 11 % supplémentaires et d'autre part, les résultats accumulés depuis



l'entrée de Talent Group dans le périmètre de consolidation en octobre 2010 ont été distribués. De ce fait, à la date d'acquisition des 11 % supplémentaires, la juste valeur de la participation antérieurement détenue - soit 49 % - correspond à son coût historique.

Le coût d'acquisition de 145 millions d'euros comprend la juste valeur de la participation de 49 % antérieurement détenue (85 millions d'euros), le prix payé pour l'acquisition des 11 % (19 millions d'euros) ainsi que la juste valeur de la dette sur engagements de rachats des 40 % d'intérêts minoritaires (41 millions d'euros).

L'allocation du coût d'acquisition se présente comme suit au 31 décembre 2011 (en millions d'euros) :

COÛT D'ACQUISITION (A)	145
Actifs non courants	2
Actifs courants hors trésorerie	46
Trésorerie	9
TOTAL DE L'ACTIF (B)	57
Passifs non courants	-
Passifs courants	55
TOTAL DU PASSIF (C)	55
SITUATION NETTE ACQUISE AVANT AJUSTEMENT DE JUSTE VALEUR (D = B - C)	2
Relations contractuelles avec les clients	30
Impôt différé sur l'ajustement ci-dessus	(10)
TOTAL DES AJUSTEMENTS DE JUSTE VALEUR (E)	20
SITUATION NETTE ACQUISE APRÈS AJUSTEMENTS DE JUSTE VALEUR (F = D + E)	22
ÉCART D'ACQUISITION (G = A - F)	123

Les principales acquisitions de la période (autres que les deux visées ci-dessus) sont les suivantes :

- en mars 2011, à l'issue d'une OPA amicale, le Groupe a pris le contrôle exclusif de la société Chemistry, l'une des agences de communication intégrée du Royaume-Uni, spécialisée dans les services de marketing intégré et dans le numérique ;
- en mars 2011, le Groupe a réalisé l'acquisition de 100 % de l'agence britannique Kitcatt Nohr. Fondée en janvier 2002, Kitcatt Nohr est spécialisée dans la communication interactive ;
- en juin 2011, le Groupe a réalisé l'acquisition de 100 % de Genedigi Group en Chine. Créé en 1997, Genedigi Group se spécialise dans la communication couvrant les relations publiques, l'événementiel, le marketing numérique et un centre d'études de marché interne ;
- en juillet 2011, le Groupe a réalisé l'acquisition d'une participation majoritaire dans DPZ, l'une des principales agences de publicité du Brésil. Selon les termes de l'accord, Publicis Groupe prend immédiatement une participation de 70 % dans la nouvelle agence et pourra accroître celle-ci à 100 % ;
- en juillet 2011, le Groupe a pris une participation dans l'agence new-yorkaise de médias sociaux, Big Fuel. Selon les termes de l'accord, Publicis Groupe prend immédiatement une participation de 51 % dans la nouvelle agence et pourra porter celle-ci à 100 % à compter de 2014 ;
- en juillet 2011, le Groupe a pris une participation majoritaire dans l'agence affiliée Spillmann/Felser/Leo Burnett, l'une des agences de publicité les plus importantes de Suisse. Publicis Groupe ne détenait jusqu'alors qu'une participation minoritaire (40 %), et en prend désormais le contrôle à 100 % avec cette transaction ;
- en septembre 2011, le Groupe a réalisé l'acquisition de 100 % de Schwartz Communications, l'une des grandes agences de relations publiques indépendantes des États-Unis.

Le coût d'acquisition (hors trésorerie acquise) des entités intégrées prises dans leur ensemble (incluant notamment celles décrites ci-dessus, ainsi que les acquisitions de moindre ampleur), avec prise de contrôle exclusif, augmenté de la juste valeur des participations antérieurement détenues, durant la période s'élève à 1 085 millions d'euros. Ce montant comprend notamment :

- 671 millions d'euros décaissés au cours de la période ;
- 248 millions d'euros d'engagements de compléments de prix, soit 228 millions d'euros après actualisation au 31 décembre 2011 ;
- 63 millions d'euros d'engagements de rachats de participations ne donnant pas le contrôle ;
- et 103 millions d'euros de juste valeur des participations mises en équivalence à la date de leur prise de contrôle.



Le montant payé en 2011 au titre des acquisitions (après déduction de la trésorerie acquise) s'élève à 728 millions d'euros et comprend :

- 671 millions d'euros décaissés au cours de la période ;
- (30) millions d'euros de trésorerie acquise ;
- 87 millions d'euros de compléments de prix décaissés au cours de la période.

Les acquisitions de la période prises dans leur ensemble représentent moins de 4 % du revenu consolidé et du résultat net consolidé attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe.

2.4 Cessions des exercices 2013, 2012 et 2011

Aucune cession significative n'est intervenue au cours des exercices 2013 et 2012.

En 2011, le Groupe a cédé sa participation majoritaire dans Freud Communications, agence britannique de relations publiques, détenue depuis 2005, pour un prix de 28 millions de livres sterling, soit environ 32 millions d'euros.

La contribution des sociétés cédées n'excède pas 0,5 % du revenu et du résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe consolidés de l'exercice 2013. Il en est de même pour les exercices 2012 et 2011.

Note 3 Charges de personnel et effectifs

Les charges de personnel incluent les salaires, appointements, commissions, primes, intéressements, congés payés ainsi que l'estimation des bonus et les charges liées aux plans d'options de souscription ou d'achat d'actions, aux plans d'actions gratuites et les charges liées aux retraites (hors effet net de désactualisation présenté en autres produits et charges financiers).

(en millions d'euros)	2013	2012 ⁽¹⁾	2011 ⁽¹⁾
Rémunérations	(3 345)	(3 159)	(2 820)
Charges sociales	(547)	(528)	(473)
Avantages postérieurs à l'emploi	(100)	(95)	(70)
Charge relative aux stock-options	(40)	(26)	(26)
Intérimaires et « free-lance »	(298)	(270)	(228)
TOTAL	(4 330)	(4 078)	(3 617)

(1) En application d'IAS 19 révisée, les chiffres ont été retraités comme expliqué dans la note 1 « Règles et méthodes comptables ».

Évolution et répartition des effectifs

PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	31 décembre 2013	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Europe	19 779	17 677	16 864
Amérique du Nord	20 834	19 548	18 790
Asie Pacifique	14 130	13 327	11 681
Amérique latine	5 552	4 840	4 462
Moyen Orient et Afrique	2 258	2 108	2 010
TOTAL	62 553	57 500	53 807



PAR FONCTION (EN %)

	31 décembre 2013	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Commercial	19 %	20 %	20 %
Création	16 %	16 %	17 %
Production et activités spécialisées	20 %	19 %	21 %
Média et Recherche	21 %	21 %	22 %
Administration/Gestion	15 %	16 %	16 %
Autres	9 %	8 %	4 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %

Note 4 Autres charges opérationnelles

Ce poste regroupe toutes les charges externes autres que les achats de production et de médias. Il comprend notamment les loyers, charges locatives et autres charges liées à l'occupation des locaux pour 384 millions d'euros en 2013 contre 368 millions d'euros en 2012 et 330 millions d'euros en 2011 ; il inclut également les impôts (à l'exception de l'impôt sur les bénéfices), les taxes et versements assimilés ainsi que les dotations et reprises sur provisions. En 2013, viennent s'ajouter les frais liés au projet de fusion avec Omnicom pour 38 millions d'euros avant impôt (24 millions d'euros après impôt).

Note 5 Dotations aux amortissements et perte de valeur

(en millions d'euros)	2013	2012	2011
Amortissement des autres immobilisations incorporelles (hors incorporels liés aux acquisitions)	(15)	(27)	(17)
Amortissement des immobilisations corporelles	(105)	(99)	(86)
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS (HORS INCORPORELS LIÉS AUX ACQUISITIONS)	(120)	(126)	(103)
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DES INCORPORELS LIÉS AUX ACQUISITIONS	(49)	(45)	(38)
Perte de valeur sur incorporels liés aux acquisitions	(3)	(7)	-
Perte de valeur sur écarts d'acquisition	-	(1)	-
Perte de valeur sur immobilisations corporelles	(1)	(3)	-
PERTE DE VALEUR	(4)	(11)	-
TOTAL DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PERTE DE VALEUR	(173)	(182)	(141)

Perte de valeur sur actifs incorporels liés aux acquisitions

Les tests de dépréciation ont été réalisés sur toutes les marques du Groupe reconnues lors des acquisitions. Les relations contractuelles ont également fait l'objet d'un test de dépréciation. L'intégralité des évaluations nécessaires aux tests de dépréciation a été réalisée par un expert indépendant.

Au 31 décembre 2013, les taux d'actualisation après impôt retenus lors de l'évaluation se situent entre 8,0 % et 15,5 %. Ils sont déterminés en prenant en compte les caractéristiques spécifiques à chaque actif concerné par les tests de dépréciation.

Ces tests ont conduit le Groupe à constater une perte de valeur de 3 millions d'euros.

Aux 31 décembre 2012 et 2011, les taux d'actualisation après impôt retenus lors de l'évaluation se situent respectivement entre 8,5 % et 12,5 % et 8,5 % et 11,5 %.

Ces tests ont conduit le Groupe à enregistrer des pertes de valeur de 7 millions d'euros en 2012 et à ne constater aucune perte de valeur en 2011.



Perte de valeur sur écarts d'acquisition

Les tests de dépréciation ont été réalisés sur les unités génératrices de trésorerie, constituées d'agences ou de regroupements d'agences. Suite à la réorganisation du réseau VivaKi, l'écart d'acquisition affecté à ce réseau a été alloué aux nouveaux regroupements d'agences au prorata des flux de trésorerie futurs et les tests de dépréciation ont été réalisés compte tenu de cette nouvelle répartition.

L'évaluation nécessaire aux tests sur les écarts d'acquisition a été réalisée par un expert indépendant.

Au 31 décembre 2013, les taux d'actualisation après impôt retenus se situent entre 8,5 % (11,5 % avant impôt) et 12,0 % (15,5 % avant impôt). Le taux de croissance à l'infini utilisé dans les projections se situe entre 2,0 % et 3,0 %.

Ces tests ont conduit le Groupe à ne constater aucune perte de valeur.

Aux 31 décembre 2012 et 2011, les taux d'actualisation après impôt retenus se situent respectivement entre 9,0 % (12,5 % avant impôt) et 11,0 % (14,5 % avant impôt) et entre 8,5 % et 10,5 % (12,2 % et 14,4 % avant impôt). Le taux de croissance à l'infini utilisé dans les projections se situe entre 2 % et 3 % pour 2012 et entre 0 % et 3,0 % pour 2011.

Ces tests ont conduit le Groupe à enregistrer une perte de valeur de 1 million d'euros en 2012 et à ne constater aucune perte de valeur en 2011.

Leo Burnett

La valeur nette de l'écart d'acquisition de Leo Burnett s'élève à 1 175 millions d'euros (soit 19 % du montant total des écarts d'acquisition nets) au 31 décembre 2013, il s'agit du principal écart d'acquisition.

Le test de dépréciation sur cet écart d'acquisition a été effectué sur la base de la valeur d'utilité de cette unité génératrice de trésorerie déterminée à partir de projections financières à cinq ans (2013-2017) et des hypothèses suivantes :

- un taux d'actualisation des flux de trésorerie futurs de 9,0 % après impôt (12,5 % avant impôt) ;
- un taux de croissance des revenus sur la période 2013-2017 en ligne avec la croissance moyenne attendue des réseaux d'agences créatives ;
- un taux de croissance à l'infini de 2,0 % ;
- une marge constante sur les cinq années de projections financières et au-delà.

La valeur d'utilité ainsi déterminée est supérieure à la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie Leo Burnett. Aucune perte de valeur n'est donc à constater. L'utilisation d'un taux d'actualisation de 0,5 % supérieur conduit à la même conclusion. Il en est de même pour une variation de 0,5 % inférieur :

- du taux de croissance à l'infini ;
- des revenus de la période 2013-2017 ;
- de la marge opérationnelle avant dépréciations et amortissements.

Perte de valeur sur immobilisations corporelles

En 2013, une perte de valeur d'un montant de 1 million d'euros a été comptabilisée sur des actifs corporels utilisés dans le cadre de l'exploitation d'espaces publicitaires.

Note 6 Autres produits et charges non courants

Ce poste regroupe les produits et charges inhabituels. Sont notamment incluses sous cette rubrique les plus ou moins-values de cessions d'actifs.

(en millions d'euros)	2013	2012	2011
Plus-values (moins-values) sur cessions d'actifs ⁽¹⁾	68	38	19
Autres produits et charges non courants	1	1	2
TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	69	39	21

(1) En 2013, ce poste inclut principalement la plus-value de cession des titres IPG pour un montant de 47 millions d'euros, ainsi que la plus-value de cession des titres Régie 1 pour un montant de 5 millions d'euros. En 2012, ce poste inclut principalement la revalorisation pour un montant de 62 millions d'euros de la quote part antérieurement détenue dans BBH (mise en équivalence) lors de la prise de contrôle, la revalorisation pour un montant de 8 millions d'euros de la quote-part antérieurement détenue dans Bromley (antérieurement mise en équivalence) lors de la prise de contrôle, diminué des pertes sur les sorties du périmètre de consolidation d'entités au Moyen-Orient pour 11 millions d'euros.



Note 7 Charges et produits financiers

(en millions d'euros)	2013	2012 ⁽¹⁾	2011 ⁽¹⁾
Charges d'intérêts sur emprunts et découverts bancaires	(37)	(61)	(80)
Charges d'intérêts sur contrats de location financement	(9)	(10)	(9)
Charges financières	(46)	(71)	(89)
Produits financiers ⁽²⁾	20	41	33
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(26)	(30)	(56)
Pertes et gains de change et variation de la juste valeur des dérivés de change	7	(3)	2
Coût financier lié à l'actualisation des provisions immobilières à long terme	-	(1)	(1)
Coût financier net, lié à l'actualisation des provisions pour retraites	(7)	(8)	(8)
Réévaluation des compléments de prix sur acquisitions	4	9	4
Dividendes reçus hors groupe	1	1	1
Dépréciation de prêts	-	-	-
AUTRES CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	5	(2)	(2)
TOTAL (CHARGES) ET PRODUITS FINANCIERS NETS	(21)	(32)	(58)

(1) En application d'IAS 19 révisée, les chiffres ont été retraités comme expliqué dans la note 1 « Règles et méthodes comptables ».

(2) Y compris en 2012, un ajustement de juste valeur sur l'Eurobond 2012, constaté lors de l'extinction de la dette.

Note 8 Impôt sur le résultat

Analyse de la charge d'impôt sur les bénéfices

(en millions d'euros)	2013	2012 ⁽¹⁾	2011 ⁽¹⁾
Charge d'impôt courant de la période	(269)	(273)	(245)
Charge d'impôt courant relatif aux exercices antérieurs	31	(10)	(2)
TOTAL CHARGE D'IMPÔT EXIGIBLE	(238)	(283)	(247)
Produit/(Charge) d'impôt différé	(68)	(11)	(8)
Variation des dépréciations sur impôts différés actifs	8	15	9
TOTAL PRODUIT (CHARGE) NET D'IMPÔT DIFFÉRÉ	(60)	4	1
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	(298)	(279)	(246)

(1) En application d'IAS 19 révisée, les chiffres ont été retraités comme expliqué dans la note 1 « Règles et méthodes comptables ».

Taux d'impôt effectif

Le taux d'impôt effectif ressort à :

(en millions d'euros)		2013	2012 ⁽¹⁾	2011 ⁽¹⁾
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ENTREPRISES CONSOLIDÉES	A	1 102	1 013	854
Ajustement de juste valeur BBH (voir notes 2 et 6)		-	(62)	-
Ajustement de juste valeur Bromley (voir note 6)		-	8	-
Perte sur sortie de périmètre au Moyen Orient		-	11	-
Plus-value sur cession des titres IPG		(47)	-	-
Plus-value sur cession des titres Régie 1		(5)	-	-
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ENTREPRISES CONSOLIDÉES RETRAITÉ	B	1 050	970	854
Taux d'imposition français		34,43 %	34,43 %	34,43 %
Impôt attendu appliqué au Résultat avant impôt des entreprises consolidées :		(379)	(349)	(294)
Incidence des :				
• différences entre le taux d'imposition français et les taux d'imposition étrangers		41	43	29
• variations des impôts différés actifs non reconnus		8	15	9
• autres impacts ⁽²⁾		32	12	10
IMPÔT CONSTATÉ AU COMPTE DE RÉSULTAT	C	(298)	(279)	(246)
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF SUR RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ENTREPRISES CONSOLIDÉES	C/A	27,0 %	27,5 %	28,8 %
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF	C/B	28,4 %	28,8 %	28,8 %

(1) En application d'IAS 19 révisée, les chiffres ont été retraités comme expliqué dans la note 1 « Règles et méthodes comptables ».

(2) Les autres impacts intègrent essentiellement les effets liés aux différences permanentes, aux résultats taxés à taux réduit, aux ajustements sur exercices antérieurs. Par ailleurs, les autres impacts intègrent également la contribution additionnelle temporaire de 10,7 % applicable au résultat fiscal des entités françaises qui représente en 2013 une charge de 2 millions d'euros.

Effet impôt sur les autres éléments du résultat global

	31 décembre 2013			31 décembre 2012			31 décembre 2011		
(en millions d'euros)	Brut	Impôt	Net	Brut	Impôt	Net	Brut	Impôt	Net
Réévaluation à la juste valeur des titres disponibles à la vente	(26)	-	(26)	4	-	4	(3)	-	(3)
Gains et pertes actuariels sur régimes à prestations définies	26	(12)	14	(30)	6	(24)	(46)	15	(31)
Écarts de change	(249)	3	(246)	(61)	-	(61)	49	-	49
TOTAL	(249)	(9)	(258)	(87)	6	(81)	-	15	15

Échéancier des impôts différés constatés au bilan

(en millions d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Partie à court terme (inférieur à 1 an)	100	97	66
Partie à long terme (supérieur à 1 an)	(268)	(238)	(225)
IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS (PASSIFS), NETS	(168)	(141)	(159)



Origine des impôts différés

(en millions d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Impôts différés liés à la réévaluation des actifs et passifs effectuée à l'occasion d'une acquisition	(238)	(262)	(277)
Impôts différés liés à la réévaluation de l'immeuble des Champs-Élysées	(52)	(52)	(52)
Impôts différés liés aux emprunts obligataires composés	12	5	(7)
Impôts différés liés aux engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	42	58	59
Impôts différés liés à des reports déficitaires	177	104	97
Impôts différés liés aux autres différences temporaires	19	98	104
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS (PASSIFS), BRUTS	(40)	(49)	(76)
Impôts différés actifs non reconnus	(128)	(92)	(83)
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS (PASSIFS), NETS	(168)	(141)	(159)

Au 31 décembre 2013, les impôts différés passifs comprennent l'impôt sur la réévaluation pratiquée sur les actifs incorporels à l'occasion des acquisitions de Zenith (19 millions d'euros), Bcom3 (148 millions d'euros) et Digitas (58 millions d'euros), ainsi que les impôts différés liés à la séparation des emprunts obligataires composés (Océane, Orane) et l'impôt différé lié à la juste valeur comme coût présumé de l'immeuble et du terrain sur les Champs-Élysées à la date de transition aux IFRS.

Déficits reportables

Le Groupe dispose par ailleurs de déficits reportables n'ayant pas fait l'objet de la reconnaissance d'un impôt différé à l'actif du bilan consolidé du fait des incertitudes liées aux possibilités d'utilisation de ces derniers :

(en millions d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012	31 décembre 2011
MONTANT DES DÉFICITS REPORTABLES NON RECONNUS	452	274	282
Dont part reportable indéfiniment	308	217	243

Note 9 Bénéfice net par action

Bénéfice net par action (de base et dilué)

(en millions d'euros, sauf les actions)		2013	2012 ⁽¹⁾	2011 ⁽¹⁾
Bénéfice net retenu pour le calcul du BNPA				
Résultat net part du Groupe	a	792	732	596
<i>Impact des instruments dilutifs :</i>				
• Économies de frais financiers liées à la conversion des instruments de dettes, nettes d'impôt ⁽³⁾		2	17	27
Résultat net part du Groupe – dilué	b	794	749	623
Nombre d'actions retenu pour le calcul du BNPA				
Nombre d'actions moyen composant le capital social		211 342 272	195 194 484	191 738 061
Actions propres à déduire (moyenne sur l'exercice)		(11 774 690)	(11 345 668)	(7 935 852)
Actions à remettre en remboursement des Oranes		15 949 337	17 183 419	18 745 548
Nombre d'actions moyen retenu pour le calcul	c	215 516 919	201 032 235	202 547 757
<i>Impact des instruments dilutifs :</i>				
• Actions gratuites et stock-options dilutifs ⁽²⁾		3 224 111	4 489 716	5 161 031
• Bons de souscription d'actions (BSA) ⁽²⁾		3 146 474	1 390 663	893 900
• Actions résultant de la conversion des emprunts convertibles ⁽³⁾		2 543 301	17 231 086	28 463 470
Nombre d'actions – dilué	d	224 430 805	224 143 700	237 066 159
(en euros)				
BÉNÉFICE NET PAR ACTION	a/c	3,67	3,64	2,94
BÉNÉFICE NET PAR ACTION – DILUÉ	b/d	3,54	3,34	2,63

(1) En application de l'IAS 19 révisée, les chiffres ont été retraités comme expliqué dans la note 1 « Règles et méthodes comptables ».

(2) Seuls les stock-options et BSA ayant un effet dilutif, c'est-à-dire dont le prix d'exercice est inférieur au cours moyen de l'exercice, sont pris en considération. En 2013, tous les stock-options (à l'exception de ceux attribués dans le cadre du plan de co-investissement 2013) et les BSA non encore exercés à la clôture de l'exercice ont un effet dilutif.

(3) Sur les trois années 2013, 2012 et 2011, les Océanes ont toutes un caractère dilutif et sont donc prises en compte dans le calcul du BNPA dilué.

Dans le cadre du programme de rachat approuvé par l'Assemblée générale des actionnaires du 29 mai 2012, et faisant suite à la proposition faite par Dentsu, Publicis Groupe a racheté le 15 février 2013 un bloc de 3,9 millions de ses propres actions pour un montant total de 181 millions d'euros, soit 46,82 euros par action. L'opération a été réalisée avec une décote de 4,7 % par rapport au cours de clôture de Bourse du 14 février 2013.

Au cours du mois de novembre 2013, 2 065 260 Océanes 2018 ont fait l'objet d'une demande de conversion et donné lieu à la livraison en décembre 2013 de 2 096 233 actions, ainsi venues augmenter le nombre d'actions en circulation.

À titre d'information, le bénéfice net par action 2013, calculé sur un résultat hors coûts de fusion Publicis/Omnicom de 816 millions d'euros (après élimination de 38 millions d'euros de coûts de fusion avant impôt, soit 24 millions d'euros nets d'impôts), ressort à :

BÉNÉFICE NET PAR ACTION, HORS COÛTS DE FUSION	3,79
BÉNÉFICE NET PAR ACTION – DILUÉ, HORS COÛTS DE FUSION	3,64



Bénéfice net courant par action (de base et dilué)

(en millions d'euros, sauf les actions)	2013	2012 ⁽¹⁾	2011 ⁽¹⁾
Bénéfice net retenu pour le calcul du BNPA courant ⁽²⁾			
Résultat net part du Groupe	792	732	596
<i>Éléments exclus :</i>			
• Amortissement des incorporels liés aux acquisitions, net d'impôt	30	28	23
• Perte de valeur, nette d'impôt	3	8	-
• Principales plus (moins)-values nettes de cession et d'ajustement de juste valeur (prise de contrôle), nets d'impôt	(52)	(58)	(18)
• Réévaluation des <i>earn-out</i>	(5)	(9)	(4)
• Coûts de fusion Publicis/Omnicom, nets d'impôt	24		
Résultat net courant part du Groupe	792	701	597
<i>Impact des instruments dilutifs :</i>			
• Économies de frais financiers liés à la conversion des instruments de dette, nettes d'impôt	2	17	27
Résultat net courant part du Groupe – dilué	794	718	624
Nombre d'actions retenu pour le calcul du BNPA			
Nombre d'actions moyen composant le capital social	211 342 272	195 194 484	191 738 061
Actions propres à déduire (moyenne sur l'exercice)	(11 774 690)	(11 345 668)	(7 935 852)
Actions à remettre en remboursement des Oranes	15 949 337	17 183 419	18 745 548
Nombre d'actions moyen retenu pour le calcul	215 516 919	201 032 235	202 547 757
<i>Impact des instruments dilutifs :</i>			
• Actions gratuites et stock-options dilutifs	3 224 111	4 489 716	5 161 031
• Bons de souscription d'actions (BSA)	3 146 474	1 390 663	893 900
• Actions résultant de la conversion des emprunts convertibles	2 543 301	17 231 086	28 463 470
Nombre d'actions – dilué	224 430 805	224 143 700	237 066 159
(en euros)			
BÉNÉFICE NET COURANT PAR ACTION ⁽²⁾	3,67	3,49	2,95
BÉNÉFICE NET COURANT PAR ACTION - DILUÉ ⁽²⁾	3,54	3,20	2,63

(1) En application d'IAS 19 révisée, les chiffres ont été retraités comme expliqué dans la note 1 « Règles et méthodes comptables ».

(2) BNPA après élimination des pertes de valeur, de l'amortissement des incorporels liés aux acquisitions, des principales plus (moins)-values de cession et d'ajustement de juste valeur, de la réévaluation des *earn-out* et des coûts de fusion Publicis/Omnicom.

Note 10 Écarts d'acquisition

Variation des écarts d'acquisition

(en millions d'euros)	Valeur brute	Perte de valeur ⁽²⁾	Valeur nette
1^{ER} JANVIER 2011	4 430	(152)	4 278
Acquisitions	639	-	639
Variations liées à la comptabilisation des engagements de rachats de participations ne donnant pas le contrôle ⁽¹⁾	7	-	7
Cessions et sorties d'actifs	(27)	-	(27)
Change et divers	311	(1)	310
31 DÉCEMBRE 2011	5 360	(153)	5 207
Acquisitions	477	-	477
Perte de valeur	-	(1)	(1)
Variations liées à la comptabilisation des engagements de rachats de participations ne donnant pas le contrôle ⁽¹⁾	39	-	39
Cessions et sorties d'actifs	(9)	-	(9)
Change et divers	(46)	-	(46)
31 DÉCEMBRE 2012	5 821	(154)	5 667
Acquisitions	617	-	617
Variations liées à la comptabilisation des engagements de rachats de participations ne donnant pas le contrôle ⁽¹⁾	37	-	37
Cessions et sorties d'actifs	(6)	1	(5)
Change et divers	(201)	8	(193)
31 DÉCEMBRE 2013	6 268	(145)	6 123

(1) Voir note 1.3 sur le traitement comptable des engagements de rachats d'intérêts ne donnant pas le contrôle.

(2) Voir aussi note 5.

Concernant les principales acquisitions de l'année 2013, les travaux d'allocation du prix d'acquisition de LBi ont été réalisés en 2013 (voir note 2 « Variations du périmètre de consolidation »).

Il n'y a pas eu d'autre acquisition majeure au cours de l'exercice 2013.

L'analyse des écarts d'acquisition par zones géographiques est indiquée dans la note 27.



Note 11 Immobilisations incorporelles nettes

Variation des immobilisations incorporelles à durée de vie définie

(en millions d'euros)	Relations contractuelles avec les clients			Logiciel, technologies et divers		
	Valeur brute	Amortissement/ Perte de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Amortissement/ Perte de valeur	Valeur nette
1^{ER} JANVIER 2011	691	(343)	348	190	(155)	35
Acquisitions	71	-	71	46	-	46
Amortissement	-	(36)	(36)	-	(17)	(17)
Perte de valeur	-	-	-	-	-	-
Cessions et sorties d'actifs	-	-	-	(36)	36	-
Change et divers	23	(16)	7	2	(1)	1
31 DÉCEMBRE 2011	785	(395)	390	202	(137)	65
Acquisitions	40	-	40	23	-	23
Amortissement	-	(41)	(41)	-	(30)	(30)
Perte de valeur	-	-	-	-	(1)	(1)
Cessions et sorties d'actifs	-	-	-	(7)	7	-
Change et divers	(14)	5	(9)	5	(3)	2
31 DÉCEMBRE 2012	811	(431)	380	223	(164)	59
Acquisitions	35	-	35	31	-	31
Amortissement	-	(45)	(45)	-	(18)	(18)
Perte de valeur	-	-	-	-	(2)	(2)
Cessions et sorties d'actifs	-	-	-	(8)	6	(2)
Change et divers	(35)	17	(18)	8	(8)	-
31 DÉCEMBRE 2013	811	(459)	352	254	(186)	68

Variation des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie et du total des immobilisations incorporelles

(en millions d'euros)	Marques			Total des immobilisations incorporelles		
	Valeur brute	Perte de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Amortissement/ Perte de valeur	Valeur nette
1^{ER} JANVIER 2011	511	(38)	473	1 392	(536)	856
Acquisitions	38	-	38	155	-	155
Amortissement	-	(1)	(1)	-	(54)	(54)
Perte de valeur	-	-	-	-	-	-
Cessions et sorties d'actifs	-	-	-	(36)	36	-
Change et divers	21	(1)	20	46	(18)	28
31 DÉCEMBRE 2011	570	(40)	530	1 557	(572)	985
Acquisitions	30	-	30	93	-	93
Amortissement	-	(1)	(1)	-	(72)	(72)
Perte de valeur	-	(6)	(6)	-	(7)	(7)
Cessions et sorties d'actifs	-	-	-	(7)	7	-
Change et divers	(12)	2	(10)	(21)	4	(17)
31 DÉCEMBRE 2012	588	(45)	543	1 622	(640)	982
Acquisitions	-	-	-	66	-	66
Amortissement	-	(1)	(1)	-	(64)	(64)
Perte de valeur	-	(1)	(1)	-	(3)	(3)
Cessions et sorties d'actifs	-	-	-	(8)	6	(2)
Change et divers	(24)	2	(22)	(51)	11	(40)
31 DÉCEMBRE 2013	564	(45)	519	1 629	(690)	939

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les tests de valeur réalisés par un expert indépendant à la clôture des exercices 2013 et 2012 ont conduit le Groupe à constater une perte de valeur de 3 et 7 millions d'euros (voir note 5).

Aucune perte de valeur n'a été constatée à la clôture de l'exercice 2011.



Note 12 Immobilisations corporelles nettes

(en millions d'euros)	Terrains et constructions	Autres	Total
VALEURS BRUTES AU 1^{ER} JANVIER 2011	267	929	1 196
Augmentations	-	104	104
Diminutions	-	(110)	(110)
Variations de périmètre	1	16	17
Change et divers	3	13	16
VALEURS BRUTES AU 31 DÉCEMBRE 2011	271	952	1 223
Augmentations	-	107	107
Diminutions	(1)	(51)	(52)
Variations de périmètre	-	46	46
Change et divers	(1)	(10)	(11)
VALEURS BRUTES AU 31 DÉCEMBRE 2012	269	1 044	1 313
Augmentations	-	105	105
Diminutions	-	(80)	(80)
Variations de périmètre	1	52	53
Change et divers	(5)	(45)	(50)
VALEURS BRUTES AU 31 DÉCEMBRE 2013	265	1 076	1 341
AMORTISSEMENTS CUMULÉS AU 31 DÉCEMBRE 2012	(46)	(761)	(807)
Augmentations	(4)	(101)	(105)
Diminutions	-	78	78
Variations de périmètre	(1)	(30)	(31)
Change et divers	2	35	37
AMORTISSEMENTS CUMULÉS AU 31 DÉCEMBRE 2013	(49)	(779)	(828)
VALEURS NETTES AU 31 DÉCEMBRE 2013	216	297	513

Terrains et constructions

Au 31 décembre 2013, Publicis dispose en pleine propriété d'un patrimoine immobilier, qui figure au bilan pour une valeur nette de 169 millions d'euros.

Le principal actif est l'immeuble du siège social situé au 133, avenue des Champs-Élysées, à Paris. Cet immeuble de sept étages comprend environ 12 000 m² de bureaux, occupés par les sociétés du Groupe, et 1 500 m² de surfaces commerciales, occupées par Publicisdrugstore ainsi que deux salles de cinéma ouvertes au public.

Autres immobilisations corporelles

Le Groupe dispose notamment d'importants équipements informatiques dédiés à la création et à la production publicitaire, à la gestion de l'achat d'espace et aux travaux administratifs.

Immobilisations en location-financement

Le montant net total de ces biens inscrit au bilan consolidé s'élève à 47 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Il s'agit essentiellement de l'immeuble Leo Burnett au 35 West Wacker Drive à Chicago (États-Unis). Le contrat de location-financement de ce dernier représente une valeur d'immobilisation brute de 83 millions d'euros amortie sur 30 ans.



COMPTES CONSOLIDÉS – EXERCICE 2013

Notes annexes aux états financiers consolidés

Les immobilisations corporelles incluent les montants suivants au titre des biens en location-financement :

(en millions d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Valeur brute des constructions	81	83	85
Amortissements	(34)	(31)	(29)
VALEUR NETTE	47	52	56

Note 13 Participations dans des entreprises associées

Les titres mis en équivalence s'élèvent à 28 millions d'euros au 31 décembre 2013 (contre 23 millions d'euros au 31 décembre 2012 et 43 millions d'euros au 31 décembre 2011).

(en millions d'euros)	Valeur au bilan
MONTANT AU 1^{ER} JANVIER 2011	140
Entrées de périmètre	-
Sorties de périmètre	(96)
Quote-part de résultat	17
Dividendes versés	(14)
Effet de change et autres	(5)
MONTANT AU 31 DÉCEMBRE 2011	43
Entrées de périmètre	5
Sorties de périmètre	(42)
Quote-part de résultat	25
Dividendes versés	(8)
Effet de change et autres	-
MONTANT AU 31 DÉCEMBRE 2012	23
Entrées de périmètre	10
Sorties de périmètre	(2)
Quote-part de résultat	5
Dividendes versés	(4)
Effet de change et autres	(4)
MONTANT AU 31 DÉCEMBRE 2013	28

Les principaux éléments du bilan et du compte de résultat des entreprises associées sont les suivants :

(en millions d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Quote-part dans le bilan des entreprises associées			
Actifs non courants	23	34	16
Actifs courants	38	43	107
TOTAL ACTIF	61	77	123
Passifs non courants	3	3	3
Passifs courants	30	51	76
TOTAL PASSIF	33	54	79
ACTIFS NETS	28	23	43



(en millions d'euros)	2013	2012	2011
Quote-part dans le résultat des entreprises associées			
Revenu	54	109	111
Résultat	5	25	17
Valeur comptable de l'investissement	28	23	43

Les principales sociétés mises en équivalence sont Jana Mobile, Burrell Communications, Somupi et M Publicité. Au 31 décembre 2013, les valeurs au bilan de ces quatre sociétés s'élèvent respectivement à 9 millions, 5 millions, 3 millions et 3 millions d'euros.

Note 14 Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers comprennent notamment les investissements classés dans la catégorie « disponibles à la vente ».

La partie à moins d'un an des autres actifs financiers non courants a été classée en actifs courants.

(en millions d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Actifs financiers disponibles à la vente			
• Titres IPG	-	41	37
• Fonds Commun de Placement à Risques ⁽¹⁾	41	23	-
• Titres LBi	-	94	-
• Autres	8	9	8
Dépôts de garanties	23	24	28
Prêts à des sociétés non consolidées	26	27	10
Créances rattachées à des participations	13	15	6
Autres	49	49	49
Valeur brute	160	282	138
Dépréciation	(39)	(40)	(25)
VALEUR NETTE	121	242	113

(1) En mars 2012, France Télécom-Orange et Publicis Groupe ont officialisé leur partenariat avec Iris Capital Management. Dans le cadre de ce partenariat, Publicis Groupe s'est engagé à apporter un montant de 74 millions d'euros afin d'investir dans des entreprises créatrices de valeur dans l'économie numérique.

En novembre 2012, le Groupe a lancé une Offre Publique d'Achat sur la totalité des actions émises et en circulation de LBi. Au 31 décembre 2013, Publicis détient 100 % de LBi. Suite à cette prise de contrôle, les titres classés en actifs financiers sont désormais consolidés (voir note 2).

Par ailleurs, Publicis a cédé sa participation dans Interpublic Group (IPG) entre le 9 et le 23 décembre 2013. Publicis détenait 1,13 % de Interpublic Group (IPG), participation non consolidée classée en titres « disponibles à la vente ». Le cours historique des actions IPG était de 3,87 dollars US. Le cours moyen coté entre le 9 et le 23 décembre 2013 était de 16,74 dollars US. Cette cession a généré une plus-value de 47 millions d'euros.

Note 15 Stocks et en-cours de production

(en millions d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Valeur brute	311	344	345
Dépréciation des en-cours	(4)	(2)	(2)
VALEUR NETTE	307	342	343

Note 16 Clients et comptes rattachés

(en millions d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Créances clients ⁽¹⁾	7 059	6 933	6 542
Effets à recevoir	12	9	10
VALEUR BRUTE	7 071	6 942	6 552
Dépréciation à l'ouverture	(101)	(106)	(103)
Dépréciation de l'exercice	(14)	(9)	(32)
Reprise de l'exercice	38	15	21
Variations de périmètre	(4)	-	7
Change et divers	4	(1)	1
Dépréciation à la clôture	(77)	(101)	(106)
VALEUR NETTE	6 994	6 841	6 446

(1) Y compris les créances clients facturées pour un montant de 5 176 millions d'euros au 31 décembre 2013, 5 321 millions d'euros au 31 décembre 2012 et 5 004 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Note 17 Autres créances et actifs courants

(en millions d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012	31 décembre 2011
État, impôts et taxes	185	248	206
Avances et acomptes versés aux fournisseurs	152	169	150
Charges constatées d'avance	76	72	77
Dérivés sur couverture d'actifs et passifs courants	18	4	4
Dérivés sur prêts et emprunts intragroupe	16	2	3
Dérivé de couverture de juste valeur sur l'Eurobond 2012 et 2015	0	13	12
Autres créances et autres actifs courants	78	92	116
Valeur brute	525	600	568
Dépréciation	(8)	(9)	(7)
VALEUR NETTE	517	591	561

Note 18 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Banques et caisses	441	349	291
Placements liquides à court terme	1 001	965	1 883
TOTAL	1 442	1 314	2 174

Au 31 décembre 2013, les placements liquides à court terme comprennent principalement des sicav classées dans la catégorie AMF - monétaire court terme, soumis à un risque négligeable de changement de valeur.



Note 19 Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres est présenté avec les autres états financiers consolidés.

Rachat des actions propres détenues par Dentsu le 15 février 2013

Dans le cadre du programme de rachat approuvé par l'Assemblée générale des actionnaires du 29 mai 2012, et faisant suite à la proposition faite par Dentsu, Publicis Groupe a racheté le 15 février 2013 un bloc de 3,9 millions de ses propres actions pour un montant total de 181 millions d'euros, soit 46,82 euros par action. L'opération a été réalisée avec une décote de 4,7 % par rapport au cours de clôture de Bourse du 14 février 2013.

Capital social de la société mère

Les mouvements sur actions composant le capital social sur les trois derniers exercices sont les suivants :

(en actions)	2013	2012	2011
Capital social au 1 ^{er} janvier	210 008 734	193 357 945	191 645 241
Augmentation de capital	6 014 644	27 410 602	1 712 704
Annulation d'actions	-	(10 759 813)	-
ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE	216 023 378	210 008 734	193 357 945
Autodétention au 31 décembre	(9 436 116)	(10 805 084)	(7 361 882)
ACTIONS EN CIRCULATION AU 31 DÉCEMBRE	206 587 262	199 203 650	185 996 063

Le capital de Publicis Groupe SA a augmenté de 2 405 858 euros au cours de l'exercice 2013, correspondant à 6 014 644 actions de 0,40 euro nominal :

- 292 076 actions émises dans le cadre des plans d'actions gratuites pour lesquelles la livraison définitive est intervenue au cours de l'exercice ;
- 1 562 129 actions émises en remboursement de la neuvième tranche de l'Orane (voir note 24 « Engagements ») ;
- 1 361 502 actions émises suite à l'exercice par certains actionnaires de l'option de paiement du dividende en actions ;
- 2 798 937 actions créées suite à l'exercice par certains porteurs de leurs bons de souscription d'actions.

Le capital social de Publicis Groupe SA s'élève au 31 décembre 2013 à 86 409 351 euros, divisé en 216 023 378 actions de 0,40 euro.

Neutralisation des actions propres existantes au 31 décembre 2013

Les actions propres détenues en portefeuille à la clôture, y compris celles détenues dans le cadre du contrat de liquidité, sont portées en déduction des capitaux propres.

Le portefeuille d'actions auto détenues a évolué comme suit au cours des années 2011, 2012 et 2013 :

	Nombre d'actions
ACTIONS PROPRES DÉTENUES AU 31 DÉCEMBRE 2010 ⁽¹⁾	9 274 171
Cessions (levées de stock-options)	(1 922 288)
Livraison d'actions suite demande de conversion Océane 2014	(1)
Mouvements réalisés dans le cadre du contrat de liquidité	10 000
ACTIONS PROPRES DÉTENUES AU 31 DÉCEMBRE 2011 ⁽¹⁾	7 361 882
Rachats de titres détenus par la société Dentsu	18 000 000
Annulation partielle des titres rachetés à la société Dentsu	(10 759 813)
Cessions (levées de stock-options) et livraisons d'actions gratuites (plan de co-investissement France)	(3 754 829)
Livraison d'actions suite demande de conversion Océane 2014	(52 156)
Mouvements réalisés dans le cadre du contrat de liquidité	10 000
ACTIONS PROPRES DÉTENUES AU 31 DÉCEMBRE 2012 ⁽¹⁾	10 805 084
Rachats de titres détenus par la société Dentsu	3 875 139
Cessions (levées de stock-options) et livraisons d'actions gratuites (plan de co-investissement étranger et autres plans)	(3 166 374)
Livraison d'actions suite demandes de conversion Océane 2018	(2 096 233)
Mouvements réalisés dans le cadre du contrat de liquidité	18 500
ACTIONS PROPRES DÉTENUES AU 31 DÉCEMBRE 2013 ⁽¹⁾	9 436 116

(1) Y compris actions détenues au titre du contrat de liquidité (38 500 au 31 décembre 2013, 20 000 au 31 décembre 2012 et 10 000 actions au 31 décembre 2011).

Dividendes votés et proposés

	Par action (en euros)	Total (en millions d'euros)
Dividendes payés dans l'année 2013 (exercice 2012)	0,90	178 ⁽¹⁾
Dividendes proposés à l'Assemblée générale (exercice 2013)	1,10	237 ⁽²⁾

(1) Montant payé en actions sur option des actionnaires concernés à hauteur de 71 millions d'euros (entraînant la création de 1 361 502 actions).

(2) Montant pour l'ensemble des actions existantes au 31 décembre 2013, y compris actions propres.

La distribution proposée au titre de l'exercice 2013 sera soumise à la taxe de 3 % sur les dividendes pour la partie payée en numéraire.

Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. La Direction du Groupe prête attention au ratio d'endettement défini comme étant la dette nette (dette financière diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie) divisée par les capitaux propres (incluant les participations ne donnant pas le contrôle) et a déterminé que le ratio optimal d'endettement est inférieur à 0,50. Au 31 décembre des trois dernières années (2013, 2012, 2011), le ratio d'endettement était négatif ou quasiment nul.

La Direction veille également au taux de distribution du dividende qui est défini comme le rapport entre le dividende unitaire et le bénéfice net par action. Ce taux sera de 30 % au titre de l'exercice 2013 compte tenu du niveau de dividende (1,10 euro par action) qui sera proposé à la prochaine Assemblée générale des actionnaires, contre 24,7 % (après ajustement du BNPA 2012 en application d'IAS 19 révisée) et 23,6 % au titre des exercices 2012 et 2011.

Le Groupe achète ses propres actions sur le marché dans le cadre de la délégation donnée, pour une durée de 18 mois, par l'Assemblée générale des actionnaires au Directoire le 29 mai 2013. Au cours des exercices 2011, 2012 et 2013 le Groupe a racheté directement ses propres actions afin d'honorer ses obligations dans le cadre des plans de stock-options et d'actions gratuites attribués aux salariés, des demandes de conversion des emprunts obligataires ou encore d'annuler ses actions. Au cours de ces mêmes exercices, le Groupe a également procédé indirectement à l'achat et à la vente de ses propres actions par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant au nom et pour le compte de Publicis Groupe SA en toute indépendance et sans être influencé par celle-ci, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la



charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers. Un montant de 15 millions d'euros a été affecté à l'origine du contrat de liquidité signé avec Kepler Cheuvreux Securities le 3 juillet 2012 (en remplacement du précédent contrat qui existait avec SG Securities).

L'Assemblée générale des actionnaires du 29 mai 2013 a également renouvelé, pour une période de 26 mois, l'autorisation de procéder à la réduction du capital social par annulation d'actions détenues par Publicis Groupe SA dans la limite de 10 % du capital social ; cette autorisation a été déléguée au Directoire.

Note 20 Provisions pour risques et charges

(en millions d'euros)	Restructuration	Engagements immobiliers	Engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	Risques et litiges	Autres provisions	Total
1^{ER} JANVIER 2011 ⁽¹⁾	22	63	255	149	83	572
Dotations	4	3	23	40	38	102
Utilisations	(14)	(12)	(33)	(9)	(22)	(90)
Autres reprises	-	(8)	(7)	(15)	(6)	(36)
Variations de périmètre	-	1	(3)	30	3	31
Pertes (gains) actuariels	-	-	46	-	-	51
Change et divers	2	(10)	5	1	(9)	(11)
31 DÉCEMBRE 2011 ⁽¹⁾	14	37	286	196	87	620
Dotations	20	2	23	63	41	149
Utilisations	(10)	(11)	(60)	(19)	(19)	(119)
Autres reprises	-	(1)	-	(45)	(13)	(59)
Variations de périmètre	3	-	1	4	1	9
Pertes (gains) actuariels	-	-	30	-	-	30
Change et divers	(5)	-	5	(2)	2	-
31 DÉCEMBRE 2012 ⁽¹⁾	22	27	285	197	99	630
Dotations	18	5	32	26	12	93
Utilisations	(13)	(5)	(43)	(15)	(18)	(94)
Autres reprises	(1)	(6)	(3)	(44)	(27)	(81)
Variations de périmètre	1	-	1	1	3	6
Pertes (gains) actuariels	-	-	(26)	-	-	(26)
Change et divers	(1)	(1)	(8)	(5)	(6)	(21)
31 DÉCEMBRE 2013	26	20	238	160	63	507
Dont à court terme	22	6	34	63	14	139
Dont à long terme	4	14	204	97	49	368

(1) En application d'IAS 19 révisée, les chiffres ont été retraités comme expliqué dans la note 1 « Règles et méthodes comptables ».

Provisions pour restructuration

Elles comprennent une estimation des coûts de fermeture ou de restructuration de certaines activités résultant de plans annoncés et non encore exécutés à fin 2013 (principalement indemnités de licenciement). Les plans, détaillés par projet et par nature, ont fait l'objet d'un processus préalable d'approbation par la Direction générale. Ces plans sont suivis de manière centralisée de façon à consommer la provision en fonction des coûts effectivement encourus et à justifier le solde restant à la clôture en fonction des dépenses restant à effectuer.

Provisions sur engagements immobiliers

Le principal montant des provisions sur engagements immobiliers est relatif à l'acquisition de Bcom3 de 6 millions d'euros au 31 décembre 2013 qui concerne essentiellement la ville de New York en particulier le contrat de location du 375 Hudson Street. Les évaluations ont été effectuées sur la base de l'actualisation des loyers à payer diminués des produits attendus des sous-locations.



Provisions pour risques et litiges

Les provisions pour risques et litiges comprennent les risques et litiges de toute nature notamment commerciaux, fiscaux et sociaux. Les deux zones principalement concernées par les litiges et risques fiscaux qui constituent l'essentiel de la provision sont l'Amérique du Nord et l'Amérique latine. Par ailleurs, la décomposition par nature des risques et litiges fiscaux est la suivante :

- les impôts sur les sociétés pour environ 70 % ;
- les autres impôts et taxes pour environ 30 %.

Obligations au titre des avantages du personnel

Les obligations au titre des avantages du personnel (voir note 21) comprennent :

- les plans de retraite à prestations définies ;
- les plans de couverture médicale post-emploi ;
- les avantages à long terme comme les rémunérations différées et les médailles du travail.

Note 21 Engagements de retraite et autres avantages à long terme

Plans de retraite à prestations définies

Le Groupe a des obligations dans un certain nombre de plans de retraite à prestations définies, qui se répartissent principalement entre :

- des fonds de pensions (72 % des obligations du groupe) : il s'agit de droits acquis par les employés, avec obligations de préfinancement externe principalement aux États-Unis et en Angleterre ;
- d'autres régimes de retraites type Indemnités de Fin de Carrière (24 % des obligations du groupe), notamment en France : les droits ne sont pas acquis, le paiement est donc incertain et lié notamment à la présence des employés au moment du départ à la retraite ;
- des régimes de couverture de frais médicaux pour les retraités (4 % des obligations du groupe) constitués d'une dette effective pour les retraités actuels, et d'une provision pour les actifs futurs retraités, en particulier aux États-Unis et en Angleterre.

Les régimes les plus significatifs sont donc les fonds de pension au Royaume-Uni (37 % des obligations du Groupe) et aux États-Unis (35 % des obligations du Groupe).

- Au Royaume-Uni, les obligations du Groupe sont gérées au travers de six fonds de pension administrés par des conseils paritaires indépendants. Ces conseils indépendants sont composés de représentants du Groupe, des employés et retraités et parfois d'un expert indépendant. La réglementation requiert que ces conseils agissent dans l'intérêt des bénéficiaires du régime, ils doivent notamment s'assurer de l'équilibre financier des fonds de pension, et veiller à leur politique d'investissement et à leur gestion.

Quatre des six fonds de pension sont fermés et gelés. L'ensemble des droits acquis (qui sont basés sur le salaire et le nombre d'années d'ancienneté dans le Groupe) a été figé : les bénéficiaires encore en activité n'acquies plus de droits dans ces fonds à prestations définies.

L'obligation des fonds de pension au Royaume-Uni concerne des retraités (58 %), des bénéficiaires de droits différés n'ayant pas encore liquidé leurs droits à retraite (35 %) et des employés en activité (7 %).

- Aux États-Unis, les obligations du groupe consistent essentiellement en un fonds de pension fermé et gelé. L'obligation concerne des bénéficiaires de droits différés n'ayant pas encore liquidé leurs droits à retraite (27 % des obligations), des retraités (30 % des obligations) et des employés en activité (43 %).

Les valorisations de plans de retraite à prestations définies ont été réalisées par des experts indépendants. Les principaux pays concernés sont les États-Unis, l'Angleterre, l'Allemagne, la France, les Émirats Arabes Unis, l'Arabie Saoudite, le Bahreïn, la Corée et le Japon.

Aucun évènement significatif de nature à modifier la valeur de l'engagement du Groupe au titre de ces régimes (modification significative de plan) n'est intervenu au cours de l'exercice.

Couverture financière

Le groupe Publicis couvre ces engagements par des actifs financiers, principalement au Royaume-Uni et aux États-Unis, afin de respecter ses obligations légales et/ou contractuelles et de limiter son exposition au risque de dérive de ces engagements (volatilité des taux, de l'inflation, allongement de l'espérance de vie...).

La stratégie de couverture des engagements du groupe s'appuie sur des études de gestion actif/passif régulières pour s'assurer d'une allocation d'actifs optimale qui doivent permettre à la fois de limiter l'exposition aux risques de marchés en diversifiant les catégories d'actifs selon leur profil de risque, et doivent correspondre au mieux aux prestations à verser aux bénéficiaires, en fonction de la maturité des plans. Ces analyses sont réalisées par des conseillers indépendants et soumises à l'approbation des *Trustees*. Les investissements sont réalisés en



fonction des contraintes légales et des conditions de déductibilité de telles couvertures propres à chaque pays. Les besoins de financement sont généralement déterminés plan par plan et de fait le surplus d'actif des plans surfinancés ne peut être utilisé pour couvrir les plans sous-financés.

Exposition aux risques

Les principaux risques auxquels le Groupe est exposé au travers des fonds de pension au Royaume-Uni et aux États-Unis sont les suivants :

- **Volatilité des actifs financiers** : les actifs financiers des régimes (actions, obligations...) ont le plus souvent un rendement supérieur au taux d'actualisation sur le long terme, mais sont volatiles à court terme, d'autant plus qu'ils sont mesurés à la juste valeur pour les besoins de la comptabilité annuelle du Groupe. L'allocation des actifs financiers est déterminée de manière à assurer la viabilité financière du régime à long terme ;
- **Variation des taux obligataires** : une diminution des taux obligataires privés conduit à une augmentation de l'obligation des régimes telle que comptabilisée par le Groupe, même si cette augmentation est en partie réduite par un accroissement de la valeur des actifs financiers des régimes (pour la part d'obligations privées de première catégorie) ;
- **Longévité** : la plus grande part des prestations garanties par les régimes sont des prestations viagères, l'augmentation de l'espérance de vie conduit donc à une augmentation de l'obligation de ces régimes ;
- **Inflation** : une partie importante des prestations garanties par les fonds de pension au Royaume-Uni est indexée sur l'inflation. Une hausse de l'inflation conduit à une augmentation de l'obligation (même si dans la plupart des cas des plafonds sont définis pour protéger le régime contre une hyper inflation). La plupart des actifs financiers sont soit non affectés par l'inflation, soit peu corrélés à l'inflation, ce qui induit donc qu'une hausse de l'inflation conduirait à une hausse du déficit du régime au sens comptable. Les fonds de pension américains n'exposent pas le Groupe à un risque important lié à l'inflation, les prestations n'étant pas indexées sur l'inflation.

Écarts actuariels

Les écarts actuariels constatent les augmentations ou les diminutions de la valeur actuelle d'une obligation au titre de prestations définies ou de la juste valeur des actifs du régime correspondant. Les écarts actuariels résultant de la variation de la valeur actuelle d'une obligation d'un régime à prestations définies proviennent d'une part des ajustements liés à l'expérience (différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et la réalité observée) et d'autre part des effets de changements d'hypothèses actuarielles.

Comme indiqué en note 1, l'application de l'amendement de la norme IAS 19 n'a pas eu d'effet significatif sur la situation nette du Groupe. En effet, l'amendement prévoit principalement l'obligation d'enregistrer les écarts actuariels, relatifs aux régimes à prestations définies, en gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres. Cette méthode était déjà appliquée par le Groupe.

Autres avantages à long terme

Le groupe Publicis comptabilise également divers avantages à long terme, principalement des primes d'ancienneté, des médailles du travail en France notamment, et certains plans pluriannuels pour lesquels la rémunération différée est liée à des conditions de présence.

Variation de la dette actuarielle

(en millions d'euros)	31 décembre 2013			31 décembre 2012 ⁽¹⁾			31 décembre 2011 ⁽¹⁾		
	Retraite	Médical	Total	Retraite	Médical	Total	Retraite	Médical	Total
Dette actuarielle en début d'exercice	(567)	(24)	(591)	(508)	(24)	(532)	(459)	(22)	(481)
Coût courant des services rendus	(16)	-	(16)	(14)	-	(14)	(11)	-	(11)
Réductions d'effectifs, modifications ou fermetures de plans	-	-	-	-	-	-	7	-	7
Cotisations des participants au régime	-	-	-	-	(1)	(1)	-	(1)	(1)
Prestations versées	33	2	35	27	2	29	24	2	26
Intérêts sur la dette actuarielle	(19)	(1)	(20)	(21)	(1)	(22)	(21)	(1)	(22)
Effet de réévaluation	38	2	40	(53)	-	(53)	(37)	(1)	(38)
<i>Gains (pertes) d'expérience</i>	10	1	11	(3)	-	(3)	-	-	-
<i>Gains (pertes) liés au changement d'hypothèses économiques</i>	25	-	25	4	1	5	(39)	(1)	(40)
<i>Gains (pertes) liés aux autres changements d'hypothèses démographiques</i>	3	1	4	(54)	(1)	(55)	2	-	2
Acquisitions, cessions	2	-	2	-	-	-	3	-	3
Écarts de change	17	1	18	2	-	2	(14)	(1)	(15)
DETTE ACTUARIELLE EN FIN D'EXERCICE	(512)	(20)	(532)	(567)	(24)	(591)	(508)	(24)	(532)

(1) En application d'IAS 19 révisée, les chiffres ont été retraités comme expliqué dans la note 1 « Règles et méthodes comptables ».

Variation de la juste valeur des placements

(en millions d'euros)	31 décembre 2013			31 décembre 2012 ⁽¹⁾			31 décembre 2011 ⁽¹⁾		
	Retraite	Médical	Total	Retraite	Médical	Total	Retraite	Médical	Total
Juste valeur des placements début d'exercice	353	-	353	307	-	307	279	-	279
Rendement effectif des actifs du régime	38	-	38	40	-	40	12	-	12
Cotisations employeur	27	2	29	21	-	21	20	-	20
Frais administratifs	(1)	-	(1)	-	-	-	-	-	-
Acquisitions, cessions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestations versées	(31)	(2)	(33)	(16)	-	(16)	(14)	-	(14)
Écarts de change	(11)	-	(11)	1	-	1	10	-	10
JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS FIN D'EXERCICE	375	-	375	353	-	353	307	-	307
COUVERTURE FINANCIÈRE	(137)	(20)	(157)	(214)	(24)	(238)	(201)	(24)	(225)
Incidence du plafonnement des actifs	(29)	-	(29)	(11)	-	(11)	(8)	-	(8)
Effet de l'exigence de financement minimal	(18)	-	(18)	-	-	-	-	-	-
Provision nette sur engagements de retraite à prestations définies et couverture médicale post-emploi	(184)	(20)	(204)	(225)	(24)	(249)	(209)	(24)	(233)
PROVISION SUR AUTRES AVANTAGES À LONG TERME	(34)	-	(34)	(36)	-	(36)	(53)	-	(53)
TOTAL PROVISION SUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE, AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET À LONG TERME	(218)	(20)	(238)	(261)	(24)	(285)	(262)	(24)	(286)

(1) En application d'IAS 19 révisée, les chiffres ont été retraités comme expliqué dans la note 1 « Règles et méthodes comptables ».



Charge d'engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

(en millions d'euros)	31 décembre 2013			31 décembre 2012 ⁽¹⁾			31 décembre 2011 ⁽¹⁾		
	Retraite	Médical	Total	Retraite	Médical	Total	Retraite	Médical	Total
Coût courants des services rendus au cours de l'exercice	(16)	-	(16)	(14)	-	(14)	(11)	-	(11)
Réductions d'effectifs et fermeture de plans	-	-	-	-	-	-	7	-	7
Coût des autres régimes (y compris régimes à cotisations définies) et autres avantages	(85)	-	(85)	(82)	-	(82)	(65)	-	(65)
Charge financière	(6)	(1)	(7)	(1)	(1)	(2)	(2)	(1)	(3)
Frais administratifs hors frais de gestion des plans	(1)	-	(1)						
COÛT TOTAL DES RETRAITES COMPTABILISÉ EN COMPTE DE RÉSULTAT	(108)	(1)	(109)	(97)	(1)	(98)	(71)	(1)	(72)

(1) En application d'IAS 19 révisée, les chiffres ont été retraités comme expliqué dans la note 1 « Règles et méthodes comptables ».

Répartition des actifs de couverture

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des plans par nature d'actifs et par hiérarchie de juste valeur. Les différents niveaux de hiérarchie de juste valeur sont définis dans la note 25.

(en millions d'euros)	31 décembre 2013				31 décembre 2012 ⁽¹⁾				31 décembre 2011 ⁽¹⁾			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	174			174	189			189	160			160
Obligations		78		78		74		74		70		70
Obligations d'État		108		108		69		69		58		58
Immobilier			7	7			8	8			6	6
Autres			8	8			13	13			13	13
TOTAL	174	186	15	375	189	143	21	353	160	128	19	307

(1) En application d'IAS 19 révisée, les chiffres ont été retraités comme expliqué dans la note 1 « Règles et méthodes comptables ».

Estimation de la contribution employeur et des prestations futures à payer

(en millions d'euros)	Retraite	Médical	Total
Estimation de la contribution employeur pour 2013	22	1	23

(en millions d'euros)	31 décembre 2013		
	Retraite	Médical	Total
Estimation des prestations futures à payer			
2014	29	2	31
2015	29	1	30
2016	28	1	29
2017	29	1	30
2018	29	1	30
Exercices 2019 à 2023	154	7	161
TOTAL SUR LES 10 PROCHAINS EXERCICES	298	13	311

La duration moyenne des plans à fin décembre 2013 est de 12,14 ans.

Hypothèses actuarielles (Taux moyens pondérés)

Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux taux de rendement des obligations privées à long terme de première catégorie (notées au moins AA) et de maturité équivalente à la durée des régimes évalués. Ils ont été arrêtés sur la base d'indices externes communément retenus comme référence, notamment l'iBoxx en Europe et le City Group Index aux USA.

31 décembre 2013	Régimes de retraite				Couverture médicale postérieure à l'emploi	
	États-Unis	Royaume-Uni	Zone Euro	Autres pays	États-Unis	Royaume-Uni
Taux d'actualisation	4,11 %	4,25 % - 4,45 %	3,17 %	1,00 % - 4,15 %	4,11 %	4,25 % - 4,45 %
Augmentations futures des salaires	n/a	4,10 % - 4,35 %	2,25 % ⁽²⁾	1,50 % - 6,00 %	5,00 %	n/a
Augmentations futures des retraites	n/a	2,00 % - 3,70 %	2,00 % ⁽²⁾	n/a	n/a	n/a

31 décembre 2012 ⁽¹⁾	Régimes de retraite				Couverture médicale postérieure à l'emploi	
	États-Unis	Royaume-Uni	Zone Euro	Autres pays	États-Unis	Royaume-Uni
Taux d'actualisation	3,20 %	3,90 % - 4,40 %	3,00 %	1,20 % - 3,49 %	3,20 %	3,90 % - 4,40 %
Augmentations futures des salaires	n/a	3,55 % - 3,80 %	2,25 % ⁽²⁾	1,50 % - 6,00 %	5,00 %	n/a
Augmentations futures des retraites	n/a	1,80 % - 3,50 %	2,00 % ⁽²⁾	n/a	n/a	n/a

31 décembre 2011 ⁽¹⁾	Régimes de retraite				Couverture médicale postérieure à l'emploi	
	États-Unis	Royaume-Uni	Zone Euro	Autres pays	États-Unis	Royaume-Uni
Taux d'actualisation	4,09 %	4,70 %	4,50 %	1,30 % - 4,79 %	4,09 %	4,70 %
Augmentations futures des salaires	n/a	3,75 % - 4,00 %	2,25 % ⁽²⁾	1,50 % - 6,00 %	5,00 %	n/a
Augmentations futures des retraites	n/a	1,70 % - 3,60 %	2,00 % ⁽²⁾	n/a	n/a	n/a

(1) En application d'IAS 19 révisée, les chiffres ont été retraités comme expliqué dans la note 1 « Règles et méthodes comptables ».

(2) Pour l'Allemagne uniquement.

Le taux d'augmentation des frais médicaux retenu pour l'exercice 2013 est de 8,10 % avec une baisse progressive vers un taux de 4,85 % à compter de 2014.

Analyse de sensibilité

Régimes de retraite (en millions d'euros)	Augmentation de 1 %				
	États-Unis	Royaume-Uni	Zone Euro	Autres pays	Total
Variation du taux d'actualisation					
Effet sur la dette actuarielle en fin d'exercice	(18)	(26)	(9)	(4)	(57)
Variation du taux d'augmentation des salaires					
Effet sur la dette actuarielle en fin d'exercice	-	1	7	4	12



Régimes de retraite (en millions d'euros)	Diminution de 1 %				Total
	États-Unis	Royaume-Uni	Zone Euro	Autres pays	
Variation du taux d'actualisation					
Effet sur la dette actuarielle en fin d'exercice	22	32	12	5	71
Variation du taux d'augmentation des salaires					
Effet sur la dette actuarielle en fin d'exercice	-	(1)	(6)	(3)	(10)

Couverture médicale postérieure à l'emploi (en millions d'euros)	Augmentation de 1 %			Diminution de 1 %		
	États-Unis	Royaume-Uni	Total	États-Unis	Royaume-Uni	Total
Variation du taux d'actualisation						
Effet sur la dette actuarielle en fin d'exercice	(2)	-	(2)	2	-	2
Variation du taux d'augmentation des salaires						
Effet sur la dette actuarielle en fin d'exercice	1	-	1	(1)	-	(1)

Note 22 Emprunts et dettes financières

Nombre de titres au 31 décembre 2013 (en millions d'euros)		31 décembre 2013	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	Emprunts obligataires (hors intérêts courus) émis par Publicis Groupe :			
	Eurobond 4,125 % - janvier 2012 (Taux d'intérêt effectif 4,30 %)	-	-	523
253 262	Eurobond 4,25 % - mars 2015 (Taux d'intérêt effectif 3,85 %)	262	269	268
559 278	Océane 2,75 % - janvier 2018 (Taux d'intérêt effectif 2,75 %)	27	126	123
	Océane 3,125 % - juillet 2014 (Taux d'intérêt effectif 5,50 %)	-	-	674
1 562 129	Oranes 0,82 % révisable - septembre 2022 (Taux d'intérêt effectif 8,50 %)	42	15	18
	Autres emprunts et dettes :			
	Intérêts courus	8	6	18
	Autres emprunts et lignes de crédit	33	81	93
	Soldes créditeurs de banques	60	28	28
	Dettes liées à l'immobilisation des contrats de location-financement	78	81	84
	Dettes sur acquisitions de titres de participation	223	317	279
	Dettes sur engagements de rachats de participations ne donnant pas le contrôle	127	186	190
	TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	860	1 109	2 298
	DONT À COURT TERME	322	379	838
	DONT À LONG TERME	538	730	1 460

Les emprunts obligataires émis par Publicis Groupe sont à taux fixe et en euros.

Au regard de la norme IAS 39, les swaps taux fixe/taux variable ont été qualifiés de couverture de la juste valeur des dettes Eurobond 2012 et 2015. Les dettes Eurobond 2012 et 2015 swapées en taux variable ont ainsi été réévaluées en juste valeur à la clôture de l'exercice 2011 pour l'Eurobond 2012 et 2011 et 2012 pour l'Eurobond 2015.

En janvier 2013, le swap a été débouclé, donnant lieu à l'encaissement d'une soulte de 20 millions d'euros, et à la constatation d'un produit de 12 millions d'euros, qui en application d'IAS 39, a été étalée sur la durée résiduelle de l'emprunt. Cet emprunt ne fait plus l'objet de couverture à ce jour. La juste valeur du swap sur l'Eurobond 2015 était inscrite en autres créances et actifs courants pour 13 millions d'euros au 31 décembre 2012, et 11 millions d'euros au 31 décembre 2011.



COMPTES CONSOLIDÉS – EXERCICE 2013

Notes annexes aux états financiers consolidés

Le swap sur l'Eurobond 2012 dont la juste valeur est inscrite en autres créances et actifs courants pour 1 million d'euros au 31 décembre 2011 est arrivé à échéance le 31 janvier 2012. Cet emprunt a été remboursé à cette date pour un montant en principal de 506 millions d'euros.

En 2013, suite aux demandes de conversion des porteurs de 2 065 260 obligations Océane 2018, 2 096 233 actions ont été livrées. La parité de remboursement inclut un ajustement par un multiple de 1,015 afin de tenir compte de la part des distributions prélevées sur les réserves et les primes de la Société.

Le 23 décembre 2013, Publicis Groupe a exercé son droit de remboursement anticipé contractuel (call émetteur) sur l'Océane 2018, émise le 18 janvier 2002, au prix de 48,76 euros par obligation, majoré du coupon couru. Par ailleurs, les porteurs d'obligations avaient la faculté d'exercer leur droit à l'attribution d'actions Publicis à raison de 1,015 action Publicis pour 1 obligation présentée, jusqu'au 14 janvier 2014 inclus (voir note 30 « Événements postérieurs à la clôture »).

Le 29 juin 2012, Publicis Groupe a exercé son droit de remboursement anticipé contractuel (call émetteur) sur l'Océane 2014 émise le 24 juin 2009. Le 19 juillet 2012, la quasi-totalité des obligations encore en circulation, soit 24 257 895 obligations ont été converties, et sont venues s'ajouter aux 1 492 735 obligations préalablement converties au cours du même exercice. Au total ces 25 750 630 obligations ont été converties en 25 900 629 actions, après application des différents ratios de conversion.

En ce qui concerne l'Orane, il convient de noter que la partie dette de cet instrument, qui correspond à la valeur actualisée des coupons, a été recalculée en prenant en compte les décisions de l'Assemblée générale des Oranaires qui s'est tenue le 10 octobre 2013. Il en résulte une augmentation de la dette, présentée dans le tableau ci-dessus.

En 2011, la principale opération sur les dettes financières a consisté à remplacer la ligne de crédit syndiqué multidevises confirmée de 1,5 milliard d'euros existante par une nouvelle ligne de crédit syndiqué multidevises confirmée de 1,2 milliard d'euros à échéance juillet 2016.

Les dettes sur engagements de rachat de participations ne donnant pas le contrôle ainsi que les clauses de complément de prix sont recensées de manière centralisée et estimées à la clôture d'après les clauses contractuelles et les dernières données disponibles ainsi que les projections des données concernées sur la période.

L'évolution des dettes sur engagements de rachats de participations ne donnant pas le contrôle est présentée ci-après :

(en millions d'euros)		Dettes sur engagements de rachats de participations ne donnant pas le contrôle
AU 31 DÉCEMBRE 2011		190
Dettes contractées durant l'exercice		37
Rachats exercés		(25)
Réévaluation de la dette et change		(16)
AU 31 DÉCEMBRE 2012		186
Dettes contractées durant l'exercice		48
Rachats exercés		(83)
Réévaluation de la dette et change		(24)
AU 31 DÉCEMBRE 2013		127

Les rachats de l'exercice ont été réalisés en numéraire.



Analyse par échéance de remboursement

(en millions d'euros)	31 décembre 2013						
	Échéance						
	Total	2014	2015	2016	2017	2018	+ 5 ans
Emprunts obligataires ⁽¹⁾ et autres dettes bancaires	432	156	276	-	-	-	-
Dettes liées à l'immobilisation des contrats de location-financement	78	-	-	-	-	-	78
Dettes sur acquisitions de titres de participation	223	89	55	56	14	9	-
Dettes sur engagements de rachats de participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	127	77	20	16	13	1	-
TOTAL	860	322	351	72	27	10	78

(1) L'Assemblée des Oranaires qui s'est tenue le 10 octobre 2013 a décidé du remboursement obligatoire en actions Publicis de l'intégralité des Oranes en circulation, immédiatement après l'Assemblée des actionnaires de Publicis Groupe approuvant la fusion et qui devrait se tenir en 2014. De ce fait, la partie dette des Oranes a été classée en 2014 dans le tableau ci-dessus (voir note 24).

(en millions d'euros)	31 décembre 2012						
	Échéance						
	Total	2013	2014	2015	2016	2017	+ 5 ans
Emprunts obligataires et autres dettes bancaires	525	105	141	271	2	2	4
Dettes liées à l'immobilisation des contrats de location-financement	81	-	-	-	-	-	81
Dettes sur acquisitions de titres de participation	317	144	84	50	39	-	-
Dettes sur engagements de rachats de participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	186	130	17	24	8	6	1
TOTAL	1 109	379	242	345	49	8	86

(en millions d'euros)	31 décembre 2011						
	Échéance						
	Total	2012	2013	2014	2015	2016	+ 5 ans
Emprunts obligataires et autres dettes bancaires	1 745	663	5	799	270	2	6
Dettes liées à l'immobilisation des contrats de location-financement	84	-	-	-	-	-	84
Dettes sur acquisitions de titres de participation	279	81	71	70	36	21	-
Dettes sur engagements de rachats de participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	190	94	44	29	1	20	2
TOTAL	2 298	838	120	898	307	43	92

Analyse par devise

(en millions d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Euros	435	482	1 689
Dollars américains	148	141	154
Autres devises	277	486	455
TOTAL	860	1 109	2 298

Analyse par catégorie de taux

Voir note 26 « Gestion des risques – Exposition au risque de taux ».

Exposition au risque de liquidité

Les paiements futurs relatifs à la dette financière hors effets de l'actualisation (à l'exclusion des dettes liées à l'immobilisation des contrats de location-financement) se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	31 décembre 2013						
	Échéance						
	Total	2014	2015	2016	2017	2018	+ 5 ans
Emprunts obligataires et autres dettes bancaires	445	167	278	-	-	-	-
Dettes sur acquisitions de titres de participation	240	92	59	63	16	10	-
Dettes sur engagements de rachats de participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	137	80	22	18	15	2	-
TOTAL	822	339	359	81	31	12	-

(en millions d'euros)	31 décembre 2012						
	Échéance						
	Total	2013	2014	2015	2016	2017	+ 5 ans
Emprunts obligataires et autres dettes bancaires	610	113	24	154	294	7	18
Dettes sur acquisitions de titres de participation	335	148	89	54	44	-	-
Dettes sur engagements de rachats de participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	199	135	19	27	9	7	2
TOTAL	1 144	396	132	235	347	14	20

(en millions d'euros)	31 décembre 2011						
	Échéance						
	Total	2012	2013	2014	2015	2016	+ 5 ans
Emprunts obligataires et autres dettes bancaires	1 981	676	13	953	306	8	25
Dettes sur acquisitions de titres de participation	301	84	75	77	40	25	-
Dettes sur engagements de rachats de participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	211	99	49	33	2	25	3
TOTAL	2 493	859	137	1 063	348	58	28

Pour faire face au risque de liquidité, Publicis dispose d'une part de disponibilités conséquentes (trésorerie et équivalents de trésorerie) pour un total au 31 décembre 2013 de 1 442 millions d'euros et d'autre part de lignes de crédit confirmées non utilisées qui s'élèvent à 1 909 millions d'euros au 31 décembre 2013. La composante principale de ces lignes est un crédit syndiqué multidevises de 1 200 millions d'euros, à échéance 2016. Ces sommes disponibles ou mobilisables quasiment immédiatement permettent largement de faire face au paiement de la partie à moins d'un an de la dette financière du Groupe.

Les emprunts obligataires émis par le Groupe, qui composent l'essentiel de la dette si l'on exclut les découverts bancaires, ne comportent pas de *covenants* financiers. Les clauses d'exigibilité anticipée (*credit default events*) sont de type standard (liquidation, cessation des paiements, défaut de paiement de la dette elle-même ou de remboursement d'une autre dette d'un montant supérieur à un seuil défini) et sont applicables généralement au-delà d'un seuil de 25 millions d'euros. La seule option de remboursement anticipé par les porteurs est relative à l'Océane 2018 et exerçable en janvier 2014.

Le Groupe n'a pas mis en place de dérivés de crédit à ce jour.



Contrats de location financement

Le rapprochement entre les paiements futurs minimaux au titre des contrats de location financement et la valeur actualisée des paiements minimaux nets au titre des locations se présente de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31 décembre 2013						
	Échéance						
	Total	2014	2015	2016	2017	2018	+ 5 ans
Paiements minimaux	206	9	9	9	10	10	159
Effets de l'actualisation	(129)	(9)	(9)	(9)	(10)	(10)	(82)
VALEUR ACTUALISÉE DES PAIEMENTS MINIMAUX	77	-	-	-	-	-	77

(en millions d'euros)	31 décembre 2012						
	Échéance						
	Total	2013	2014	2015	2016	2017	+ 5 ans
Paiements minimaux	234	9	9	9	10	10	187
Effets de l'actualisation	(153)	(9)	(9)	(9)	(9)	(9)	(108)
VALEUR ACTUALISÉE DES PAIEMENTS MINIMAUX	81	-	-	-	1	1	79

(en millions d'euros)	31 décembre 2011						
	Total						
	Total	2012	2013	2014	2015	2016	+ 5 ans
Paiements minimaux	238	9	9	10	10	10	190
Effets de l'actualisation	(156)	(9)	(9)	(10)	(10)	(10)	(108)
VALEUR ACTUALISÉE DES PAIEMENTS MINIMAUX	82	-	-	-	-	-	82

Note 23 Autres dettes et passifs courants

(en millions d'euros)	31 décembre 2013	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Avances et acomptes reçus	378	451	360
Dettes envers le personnel	433	445	452
Dettes fiscales (hors impôt société)	196	199	212
Produits constatés d'avance	345	319	306
Juste valeur des dérivés adossés aux actifs et passifs courants	20	4	4
Dérivés sur prêts et emprunts intragroupe	5	3	1
Autres passifs courants	273	235	212
TOTAL	1 650	1 656	1 547

Note 24 Engagements

Contrats de location simple

(en millions d'euros)	31 décembre 2013						
	Échéance						
	Total	2014	2015	2016	2017	2018	+ 5 ans
Engagements donnés							
Contrats de location simple	1 586	255	235	203	183	158	552
Engagements reçus							
Contrats de sous-locations immobilières	15	4	2	2	1	1	5

(en millions d'euros)	31 décembre 2012						
	Échéance						
	Total	2013	2014	2015	2016	2017	+ 5 ans
Engagements donnés							
Contrats de location simple	1 508	242	229	195	175	160	507
Engagements reçus							
Contrats de sous-locations immobilières	18	5	3	2	1	1	6

(en millions d'euros)	31 décembre 2011						
	Échéance						
	Total	2012	2013	2014	2015	2016	+ 5 ans
Engagements donnés							
Contrats de location simple	1 499	245	209	191	172	151	531
Engagements reçus							
Contrats de sous-locations immobilières	18	10	4	2	1	-	1

Les charges de location (nettes des revenus des sous-locations) se sont élevées à 268 millions d'euros en 2013, 258 millions d'euros en 2012 et 224 millions d'euros en 2011.



Autres engagements

(en millions d'euros)	31 décembre 2013			
	Échéance			
	Total	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Engagements donnés				
Cautions et garanties ⁽¹⁾	157	45	64	48
Autres engagements ⁽²⁾	560	131	352	77
Engagements d'acquisition de titres de participation ⁽³⁾	11	11	-	-
TOTAL	728	187	416	125
Engagements reçus				
Lignes de crédit non utilisées ⁽⁴⁾	2 124	420	1 704	-
Autres engagements ⁽⁵⁾	38	22	9	7
TOTAL	2 162	442	1 713	7

(1) Au 31 décembre 2013, les cautions et garanties comprennent une garantie de paiement des taxes immobilières et des charges relatives à l'immeuble de Leo Burnett à Chicago, pour un montant total de 58 millions d'euros étalés jusqu'en 2019. Elles comprennent également environ 7 millions d'euros de garanties sur opérations d'achat d'espaces.

(2) Il s'agit, à hauteur de 519 millions d'euros, de redevances minimum garanties dans le cadre de contrats d'exploitation d'espaces publicitaires. Par ailleurs, le Groupe reste engagé sur quatre années à des niveaux d'achats minimums qui en cas de non-réalisation, pourraient donner lieu à des paiements en numéraire et en services pouvant atteindre un maximum de 27 millions d'euros pour l'ensemble de la durée du contrat expirant au 30 juin 2015 (18 millions d'euros maximum par an).

(3) Il s'agit d'engagement de rachat de sociétés en Roumanie pour 11 millions d'euros.

(4) Les lignes de crédit non utilisées comprennent 1 909 millions d'euros de lignes de crédit confirmées.

(5) Il s'agit d'engagements commerciaux reçus, pour une durée initiale de 5 ans à compter de l'année 2010 expirant le 30 juin 2015, pour un montant de 18 millions d'euros par an.

(en millions d'euros)	31 décembre 2012			
	Échéance			
	Total	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Engagements donnés				
Cautions et garanties ⁽¹⁾	106	41	24	41
Autres engagements ⁽²⁾	577	127	381	69
Engagements d'acquisition de titres de participation ⁽³⁾	331	331	-	-
TOTAL	1 014	499	405	110
Engagements reçus				
Lignes de crédit non utilisées ⁽⁴⁾	2 126	419	1 707	-
Autres engagements ⁽⁵⁾	58	22	35	1
TOTAL	2 184	441	1 743	1

(1) Au 31 décembre 2012, les cautions et garanties comprennent une garantie de paiement des taxes immobilières et des charges relatives à l'immeuble de Leo Burnett à Chicago, pour un montant total de 73 millions d'euros étalés jusqu'en 2019. Elles comprennent également environ 7 millions d'euros de garanties sur opérations d'achat d'espaces.

(2) Il s'agit, à hauteur de 524 millions d'euros, de redevances minimum garanties dans le cadre de contrats d'exploitation d'espaces publicitaires. Par ailleurs, le Groupe reste engagé sur quatre années à des niveaux d'achats minimums qui en cas de non-réalisation, pourraient donner lieu à des paiements en numéraire et en services pouvant atteindre un maximum de 47 millions d'euros pour l'ensemble de la durée du contrat expirant au 30 juin 2015 (19 millions d'euros maximum par an).

(3) Il s'agit d'engagements de rachat de titres concernant l'Offre Publique d'Achat de LBi pour 328 millions d'euros.

(4) Les lignes de crédit non utilisées comprennent 1 912 millions d'euros de lignes de crédit confirmées.

(5) Il s'agit d'engagements commerciaux reçus, pour une durée initiale de 5 ans à compter de l'année 2010 expirant le 30 juin 2015, pour un montant de 19 millions d'euros par an.



COMPTES CONSOLIDÉS – EXERCICE 2013

Notes annexes aux états financiers consolidés

(en millions d'euros)	31 décembre 2011			
	Total	Total		
		- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Engagements donnés				
Engagements de cession de titres de participation détenus	6	-	-	6
Cautions et garanties ⁽¹⁾	161	56	68	37
Autres engagements ⁽²⁾	685	129	423	133
TOTAL	852	185	491	176
Engagements reçus				
Lignes de crédit non utilisées ⁽³⁾	2 079	429	1 650	-
Autres engagements ⁽⁴⁾	87	38	48	1
TOTAL	2 166	467	1 698	1

- (1) Au 31 décembre 2011, les cautions et garanties comprennent une garantie de paiement des taxes immobilières et des charges relatives à l'immeuble de Leo Burnett à Chicago, pour un montant total de 84 millions d'euros étalés jusqu'en 2019. Elles comprennent également environ 6 millions d'euros de garanties sur opérations d'achat d'espaces.
- (2) Il s'agit, à hauteur de 603 millions d'euros, de redevances minimum garanties dans le cadre de contrats d'exploitation d'espaces publicitaires. Par ailleurs, le Groupe reste engagé sur quatre années à des niveaux d'achats minimums qui en cas de non réalisation, pourraient donner lieu à des paiements en numéraire et en services pouvant atteindre un maximum de 76 millions d'euros pour l'ensemble de la durée du contrat expirant au 30 juin 2015 (19 millions d'euros maximum par an).
- (3) Les lignes de crédit non utilisées comprennent 1 855 millions d'euros de lignes de crédit confirmées.
- (4) Il s'agit d'engagements commerciaux reçus, pour une durée initiale de 5 ans à compter de l'année 2010 expirant le 30 juin 2015, pour un montant de 19 millions d'euros par an.

Obligations liées aux emprunts et aux Oranes

Océane 2018 - 2,75 % actuariel - janvier 2018

Dans le cadre de l'Océane 2018, les porteurs d'obligations peuvent demander la conversion des obligations d'une valeur de 39,15 euros à l'émission, à tout moment depuis le 18 janvier 2002 jusqu'au 7^e jour ouvré précédant la date de maturité (18 janvier 2018). La parité de remboursement des Océanes a été ajustée en septembre 2013 d'un multiple de 1,015 afin de tenir compte de la part des distributions prélevée sur les réserves et les primes de la Société. Compte tenu des remboursements anticipés intervenus en 2005, en 2006, 2009 et 2010 et des demandes de conversion intervenues en novembre 2013, le nombre d'obligations restant en circulation au 31 décembre 2013 est de 559 278, donnant potentiellement droit à 567 667 actions en cas de demande de conversion.

Sur ce nombre, 476 847 obligations ont fait l'objet de demandes de conversion au cours du mois de décembre, et ont donné lieu à livraison de 483 998 actions le 10 janvier 2014.

Oranes - Obligations remboursables en actions nouvelles ou existantes - septembre 2022

Après le remboursement des neuf premières tranches de l'emprunt au 1^{er} septembre de chaque année depuis 2005, et ajustement du coefficient de remboursement de 1 à 1,015 action par Orane, chaque Orane donne contractuellement droit à recevoir 9,135 actions Publicis Groupe nouvelles ou existantes, à raison de 1,015 par an jusqu'au 20^e anniversaire de l'emprunt. Publicis Groupe a donc un engagement de livrer 1 585 561 actions chaque année, de septembre 2014 à 2022, soit 14 270 048 actions au total, qui peuvent être, au choix de Publicis Groupe, soit des actions nouvelles à émettre, soit des actions existantes qu'elle détiendrait en portefeuille.

Par ailleurs, une Assemblée des Oranaires s'est tenue le 10 octobre 2013 pour décider, sous réserve de l'approbation de la fusion par les Assemblées des actionnaires de Publicis Groupe d'une part et Omnicom Group d'autre part, du remboursement obligatoire en actions Publicis de l'intégralité des Oranes en circulation immédiatement après ces assemblées. Chaque Orane sera ainsi remboursée par la remise de 9,135 actions Publicis, auxquelles s'ajoutera le coupon couru calculé sur la base d'un taux annuel de 3,2946 %. L'Assemblée a également décidé de verser en début d'année 2014 une compensation correspondant aux actions et coupons supplémentaires qu'auraient dû percevoir les porteurs d'Oranes les 1^{er} septembre 2009 à 2013 du fait de la révision du coefficient de remboursement (1,015 contre 1 auparavant).

Il convient de rappeler que par ailleurs, en raison de l'annonce du projet de fusion de Publicis et d'Omnicom, les porteurs d'Oranes pourront user, pendant une période de 10 jours qui s'achèvera au plus tard 15 jours avant l'Assemblée générale appelée à approuver la fusion, de la faculté de remboursement anticipé qui leur est offerte par le contrat.



Obligations liées aux bons de souscription d'actions

L'exercice des bons de souscription, qui peut intervenir à tout moment depuis le 24 septembre 2013 et ce jusqu'au 24 septembre 2022, entraîne une augmentation de capital de Publicis Groupe. La parité de remboursement a été ajustée d'un multiple de 1,015 afin de tenir compte de la part des distributions prélevée sur les réserves et les primes de la Société. Après l'annulation des bons de souscription rachetés au cours des exercices 2005 et 2006, et l'exercice en 2013 de 2 757 571 bons de souscription ayant donné lieu à création de 2 798 937 actions nouvelles, Publicis Groupe est, au 31 décembre 2013, engagé à créer (dans l'hypothèse où les 2 845 128 bons de souscription d'actions restant en circulation seraient exercés) 2 887 805 actions de 0,40 euro de nominal et 30,10 euros de prime.

Nantissement, garantie ou sûreté

Au 31 décembre 2013, il n'existe aucun engagement significatif de type nantissement, garantie ou sûreté réelle.

Note 25 Instruments financiers

Bilan par catégorie d'instruments financiers

(en millions d'euros)	31 décembre 2013						
	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances, Emprunts et dettes	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Autres actifs financiers	121	-	44	74	3	-	-
Clients et comptes rattachés	6 994	-	-	6 994	-	-	-
Autres créances et actifs courants ⁽¹⁾	103	-	-	69	-	-	34
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 442	1 442	-	-	-	-	-
ACTIFS	8 660	1 442	44	7 137	3	-	34
Dettes financières à plus d'un an	538	-	-	-	-	538	-
Dettes financières à moins d'un an	322	-	-	-	-	322	-
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	860	-	-	-	-	860	-
Fournisseurs et comptes rattachés	8 636	-	-	8 636	-	-	-
Autres dettes et passifs courants ⁽²⁾	298	-	-	273	-	-	25
PASSIFS	9 794	-	-	8 909	-	860	25

(en millions d'euros)	31 décembre 2012						
	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances, Emprunts et dettes	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Autres actifs financiers	242	-	162	78	2	-	-
Clients et comptes rattachés	6 841	-	-	6 841	-	-	-
Autres créances et actifs courants ⁽¹⁾	102	-	-	83	-	-	19
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 314	1 314	-	-	-	-	-
ACTIFS	8 499	1 314	162	7 002	2	-	19
Dettes financières à plus d'un an	730	-	-	-	-	730	-
Dettes financières à moins d'un an	379	-	-	-	-	379	-
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	1 109	-	-	-	-	1 109	-
Fournisseurs et comptes rattachés	8 249	-	-	8 249	-	-	-
Autres dettes et passifs courants ⁽²⁾	242	-	-	235	-	-	7
PASSIFS	9 600	-	-	8 484	-	1 109	7

COMPTES CONSOLIDÉS – EXERCICE 2013

Notes annexes aux états financiers consolidés

31 décembre 2011							
(en millions d'euros)	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances, Emprunts et dettes	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Autres actifs financiers	113	-	41	68	4	-	-
Clients et comptes rattachés	6 446	-	-	6 446	-	-	-
Autres créances et actifs courants ⁽¹⁾	128	-	-	109	-	-	19
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 174	2 174	-	-	-	-	-
ACTIFS	8 861	2 174	41	6 623	4	-	19
Dettes financières à plus d'un an	1 460	-	-	-	-	1 460	-
Dettes financières à moins d'un an	838	-	-	-	-	838	-
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	2 298	-	-	-	-	2 298	-
Fournisseurs et comptes rattachés	7 745	-	-	7 745	-	-	-
Autres dettes et passifs courants ⁽²⁾	217	-	-	212	-	-	5
PASSIFS	10 260	-	-	7 957	-	2 298	5

(1) À l'exception des créances fiscales, des avances et acomptes versés aux fournisseurs et des charges constatées d'avance (voir note 17).

(2) À l'exception des avances et acomptes reçues, des dettes envers le personnel, des dettes fiscales et des produits constatés d'avance (voir note 23).

Compte de résultat par catégorie d'instruments financiers

31 décembre 2013									
(en millions d'euros)	Valorisation à la juste valeur	Intérêts sur actifs réévalués à la juste valeur	Dividendes sur actifs disponibles à la vente	Dépréciation sur actifs détenus jusqu'à l'échéance	Dettes au coût amorti		Prêts et créances		Variation de valeur des dérivés
					Effets de change	Intérêts	Effets de change	Dépréciations et autres reprises	
Résultat opérationnel	-	-	-	-	-	-	-	5	-
Coût de l'endettement financier net	-	20	-	-	-	(46)	-	-	-
Autres charges et produits financiers ⁽¹⁾	-	-	1	-	-	-	9	-	(2)

31 décembre 2012									
(en millions d'euros)	Valorisation à la juste valeur	Intérêts sur actifs réévalués à la juste valeur	Dividendes sur actifs disponibles à la vente	Dépréciation sur actifs détenus jusqu'à l'échéance	Dettes au coût amorti		Prêts et créances		Variation de valeur des dérivés
					Effets de change	Intérêts	Effets de change	Dépréciations et autres reprises	
Résultat opérationnel	-	-	-	-	-	-	-	(23)	-
Coût de l'endettement financier net	-	41	-	-	-	(71)	-	-	-
Autres charges et produits financiers ⁽¹⁾	-	-	1	-	-	-	-	-	(3)



	31 décembre 2011								
	Valorisation à la juste valeur	Intérêts sur actifs réévalués à la juste valeur	Dividendes sur actifs disponibles à la vente	Dépréciation sur actifs détenus jusqu'à l'échéance	Dettes au coût amorti		Prêts et créances		Variation de valeur des dérivés
(en millions d'euros)					Effets de change	Intérêts	Effets de change	Dépréciations et autres reprises	
Résultat opérationnel	-	-	-	-	-	-	-	(41)	-
Coût de l'endettement financier net	-	33	-	-	-	(89)	-	-	-
Autres charges et produits financiers ⁽¹⁾	-	-	1	-	-	-	-	-	2

(1) À l'exclusion du coût financier lié à l'actualisation des provisions immobilières à long terme et aux provisions pour retraites (voir note 7).

Juste valeur

Le tableau ci-dessous présente une comparaison par catégorie des valeurs comptables et de la juste valeur de tous les instruments financiers du Groupe.

Les actifs financiers classés dans les catégories «détenus à des fins de transaction» ou «disponibles à la vente» sont déjà évalués à la juste valeur dans les comptes.

Les dettes financières sont évaluées dans les comptes au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(en millions d'euros)	31 décembre 2013		31 décembre 2012		31 décembre 2011	
	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable
Actifs financiers hors créances liées à l'exploitation						
Actifs financiers disponibles à la vente	47	47	164	164	45	45
Autres actifs financiers	74	74	78	78	68	68
TOTAL AUTRES ACTIFS FINANCIERS	121	121	242	242	113	113
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	6 994	6 994	6 841	6 841	6 446	6 446
Dérivés actifs	34	34	19	19	19	19
Autres créances et actifs courants (hors dérivés)	69	69	83	83	109	109
TOTAL AUTRES CRÉANCES ET ACTIFS COURANTS	103	103	102	102	128	128
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	1 442	1 442	1 314	1 314	2 174	2 174

(en millions d'euros)	31 décembre 2013		31 décembre 2012		31 décembre 2011	
	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable
Passifs financiers hors dettes liées à l'exploitation						
Emprunts obligataires avec option de conversion - (Océanes, partie dette)	27	27	137	126	888	797
Oranes (partie dette)	42	42	61	15	70	18
Eurobond	273	262	282	269	810	791
Dettes liées à des contrats de location- financement	162	78	182	81	183	84
Engagements de rachat de participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) et compléments de prix sur acquisition de titres de participations	350	350	503	503	469	469
Autres emprunts	101	101	115	115	139	139
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	955	860	1 280	1 109	2 559	2 298
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	8 636	8 636	8 249	8 249	7 745	7 745
Dérivés passifs	25	25	7	7	5	5
Autres dettes et passifs courants (hors dérivés)	273	278	235	235	212	212
TOTAL AUTRES DETTES ET PASSIFS COURANTS	298	303	242	242	217	217

La juste valeur de l'Eurobond et des emprunts obligataires avec option de conversion et des Oranes pour la partie dette a été calculée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux d'intérêt du marché.

Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau ci-dessous présente une analyse des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur en fonction de la méthode d'évaluation. Les différents niveaux de juste valeur ont été définis de la manière suivante :

- Niveau 1 : Prix cotés sur un marché actif pour des instruments identiques ;
- Niveau 2 : Données observables autres qu'un prix coté pour des instruments identiques sur un marché actif ;
- Niveau 3 : Données significatives non observables.

31 DÉCEMBRE 2013

(en millions d'euros)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements liquides à court terme	1 001	-	-	1 001
Actifs financiers disponibles à la vente	41	-	6	47
Instruments dérivés Actifs	-	34	-	34
	1 042	34	6	1 082
Instruments dérivés Passifs	-	(25)	-	(25)
TOTAL	1 042	9	6	1 057

**31 DÉCEMBRE 2012**

(en millions d'euros)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements liquides à court terme	965			965
Actifs financiers disponibles à la vente	67	-	97	164
Instruments dérivés Actifs	-	19	-	19
	1 032	19	97	1 148
Instruments dérivés Passifs	-	(7)	-	(7)
TOTAL	1 032	12	97	1 141

31 DÉCEMBRE 2011

(en millions d'euros)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements liquides à court terme	1 883			1 883
Actifs financiers disponibles à la vente	37	-	8	45
Instruments dérivés Actifs	-	19	-	19
	1 920	19	8	1 947
Instruments dérivés Passifs	-	(5)	-	(5)
TOTAL	1 920	14	8	1 942

Note 26 Gestion des risques**Exposition au risque de taux**

La répartition des dettes entre taux fixe et taux variable est décidée par la Direction du Groupe et revue périodiquement en fonction de l'évolution prévisible des taux d'intérêts.

À fin 2013, la dette financière brute du Groupe hors dettes sur acquisitions de titres de participation et sur engagements de rachats de participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) se trouve composée :

- à hauteur de 82 % par des emprunts à taux fixe dont le taux moyen 2013 a été de 4 % ;
- à hauteur de 18 % par des emprunts à taux variable.

Le tableau suivant présente la valeur comptable au 31 décembre 2013 par échéance des instruments financiers du Groupe qui sont exposés au risque de taux d'intérêt :

(en millions d'euros)	Total au 31 décembre 2013	Échéances		
		- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Taux fixe				
Eurobond 2015	262	-	262	-
Océanes (partie dette)	27	27	-	-
Oranes (partie dette)	42	42	-	-
Dettes liées à des contrats de location financement	78	-	-	78
PASSIF (ACTIF) NET À TAUX FIXE	409	69	262	78
TAUX VARIABLE				
Emprunts bancaires	41	41	-	-
Soldes créditeurs de banques	60	60	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 442)	(1 442)	-	-
Autres actifs financiers	(121)	-	-	(121)
PASSIF (ACTIF) NET À TAUX VARIABLE	(1 462)	(1 321)	-	(121)

Exposition au risque de change

Actif net

Le tableau ci-après présente l'actif net du Groupe au 31 décembre 2013 ventilé sur les principales devises :

(en millions d'euros)	Total au 31 décembre 2013	Euro ⁽¹⁾	Dollar US	Livre sterling	Real brésilien	Yuan	Autres
Actifs	17 111	3 336	7 777	963	554	1 100	3 381
Passifs	11 978	2 354	5 792	778	234	666	2 154
ACTIF NET	5 133	982	1 985	185	320	434	1 227
Effet des couvertures de change ⁽²⁾	-	1 306	(1 088)	216	-	-	(434)
ACTIF NET APRÈS COUVERTURE	5 133	2 288	897	401	320	434	793

(1) Monnaie de présentation des états financiers consolidés.

(2) Les instruments financiers utilisés dans le cadre de la couverture des risques de change sont principalement des swaps de devises.

Par ailleurs, l'évolution des cours des devises par rapport à l'euro, monnaie dans laquelle les comptes du Groupe sont présentés, est susceptible d'avoir une incidence sur le bilan et le compte de résultat consolidés du Groupe.

Revenus et marge opérationnelle

La répartition des revenus du Groupe par devise dans laquelle ces revenus sont réalisés est présentée ci-après :

	2013	2012	2011
Euro	17 %	18 %	20 %
Dollar US	46 %	46 %	45 %
Livre sterling	8 %	7 %	7 %
Autres	29 %	29 %	28 %
TOTAL DES REVENUS	100 %	100 %	100 %



L'impact d'une baisse de 1 % du cours de l'euro par rapport au dollar US et à la livre sterling serait (impact favorable) :

- de 38 millions d'euros sur le revenu consolidé 2013 ;
- de 8 millions d'euros sur la marge opérationnelle 2013.

Les transactions commerciales sont majoritairement effectuées dans les devises locales des pays au sein desquels elles sont réalisées. De ce fait, les risques de change en découlant sont peu significatifs et font l'objet ponctuellement d'opérations de couverture.

En ce qui concerne les opérations de prêt/emprunt intragroupe, celles-ci font l'objet de couvertures appropriées, dès lors qu'elles présentent une exposition significative nette au risque de change.

Les instruments financiers dérivés utilisés sont en général des contrats de change à terme.

Exposition au risque de contrepartie client

Le Groupe analyse ses créances clients en se focalisant notamment sur l'amélioration de ses délais de recouvrement, dans le cadre de la gestion de son besoin en fonds de roulement. La Trésorerie Groupe effectue un suivi des créances échues pour l'ensemble du Groupe. Par ailleurs, le Groupe revoit périodiquement la liste des principaux clients afin de déterminer l'exposition au risque de contrepartie client à l'échelle du Groupe et met en place si nécessaire un suivi spécifique sous forme d'un état hebdomadaire synthétisant l'exposition vis-à-vis de certains clients.

Les dépréciations éventuelles sont évaluées sur une base individuelle et prennent en compte différents critères comme la situation du client et les retards de paiement. Aucune dépréciation n'est passée sur une base globale.

Le tableau ci-dessous détaille l'antériorité des créances clients facturées, sur les trois derniers exercices :

(en millions d'euros)	2013	2012	2011
Créances non échues	4 538	4 564	4 333
Créances échues :			
Jusqu'à 30 jours	368	452	382
31 à 60 jours	122	131	111
61 à 90 jours	32	44	34
91 à 120 jours	27	28	34
Plus de 120 jours	89	102	110
TOTAL CRÉANCES ÉCHUES	638	757	671
CRÉANCES CLIENTS FACTURÉES	5 176	5 321	5 004
Dépréciation	(77)	(101)	(106)
CRÉANCES CLIENTS FACTURÉES NETTES	5 099	5 220	4 898

Information sur les principaux clients

En % du revenu	2013	2012	2011
Cinq premiers clients	18 %	19 %	20 %
Dix premiers clients	25 %	27 %	28 %
Vingt premiers clients	34 %	37 %	38 %
Trente premiers clients	41 %	44 %	46 %
Cinquante premiers clients	50 %	53 %	53 %
Cent premiers clients	61 %	63 %	63 %

Exposition au risque de contrepartie bancaire

Le Groupe a défini une politique de sélection des banques autorisées comme contrepartie pour l'ensemble de ses filiales. Cette politique rend obligatoire les dépôts de liquidités auprès des banques autorisées et plus généralement le recours à ces seules banques pour l'ensemble des services bancaires. La liste des banques autorisées est revue périodiquement par la trésorerie. Les exceptions à cette politique sont gérées de façon centralisée pour l'ensemble du Groupe par la Trésorerie.

En complément, des analyses sont effectuées, afin de s'assurer que la majeure partie de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est déposée auprès des banques autorisées.



Autre

Un recours visant à faire interdire ou annuler l'accord de fusion de Publicis Groupe SA et Omnicom Group Inc. (Omnicom) au sein de Publicis Omnicom Group, signé le 27 juillet 2013, a été déposé le 5 août 2013 par certains actionnaires d'Omnicom auprès de la Cour Suprême de l'État de New York. Les demandeurs poursuivent le Président et les membres du Conseil d'administration d'Omnicom (*Board of Directors*) pour avoir, selon les demandeurs, manqué à leurs obligations en approuvant une fusion qui serait préjudiciable aux actionnaires d'Omnicom. Il est, en outre, reproché à Publicis d'avoir aidé et encouragé ce manquement.

Deux recours ont également été déposées les 14 août et 20 août 2013 auprès de la Cour Suprême de l'État de New York pour les mêmes motifs et contre les mêmes défendeurs. Le 3 octobre 2013, les différents demandeurs ont demandé à la Cour Suprême de l'État de New York de joindre ces trois recours. Le 28 octobre 2013, la Cour Suprême a accordé la jonction des demandes des demandeurs qui devront être amendées dans les trois semaines qui suivent le dépôt à la SEC (Security and Exchange Commission) du prospectus (Form S-4) qui sera élaboré dans le cadre de la fusion entre Publicis Groupe SA et Omnicom Group Inc.

À ce stade, ce recours est estimé sans fondement et est sans effet négatif sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2013.

Note 27 Information sectorielle

Information par secteur d'activité

L'organisation que Publicis Groupe développe depuis plusieurs années est conçue pour assurer aux clients du Groupe une prestation de communication globale et holistique imbriquant toutes les disciplines.

Le Groupe a identifié 13 secteurs opérationnels qui correspondent aux réseaux d'agences et qui peuvent être regroupés dans la mesure où leurs caractéristiques économiques sont similaires (convergence des niveaux de marge des différents secteurs opérationnels) ainsi que la nature des services fournis aux clients (panel complet de services publicitaires et de communication) et le type de clients auxquels sont destinés ces services (les 20 premiers clients du Groupe sont clients de plusieurs secteurs opérationnels). Les 13 secteurs opérationnels sont ainsi regroupés en un seul secteur à présenter, conformément à la norme IFRS 8.

Information par zone géographique

Compte tenu de l'importance de la localisation géographique dans l'analyse de l'activité, le Groupe a fait le choix de maintenir un niveau d'information détaillé par zone géographique.

Les informations sont déterminées sur la base de la localisation des agences.



EXERCICE 2013

(en millions d'euros)	Europe	Amérique du Nord	Asie Pacifique	Amérique latine	Moyen-Orient et Afrique	Total
Informations concernant le compte de résultat						
Revenu ⁽¹⁾	2 154	3 303	836	464	196	6 953
Dotation aux amortissements (hors incorporels liés aux acquisitions)	(48)	(49)	(15)	(4)	(3)	(119)
Marge opérationnelle y compris frais de fusion	204	670	113	78	42	1 107
Frais de Fusion	(38)	-	-	-	-	(38)
Marge Opérationnelle hors frais de fusion	242	670	113	78	42	1 145
Dotation aux amortissements des incorporels liés aux acquisitions	(9)	(34)	(1)	(5)	-	(49)
Perte de valeur	(1)	(3)	-	-	-	(4)
Informations concernant le bilan						
Écarts d'acquisitions nets	2 095	2 813	701	408	106	6 123
Immobilisations incorporelles nettes	196	702	4	37	0	939
Immobilisations corporelles nettes	285	174	32	15	7	513
Autres actifs financiers	67	22	26	5	1	121
Informations concernant le tableau des flux de trésorerie						
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(61)	(39)	(16)	(7)	(3)	(126)
Acquisitions nettes d'immobilisations financières	(14)	63	1	(1)	-	49
Acquisitions de filiales	(395)	(115)	(143)	(13)	(20)	(686)

(1) Compte tenu du mode de détermination de cet indicateur (différence entre les ventes et les achats externes liés aux ventes) il n'y a pas d'éliminations entre les différentes zones.

EXERCICE 2012 ⁽¹⁾

(en millions d'euros)	Europe	Amérique du Nord	Asie Pacifique	Amérique latine	Moyen-Orient et Afrique	Total
Informations concernant le compte de résultat						
Revenu ⁽²⁾	1 976	3 146	842	463	183	6 610
Dotation aux amortissements (hors incorporels liés aux acquisitions)	(46)	(56)	(15)	(6)	(3)	(126)
Marge opérationnelle ⁽¹⁾	256	580	114	82	30	1 062
Dotation aux amortissements des incorporels liés aux acquisitions	(8)	(31)	(2)	(4)	-	(45)
Perte de valeur	(3)	(7)	-	-	(1)	(11)
Informations concernant le bilan						
Écarts d'acquisitions nets	1 654	2 834	649	449	81	5 667
Immobilisations incorporelles nettes	161	768	3	49	1	982
Immobilisations corporelles nettes	279	174	35	12	6	506
Autres actifs financiers	143	65	28	5	1	242
Informations concernant le tableau des flux de trésorerie						
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(60)	(39)	(18)	(4)	(2)	(123)
Acquisitions nettes d'immobilisations financières	(118)	1	(3)	-	-	(120)
Acquisitions de filiales	(135)	(33)	(51)	(143)	(7)	(369)

(1) En application d'IAS 19 révisée, les chiffres ont été retraités comme expliqué dans la note 1 « Règles et méthodes comptables ».

(2) Compte tenu du mode de détermination de cet indicateur (différence entre les ventes et les achats externes liés aux ventes) il n'y a pas d'éliminations entre les différentes zones.

EXERCICE 2011 ⁽¹⁾

(en millions d'euros)	Europe	Amérique du Nord	Asie Pacifique	Amérique latine	Moyen-Orient et Afrique	Total
Informations concernant le compte de résultat						
Revenu ⁽²⁾	1 872	2 721	690	374	159	5 816
Dotation aux amortissements (hors incorporels liés aux acquisitions)	(43)	(43)	(11)	(4)	(2)	(103)
Marge opérationnelle ⁽¹⁾	239	521	84	60	25	929
Dotation aux amortissements des incorporels liés aux acquisitions	(7)	(26)	(2)	(3)	-	(38)
Perte de valeur	-	-	-	-	-	-
Informations concernant le bilan						
Écarts d'acquisitions nets	1 381	2 833	598	340	55	5 207
Immobilisations incorporelles nettes	136	819	2	28	-	985
Immobilisations corporelles nettes	270	176	31	12	7	496
Autres actifs financiers	20	64	25	3	1	113
Informations concernant le tableau des flux de trésorerie						
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(60)	(37)	(4)	(12)	(3)	(116)
Acquisitions nettes d'immobilisations financières	15	(1)	-	(1)	-	13
Acquisitions de filiales	(128)	(439)	(150)	(11)	-	(728)

(1) En application d'IAS 19 révisée, les chiffres ont été retraités comme expliqué dans la note 1 « Règles et méthodes comptables ».

(2) Compte tenu du mode de détermination de cet indicateur (différence entre les ventes et les achats externes liés aux ventes) il n'y a pas d'éliminations entre les différentes zones.

Note 28 Plans d'options de souscription ou d'acquisition d'actions et plans d'actions gratuites de Publicis Groupe SA

Les plans d'actions gratuites en cours au 31 décembre 2013 ont les caractéristiques suivantes :

- Plan d'incentive à long terme dit « LTIP 2013 » (avril 2013) et « LTIP 2013-2015 » (juin 2013) pour les seuls membres du Directoire
 Dans le cadre de ces plans, un certain nombre de dirigeants du Groupe se sont vu attribuer des actions gratuites, sous une double condition. Tout d'abord, les actions sont soumises à une condition de présence, pendant la période d'acquisition des droits de quatre ans, sauf pour les résidents fiscaux français qui bénéficient d'une période d'acquisition plus courte de trois ans mais ont une obligation supplémentaire de conservation des titres pendant deux ans. Ensuite, les actions gratuites sont soumises à des critères de performance, de telle sorte que le nombre total d'actions livrées dépendra du niveau d'atteinte d'objectifs de croissance et de rentabilité de l'année 2013 (ou sur la période 2013-2015 pour les seuls membres du Directoire). L'attribution, effectuée en avril 2013, deviendra effective en avril 2017, à l'exception des salariés français pour lesquels elle deviendra effective en avril 2016.
 - Plan d'attribution d'actions gratuites dans le cadre d'un plan de « co-investissement » (avril 2013)
 Dans le cadre de ce plan, proposé à 200 dirigeants du Groupe, il est attribué à chaque bénéficiaire une action gratuite et 7,03 options de souscription d'actions pour chaque action Publicis achetée pour leur compte par l'intermédiaire de LionLead, structure dédiée à l'opération d'investissement. Les actions gratuites sont soumises à des conditions de maintien de la totalité de l'investissement et de présence pendant toute la période d'acquisition des droits, qui est de quatre ans, sauf pour les résidents fiscaux français qui bénéficient d'une période d'acquisition plus courte de trois ans mais ont une obligation supplémentaire de conservation des actions gratuites reçues pendant deux ans. L'attribution de ces actions a été effectuée en avril 2013 et la livraison sera effective en avril 2017, à l'exception des salariés français pour lesquels la livraison sera effective en avril 2016.
- Les actions gratuites attribuées aux mandataires sociaux sont soumises à des conditions de performance supplémentaires, de telle sorte que le nombre d'actions effectivement livrées dépendra du niveau d'atteinte d'objectifs de croissance et de rentabilité sur la période 2013-2015.



- Plan d'attribution d'actions gratuites aux salariés des 26 pays suivants (février 2013) : Australie, Autriche, Bulgarie, Colombie, Corée, Costa Rica, Émirats arabes, Grèce, Guatemala, Hong-Kong, Hongrie, Israël, Liban, Malaisie, Ile Maurice, Nouvelle-Zélande, Panama, Puerto Rico, République tchèque, Roumanie, Serbie, Singapour, Suisse, Taïwan, Thaïlande, Turquie.

Dans le cadre de ce plan, comme cela a été fait en France en 2009, aux États-Unis en 2010 et dans 16 autres pays en 2011, 50 actions gratuites ont été attribuées le 1^{er} février 2013 à tous les salariés ayant au moins six mois d'ancienneté et travaillant plus de 21 heures hebdomadaires dans une filiale détenue à plus de 50 % implantée dans l'un des pays concernés. La livraison des actions est soumise à une condition de présence de quatre ans : les actions gratuites seront livrées aux bénéficiaires en février 2017, date à laquelle ils en deviendront propriétaires et pourront exercer leurs droits d'actionnaires.

- Plan d'incentive à long terme dit « LTIP 2012 » (avril 2012)

Dans le cadre de ce plan, un certain nombre de dirigeants du Groupe se sont vu attribuer des actions gratuites, sous une double condition. Tout d'abord, les actions sont soumises à une condition de présence, pendant la période d'acquisition des droits de quatre ans, sauf pour les résidents fiscaux français qui bénéficient d'une période d'acquisition plus courte de trois ans mais ont une obligation supplémentaire de conservation des titres pendant deux ans. Ensuite, les actions gratuites sont soumises à des critères de performance supplémentaires, de telle sorte que le nombre total d'actions livrées dépendait du niveau d'atteinte d'objectifs de croissance et de rentabilité de l'année 2012. La mesure de la performance, effectuée en mars 2013, a fixé à 100 % le taux d'atteinte des objectifs pour ce plan. L'attribution, effectuée en avril 2012, deviendra effective en avril 2016, à l'exception des salariés français pour lesquels elle deviendra effective en avril 2015.

- Plan d'attribution d'actions gratuites aux salariés des 16 pays suivants (décembre 2011) : Allemagne, Belgique, Brésil, Canada, Danemark, Espagne, Finlande, Inde, Italie, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Suède.

Dans le cadre de ce plan, comme cela a été fait en France en 2009 et aux États-Unis en 2010, 50 actions gratuites ont été attribuées le 1^{er} décembre 2011 à tous les salariés ayant au moins six mois d'ancienneté et travaillant plus de 21 heures hebdomadaires dans une filiale détenue à plus de 50 % implantée dans l'un des pays concernés. La livraison des actions est soumise à une condition de présence de deux ans pour l'Espagne et l'Italie, assortie d'une condition de conservation des titres de trois ans, et de quatre ans pour les autres pays : les actions gratuites ont été livrées aux bénéficiaires en décembre 2013 pour l'Espagne et l'Italie et seront livrées en décembre 2015 pour les autres pays, date à laquelle ils en deviendront propriétaires et pourront exercer leurs droits d'actionnaires.

- Plan d'incentive à long terme dit « LTIP 2011 » (avril 2011)

Dans le cadre de ce plan, un certain nombre de dirigeants du Groupe se sont vu attribuer des actions gratuites, sous une double condition. Tout d'abord, les actions sont soumises à une condition de présence, pendant la période d'acquisition des droits de quatre ans, sauf pour les résidents fiscaux français qui bénéficient d'une période d'acquisition plus courte de trois ans mais ont une obligation supplémentaire de conservation des titres pendant deux ans. Ensuite, les actions gratuites sont soumises à des critères de performance supplémentaires, de telle sorte que le nombre total d'actions livrées dépendait du niveau d'atteinte d'objectifs de croissance et de rentabilité de l'année 2011. La mesure de la performance, effectuée en mars 2012, a fixé à 95,7 % le taux d'atteinte des objectifs pour ce plan. L'attribution, effectuée en avril 2011, deviendra effective en avril 2015, à l'exception des salariés français pour lesquels elle deviendra effective en avril 2014.

- Plan d'attribution d'actions gratuites aux salariés des entités américaines (décembre 2010)

Dans le cadre de ce plan aux États-Unis, 50 actions gratuites ont été attribuées le 1^{er} décembre 2010 à tous les salariés travaillant plus de 21 heures hebdomadaires dans une filiale aux États-Unis, détenue à plus de 50 %. La livraison des actions est soumise à une condition de présence de quatre ans : les actions gratuites seront livrées aux bénéficiaires en décembre 2014, date à laquelle ils en deviendront propriétaires et pourront exercer leurs droits d'actionnaires.

- Plan d'incentive à long terme dit « LTIP 2010 » (août 2010) et « LTIP 2010-2012 » pour les seuls membres du Directoire (septembre 2010)

Dans le cadre de ces plans, un certain nombre de dirigeants du Groupe se sont vu attribuer des actions gratuites, sous une double condition. Tout d'abord, les actions sont soumises à une condition de présence, pendant la période d'acquisition des droits de quatre ans, sauf pour les résidents fiscaux français qui bénéficient d'une période d'acquisition plus courte de trois ans mais ont une obligation supplémentaire de conservation des titres pendant deux ans. Ensuite, les actions sont soumises à des critères de performance supplémentaires, de telle sorte que le nombre total d'actions livrées dépendait du niveau d'atteinte d'objectifs de croissance et de rentabilité de l'année 2010 (ou sur la période 2010-2012 pour les seuls membres du Directoire). La mesure de la performance, effectuée en mars 2011, a fixé à 100 % le taux d'atteinte des objectifs pour le plan LTIP2010 et à 98,6 % le taux d'atteinte des objectifs pour le plan LTIP2010-2012 (Directoire). L'attribution, effectuée en août (et septembre pour les seuls membres du Directoire) 2010, deviendra effective en août (et septembre) 2014, à l'exception des salariés français pour lesquels la livraison a été effective en août (et septembre) 2013.

- Plan d'attribution d'actions gratuites accordé à certains salariés de Razorfish (décembre 2009)

Lors de l'acquisition de Razorfish, certains salariés bénéficiaient de plans d'attribution de « Restricted Shares Units » Microsoft accordés entre 2007 et 2009. Le 1^{er} décembre 2009, un nouveau plan d'attribution d'actions gratuites Publicis Groupe a été consenti, sous condition de présence effective et reprenant les mêmes bénéficiaires, le même nombre de titres attribués après conversion en actions Publicis Groupe et les mêmes dates d'acquisition des droits que plans antérieurs existants (de janvier 2010 à septembre 2015, pour la plupart des bénéficiaires). Le nombre d'actions gratuites Microsoft en cours d'acquisition a été converti en actions Publicis Groupe, en appliquant le rapport existant entre la moyenne des 20 derniers cours de l'action Microsoft et celle de l'action Publicis Groupe à la date de l'acquisition, soit le 13 octobre 2009.



- Plan d'attribution d'actions gratuites dans le cadre du plan de « co-investissement » (mars 2009)

Dans le cadre de ce plan, proposé à 160 dirigeants du Groupe, il est attribué à chaque bénéficiaire deux actions gratuites pour chaque action Publicis achetée pour leur compte par l'intermédiaire de LionLead, structure dédiée à l'opération d'investissement. Ces actions sont soumises à des conditions de maintien de la totalité de l'investissement et de présence pendant toute la période d'acquisition des droits, qui est de quatre ans, sauf pour les résidents fiscaux français qui bénéficient d'une période d'acquisition plus courte de trois ans mais ont une obligation supplémentaire de conservation des titres pendant deux ans. En outre, la seconde action gratuite est soumise à des critères de performance supplémentaires, de telle sorte que le nombre total d'actions livrées dépendait du niveau d'atteinte d'objectifs de croissance et de rentabilité sur la période 2009-2011. Les actions gratuites attribuées aux mandataires sociaux sont intégralement soumises à des conditions de performance. La mesure de la performance, effectuée en mars 2012, a fixé à 100 % le taux d'atteinte des objectifs pour ce plan. L'attribution de ces actions a été effectuée en mars 2009 et la livraison a été effective en mars 2013, à l'exception des salariés français pour lesquels la livraison a été effective en mars 2012.

Les plans d'options de souscription ou d'acquisition d'actions en cours au 31 décembre 2013 ont les caractéristiques suivantes :

- Plan d'attribution d'options de souscription d'actions dans le cadre d'un plan de « co-investissement » (avril 2013)

Dans le cadre de ce plan, proposé à 200 dirigeants du Groupe, il est attribué à chaque bénéficiaire une action gratuite et 7,03 stock-options pour chaque action Publicis achetée pour leur compte par l'intermédiaire de LionLead, structure dédiée à l'opération d'investissement. Les stock-options sont soumises à des conditions de maintien de la totalité de l'investissement et de présence pendant toute la période d'acquisition des droits, qui est de quatre ans, sauf pour les résidents fiscaux français qui bénéficient d'une période d'acquisition plus courte de trois ans. Ces options, dont l'attribution a été effectuée en avril 2013, deviendront exerçables en avril 2017, à l'exception des salariés français pour lesquels elles deviendront exerçables en avril 2016.

Les options sont également soumises à des critères de performance, de telle sorte que le nombre d'options effectivement exerçables dépendra du niveau d'atteinte d'objectifs de croissance et de rentabilité sur la période 2013-2015. De plus, une condition de marché, destinée à limiter le gain théorique calculé à l'issue d'une période de trois ans à 50 % du prix d'exercice de l'option, conduira également à ajuster le nombre d'options exerçables.

- Plan d'incentive à long terme dit « LTIP 2006-2008 » (vingt-deuxième tranche en 2006 et vingt-troisième tranche en 2007)

Dans le cadre de ce plan, chaque option accordée donne droit d'acquérir une action avec un prix d'exercice égal à la moyenne des cours de Bourse de l'action Publicis pendant les 20 jours précédant la date d'attribution. Sur le nombre total attribué, le nombre d'options exerçables a été déterminé en avril 2009 en fonction du niveau d'atteinte d'objectifs de croissance et de rentabilité sur l'ensemble de la période 2006-2008, correspondant à 62,59 % de l'attribution initiale. Pour la première moitié des options, la période d'exercice a commencé en 2009 et pour la seconde moitié en avril 2010. La période d'exercice se termine dix ans après la date d'attribution.

- Plan attribué en 2006 (vingt-et-unième tranche)

Dans le cadre de ce plan, chaque option accordée donne le droit d'acquérir une action, avec un prix d'exercice égal à la moyenne des cours de Bourse de l'action Publicis pendant les 20 jours précédant la date d'attribution. Les options sont exerçables après une période de quatre ans et expirent dix ans après la date d'attribution.

- Plan d'incentive à long terme dit « LTIP 2003-2005 » (dix-septième tranche en 2003, dix-neuvième tranche en 2004, vingtième tranche en 2005)

Dans le cadre de ce plan, chaque option accordée donne droit d'acquérir une action avec un prix d'exercice égal au prix de revient moyen des actions propres en portefeuille à la date d'attribution. Sur le nombre total attribué, le nombre d'options exerçables a été déterminé en avril 2006 en fonction du niveau d'atteinte d'objectifs de croissance et de rentabilité sur l'ensemble de la période 2003-2005, correspondant à 98,92 % de l'attribution initiale. Pour la première moitié des options, la période d'exercice a commencé en 2006, pour la seconde moitié en 2007. La période d'exercice se termine dix ans après la date d'attribution.

- Plan attribué en 2003 (seizième tranche)

Dans le cadre de ce plan, chaque option accordée donne le droit d'acquérir une action, avec un prix d'exercice égal à la moyenne des cours de Bourse de l'action Publicis pendant les 20 jours précédant la date d'attribution. Les options sont exerçables après une période de quatre ans et expirent dix ans après la date d'attribution.



Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions Publicis Groupe à l'origine

Caractéristiques des plans de stock-options Publicis Groupe en cours au 31 décembre 2013

Plans	Type ⁽¹⁾	Date d'attribution	Prix d'exercice des options (en euros)	Options restant à lever au 1 ^{er} janvier 2013 (ou si postérieure : date d'attribution)	Options annulées ou prescrites en 2013	Options exercées au 31 décembre 2013	Options restant à lever au 31 décembre 2013	Dont exerçables au 31 décembre 2013	Date limite de levée	Durée de vie contractuelle résiduelle (en années)
16 ^e tranche	A	28/08/2003	24,82	26 000	(15 000)	(11 000)	-	-	-	-
17 ^e tranche LTIP 2003-2005	A	28/08/2003	24,82	341 395	(79 532)	(261 863)	-	-	-	-
19 ^e tranche LTIP 2003-2005	A	28/09/2004	24,82	282 671	-	(45 766)	236 905	236 905	28/09/2014	0,74
20 ^e tranche LTIP 2003-2005	A	24/05/2005	24,76	94 624	-	(23 547)	71 077	71 077	24/05/2015	1,39
21 ^e tranche	A	21/08/2006	29,27	100 000	-	-	100 000	100 000	21/08/2016	2,63
22 ^e tranche LTIP 2006-2008	A	21/08/2006	29,27	1 484 647	(14 708)	(435 592)	1 034 347	1 034 347	21/08/2016	2,63
23 ^e tranche LTIP 2006-2008	A	24/08/2007	31,31	329 343	(4 382)	(86 351)	238 610	238 610	24/08/2017	3,64
Co-investissement 2013 - options	S	30/04/2013	52,76	5 949 305	(171 003)	-	5 778 302	-	30/04/2023	9,33
TOTAL DES TRANCHES				8 607 985	(284 625)	(864 119)	7 459 241	1 680 939		

(1) A = options d'achat d'actions – S = options de souscription d'actions.

Mouvements sur plans de stock-options Publicis Groupe au cours des trois derniers exercices

	2013		2012		2011	
	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice (en euros)	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice (en euros)	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice (en euros)
Options au 1 ^{er} janvier	2 658 680	28,27	5 892 204	27,82	7 806 986	28,02
Options attribuées durant l'exercice	5 949 305	52,76	-	-	-	-
Options exercées ⁽¹⁾	(864 119)	27,71	(2 837 244)	27,50	(1 792 636)	28,60
Options annulées ou prescrites	(284 625)	41,94	(396 280)	27,09	(122 146)	29,79
OPTIONS AU 31 DÉCEMBRE	7 459 241	47,35	2 658 680	28,27	5 892 204	27,82
Dont exerçables	1 680 939	28,74	2 658 680	28,27	5 892 204	27,82
(1) Cours moyen de levée des options (en euros)		56,19		40,57		36,29



Détermination de la juste valeur des options attribuées au cours des trois derniers exercices

- Options de souscription d'actions attribuées au cours de l'exercice 2013 :

Options	Plan de co-investissement 2013 ⁽¹⁾
Date du Directoire	30/04/2013
Nombre d'actions attribuées au cours de l'exercice	5 949 305
Valorisation initiale de l'option attribuée (moyenne pondérée, en euros)	6,99
Hypothèses :	
Prix de l'action à la date d'attribution (en euros)	53,37
Prix d'exercice de l'option (en euros)	52,76
Volatilité de l'action utilisée pour la valorisation de l'option	20 %
Période d'acquisition (en années) ⁽²⁾	4
Durée de vie moyenne ⁽²⁾	7

(1) Options soumises à la réalisation d'objectifs dans le cadre d'un plan à trois ans 2013-2015. De plus, une condition de marché limite le gain théorique calculé à l'issue d'une période de trois ans à 50 % du prix d'exercice de l'option. Compte tenu de cette condition de marché, la méthode Monte Carlo a été utilisée pour calculer la juste valeur.

(2) Pour les Français, la période d'acquisition est de trois ans et la durée de vie moyenne de l'option est de 6,5 ans.

- Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées au cours des exercices 2012 et 2011 : Néant



Plans d'actions gratuites Publicis Groupe à l'origine

Caractéristiques des plans d'actions gratuites Publicis Groupe en cours au 31 décembre 2013

Plans	Date d'attribution initiale	Attributions au 1 ^{er} janvier 2013 (ou si postérieure : date d'attribution)	Actions annulées, prescrites ou transférées ⁽¹⁾ en 2013	Actions ayant fait l'objet d'une attribution définitive en 2013	Actions restant à attribuer au 31 décembre 2013	Date d'attribution définitive ⁽²⁾	Durée de vie contractuelle résiduelle (en années)
Plan de co-investissement 2009 – Hors France	19/03/2009	2 166 651	-	(2 166 651)	-	19/03/2013	-
Plan LTIP 2010 – France	19/08/2010	83 550	(10 850)	(72 700)	-	19/08/2013	-
Plan LTIP 2010 – Hors France	19/08/2010	463 600	(22 600)	-	441 000	19/08/2014	0,63
Plan LTIP 2010-2012 (membres du Directoire France)	22/09/2010	149 821	-	(149 821)	-	22/09/2013	-
Plan LTIP 2010-2012 (membres du Directoire Hors France)	22/09/2010	98 566	-	-	98 566	22/09/2014	0,73
Plan 50 actions gratuites 2010 – États-Unis	01/12/2010	373 150	(70 000)	-	303 150	01/12/2014	0,92
Plan LTIP 2011 – France	19/04/2011	82 744	(7 179)	-	75 565	19/04/2014	0,30
Plan LTIP 2011 – Hors France	19/04/2011	493 048	(26 186)	-	466 862	19/04/2015	1,30
Plan 50 actions gratuites 2011 – Espagne, Italie	01/12/2011	72 500	(8 350)	(64 150)	-	01/12/2013	-
Plan 50 actions gratuites 2011 – 14 pays	01/12/2011	342 200	(67 425)	-	274 775	01/12/2015	1,92
Plan LTIP 2012 – France	17/04/2012	99 800	(9 300)	-	90 500	17/04/2015	1,29
Plan LTIP 2012 – Hors France	17/04/2012	567 175	(31 901)	-	535 274	17/04/2016	2,30
Plan 50 actions gratuites 2013 – 26 pays	01/02/2013	320 475	(70 050)	-	250 425	01/02/2017	3,09
Plan LTIP 2013 – France	16/04/2013	83 500	(1 525)	-	81 975	16/04/2016	2,29
Plan LTIP 2013 – Hors France	16/04/2013	553 050	(12 500)	-	540 550	16/04/2017	3,29
Plan LTIP 2013-2015 (membres du Directoire France)	17/06/2013	70 000	-	-	70 000	17/06/2016	2,46
Plan LTIP 2013-2015 (membres du Directoire Hors France)	17/06/2013	35 000	-	-	35 000	17/06/2017	3,46
Plan de co-investissement 2013 – Actions gratuites France	30/04/2013	142 866	(9 531)	-	133 335	30/04/2016	2,33
Plan de co-investissement 2013 – Actions gratuites Hors France	30/04/2013	703 422	(14 794)	-	688 628	30/04/2017	3,33
TOTAL DES PLANS D'ACTIONS GRATUITES		6 901 118	(362 191)	(2 453 322)	4 085 605		

(1) Il s'agit le cas échéant de transferts entre les plans France et étranger liés à la mobilité géographique des bénéficiaires.

(2) Après cette date, les bénéficiaires français doivent respecter une période d'indisponibilité supplémentaire de deux ans.

L'attribution de toutes les actions gratuites ci-dessus est liée à une condition de présence pendant toute la période d'acquisition. L'attribution est également soumise à des conditions de performance hors marché pour les plans suivants : le plan de co-investissement 2009 et 2013 en ce qui concerne les membres du Directoire, et pour la moitié des actions attribuées du plan de co-investissement 2009 en ce qui concerne les bénéficiaires non-membres du Directoire, et les LTIP 2010 à LTIP 2013.

Mouvements sur plans d'actions gratuites Publicis Groupe au cours des trois derniers exercices

	2013	2012	2011
Attributions provisoires au 1 ^{er} janvier	4 992 805	5 629 822	5 013 183
Attributions provisoires de l'année	1 908 313	681 500	1 208 350
Attributions définitives (livraisons)	(2 453 322)	(805 470)	(150 575)
Attribution devenues caduques	(362 191)	(513 097)	(441 136)
Attributions provisoires au 31 décembre	4 085 605	4 992 805	5 629 822

Détermination de la juste valeur des actions gratuites Publicis Groupe attribuées au cours des trois derniers exercices :

ACTIONS GRATUITES ATTRIBUÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2013

	Plan 2013 salariés monde 26 pays ⁽¹⁾	LTIP 2013 ⁽²⁾	Plan de co- investissement 2013 ⁽³⁾	LTIP 2013-2015 ⁽³⁾
Actions gratuites				
Date du Directoire	01/02/2013	16/04/2013	30/04/2013	17/06/2013
Nombre d'actions attribuées à l'origine	320 475	636 550	846 288	105 000
Valorisation initiale de l'action attribuée (Moyenne pondérée, en euros) ⁽⁴⁾	44,05	47,17	48,59	51,26
Hypothèses :				
Prix de l'action à la date d'attribution (en euros)	48,49	51,43	53,37	54,80
Période d'acquisition (en années) ⁽⁵⁾	4	4	4	4

Toutes les attributions d'actions gratuites ci-dessus sont soumises à une condition de présence pendant la période d'acquisition des droits.

(1) Les pays concernés sont : Australie, Autriche, Bulgarie, Colombie, Corée, Costa Rica, Émirats arabes, Grèce, Guatemala, Hong-Kong, Hongrie, Israël, Liban, Malaisie, Ile Maurice, Nouvelle-Zélande, Panama, Puerto Rico, République tchèque, Roumanie, Serbie, Singapour, Suisse, Taïwan, Thaïlande, Turquie.

(2) Actions conditionnelles soumises à la réalisation d'objectifs fixés pour l'année 2013.

(3) L'attribution d'actions aux membres du Directoire est soumise à la réalisation d'objectifs dans le cadre d'un plan à trois ans 2013-2015.

(4) En ce qui concerne le plan de co-investissement, le cours de référence pris en compte pour le calcul de la juste valeur est le cours moyen du 22 au 29 avril 2013, qui correspond à la période au cours de laquelle les achats d'actions dans le cadre du plan de co-investissement ont été effectués et qui a permis de déterminer le nombre d'actions gratuites et d'options attribuées.

(5) La période d'acquisition pour les Français est de trois ans, suivie d'une période d'indisponibilité de deux ans.

ACTIONS GRATUITES ATTRIBUÉES AU COURS DES EXERCICES 2012 ET 2011

	LTIP 2012	LTIP 2011	Plan 2011 - salariés monde ⁽¹⁾
Actions gratuites			
Date du Directoire	17/04/2012	19/04/2011	01/12/2011
Nombre d'actions attribuées à l'origine	681 550	674 650	533 700
Valorisation initiale de l'action attribuée (Moyenne pondérée, en euros)	37,66	34,72	32,31
Hypothèses :			
Prix de l'action à la date d'attribution (en euros)	40,69	37,71	35,47
Période d'acquisition (en années) ⁽²⁾	4	4	4

(1) Les pays concernés sont : Allemagne, Belgique, Brésil, Canada, Danemark, Finlande, Inde, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Suède.

(2) La période d'acquisition pour les français est de trois ans, suivie d'une période d'indisponibilité de deux ans ; dans le cadre du plan 50 actions monde de 2011, la période d'acquisition pour les Italiens et Espagnols est de deux ans, suivie d'une période d'indisponibilité de trois ans.

Il convient de noter en ce qui concerne les plans ci-dessus que seul l'ajustement pour perte des dividendes pendant la période d'acquisition est pris en compte dans la juste valeur de l'action attribuée, à l'exclusion de toute décote d'incessibilité, l'impact ayant été jugé non significatif.



Plans d'options de souscription d'actions Digitas à l'origine

Lors de l'acquisition de Digitas, ces plans ont été transformés en plans d'achat d'actions Publicis Groupe en appliquant le rapport existant entre le prix d'achat fixé dans l'offre publique pour l'action Digitas (converti en euros) et le cours de l'action Publicis Groupe à la date de réalisation de la fusion. Le prix de souscription a été ajusté en conséquence.

Caractéristiques des plans de stock-options Digitas en cours au 31 décembre 2013

	Date d'attribution		Prix d'exercice des options (en euros)		Nombre d'options restant à lever au 31 décembre 2013	Dont exerçables au 31 décembre 2013	Date limite de levée		Durée de vie contractuelle résiduelle (en années)
			min	max			min	max	
Actions de 0,40 euro nominal	min	max	min	max			min	max	
Plans Digitas									
2001	01/03/2001	24/01/2007	5,08	35,42	85 965	85 965	01/03/2011	24/01/2017	2,43
2005 UK	01/06/2005	01/12/2006	21,70	35,42	5 055	5 055	01/06/2015	01/12/2016	3,00
TOTAL TRANCHES					91 020	91 020			
Prix moyen d'exercice (en euros)					27,59	27,59			

Mouvements sur plans de stock-options Digitas au cours des trois derniers exercices

	2013		2012		2011	
	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice (en euros)	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice (en euros)	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice (en euros)
Options au 1 ^{er} janvier	188 408	27,20	326 685	25,27	453 627	22,99
Options exercées ⁽¹⁾	(76 433)	36,23	(42 106)	18,53	(83 651)	16,22
Options annulées ou prescrites	(20 955)	23,16	(96 171)	24,45	(43 291)	18,93
OPTIONS AU 31 DÉCEMBRE	91 020	27,59	188 408	27,20	326 685	25,27
Dont exerçables	91 020	27,59	188 408	27,20	326 685	25,27
(1) Cours moyen de levée des options (en euros)	56,19		40,57		36,29	

Plans d'actions gratuites Publicis Groupe attribués à certains salariés de Razorfish

Le nouveau plan d'actions gratuites Publicis Groupe, mis en place le 1^{er} décembre 2009 et destiné à remplacer les plans en cours à la date d'acquisition octroyés à certains salariés de Razorfish, a conduit à une attribution de 493 832 actions gratuites Publicis Groupe. La période d'acquisition des droits s'étale sur quatre ans (de 2010 à 2013) pour la majeure partie des actions, une petite partie courant jusqu'à 2018. Au 31 décembre 2013, le nombre d'actions gratuites restant à attribuer définitivement s'élève à 5 162.

Impact des plans de souscription ou d'achat d'actions et plans d'actions gratuites sur le résultat

Au total, l'impact sur le compte de résultat de l'exercice 2013 de ces plans s'élève à 40 millions d'euros hors impôt et charges sociales, contre 26 millions d'euros en 2012 et 2011 (cf. note 3 « Charges de personnel »).

Pour ce qui est des plans d'actions gratuites attribuées sous condition de performance hors marché, dont les droits sont encore en cours d'acquisition au 31 décembre 2013, la probabilité d'atteinte des objectifs retenue pour l'exercice 2013 a été la suivante :

- Plan LTIP 2013 : 62 % ;
- Plan LTIP 2013-2015 (Directoire) : 87 % ;
- Plan de co-investissement 2013 : 87 %.

Note 29 Informations relatives aux parties liées

Opérations réalisées avec les parties liées

Les opérations suivantes ont été réalisées avec des parties liées :

(en millions d'euros)	Créance/prêts		
	2013	2012	2011
Somupi	3	6	4

Termes et conditions des transactions avec les parties liées

- En date du 17 février 2012, Publicis a acquis 18 millions de ses propres actions proposées à la vente par Dentsu. Cette opération, ainsi que celle d'annulation simultanée de 10,8 millions d'actions a été autorisée par le Conseil de surveillance (les parties intéressées n'ayant pas pris part au vote), conformément aux dispositions des articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce. Pour permettre la réalisation de ce projet, Mme Badinter a renoncé à ses droits au titre du pacte d'actionnaires conclu avec Dentsu à la suite de son entrée dans le capital de Publicis Groupe SA en 2002. L'opération met fin à ce pacte ainsi qu'à l'action de concert en résultant et à la SEP Dentsu-Badinter, qui a été dissoute. Elle entraîne également la résiliation de l'accord d'actionariat conclu en 2003 entre Dentsu et Publicis Groupe.
- Certains membres du Conseil de surveillance du Groupe exercent des fonctions de direction au sein d'établissements financiers qui ont des relations d'affaires avec le Groupe, notamment :
 - le 13 juillet 2011 Publicis Groupe SA a signé un crédit syndiqué (*Club deal*) d'un montant de 1 200 millions d'euros avec un syndicat de 15 banques. BNP Paribas est agent du syndicat et a également participé à hauteur de 106 millions d'euros à cette facilité. Société Générale et Deutsche Bank ont également participé respectivement à hauteur de 106 et 50 millions d'euros ;
 - la Société a conclu en 2009, avec BNP Paribas et Société Générale, des lignes de crédit confirmées d'un montant en principal de 100 millions d'euros chacune et d'une durée de cinq ans, ces lignes de crédit ont été renouvelées en 2013 jusqu'en 2018.

Rémunération des dirigeants

Les dirigeants comprennent les personnes qui sont à la clôture, ou qui ont été, au cours de l'exercice clos, membres du Conseil de surveillance et du Directoire.

(en millions d'euros)	2013	2012	2011
Rémunération brute totale ⁽¹⁾	(10)	(27)	(11)
Avantages postérieurs à l'emploi ⁽²⁾	1	-	5
Autres avantages à long terme ⁽³⁾	1	19	(2)
Païement en actions ⁽⁴⁾	(3)	(3)	(4)

(1) Rémunérations, primes, indemnités, jetons de présence et avantages en nature payés au cours de l'exercice.

(2) Variation des provisions pour retraites (impact net sur le compte de résultat).

(3) Dotation/reprise aux provisions pour rémunérations et bonus conditionnels différés. La reprise de provision 2012 est liée au paiement du bonus différé du Président du Directoire et des charges sociales correspondantes.

(4) Charge enregistrée au compte de résultat au titre des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions ainsi que des plans d'actions gratuites de Publicis Groupe.

Par ailleurs, le montant global provisionné au 31 décembre 2013 au titre des avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme concernant les dirigeants s'élève à 9 millions d'euros (ce montant était de 11 millions d'euros au 31 décembre 2012 et de 30 millions d'euros au 31 décembre 2011).



Note 30 Événements postérieurs à la clôture

Océane 2018

Sur les 559 278 Océanes 2018 existant au 31 décembre 2013, 554 604 ont fait l'objet d'une demande de conversion en décembre 2013 et en janvier 2014. À ce titre, 562 921 actions Publicis ont été livrées au cours du mois de janvier 2014. Le solde des obligations restantes, soit 4 674 obligations, a été remboursé en numéraire au prix unitaire de 48,74 euros également en janvier 2014.

Oranes

Dans le cadre de l'offre de compensation faite par Publicis aux porteurs d'Oranes, approuvée par l'Assemblée générale des porteurs d'Oranes en date du 10 octobre 2013, les porteurs qui ont fait valoir leurs droits ont reçu le 15 janvier 2014, 865 656 euros au titre des intérêts complémentaires, ainsi que 110 871 actions Publicis Groupe au titre des ajustements de parité de remboursement.

Note 31 Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leur réseau

Les honoraires pris en charge par le Groupe au titre des exercices 2013 et 2012 pour chacun des commissaires aux comptes de Publicis Groupe SA s'élèvent à :

(en millions d'euros)	Ernst & Young				Mazars				Total			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Audit												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés												
Publicis Groupe SA (société mère)	0,7	0,7	9 %	10 %	0,3	0,4	7 %	9 %	1,0	1,1	8 %	10 %
Filiales	4,0	4,6	52 %	66 %	3,0	3,7	68 %	84 %	7,0	8,3	58 %	73 %
SOUS-TOTAL	4,7	5,3	61 %	76 %	3,3	4,1	75 %	93 %	8,0	9,4	66 %	83 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes												
Publicis Groupe SA (société mère)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Filiales	1,9	1,4	25 %	20 %	0,1	0,3	2 %	7 %	2,0	1,7	17 %	15 %
SOUS-TOTAL	1,9	1,4	25 %	20 %	0,1	0,3	2 %	7 %	2,0	1,7	17 %	15 %
Autres prestations												
Fiscal	0,1	0,3	1 %	4 %	-	-	-	-	0,1	0,3	1 %	2 %
Fusion	1,0	-	13 %	-	1,0	-	23 %	-	2,0	-	16 %	-
SOUS-TOTAL	1,1	0,3	14 %	4 %	1,0	-	23 %	-	2,1	0,3	17 %	2 %
TOTAL	7,7	7,0	100 %	100 %	4,4	4,4	100 %	100 %	12,1	11,4	100 %	100 %

Note 32 Liste des principales sociétés consolidées au 31 décembre 2013**A) Sociétés consolidées par intégration globale**

Les sociétés ci-dessous sont les sociétés opérationnelles ayant un revenu d'au moins 10 millions d'euros.

Dénomination	% contrôle	% intérêt	Pays
Mediavision et Jean Mineur SA	66,63 %	66,63 %	France
Metrobus publicité SA	67,00 %	67,00 %	France
Mediagare SNC	100,00 %	67,00 %	France
Drugstore Champs Elysées SNC	100,00 %	100,00 %	France
Marcel SAS	100,00 %	99,61 %	France
Publicis Conseil SA	99,61 %	99,61 %	France
Publicis Consultants I France SARL	99,99 %	99,99 %	France
Publicis Activ France SA	99,96 %	99,57 %	France
Leo Burnett SAS	100,00 %	100,00 %	France
Publicis Dialog SAS	100,00 %	99,61 %	France
VivaKi Performance SA	100,00 %	100,00 %	France
VivaKi Communication SA	100,00 %	100,00 %	France
PLBSA	100,00 %	100,00 %	France
LBi Germany AG ⁽²⁾	100,00 %	100,00 %	Allemagne
MetaDesign AG ⁽²⁾	100,00 %	100,00 %	Allemagne
CNC AG ⁽²⁾	100,00 %	100,00 %	Allemagne
Razorfish	100,00 %	100,00 %	Allemagne
Optimedia Gesellschaft für Media-Services GmbH	100,00 %	100,00 %	Allemagne
Zenithmedia Dusseldorf GmbH	100,00 %	100,00 %	Allemagne
Saatchi & Saatchi GmbH	100,00 %	100,00 %	Allemagne
Leo Burnett GmbH	100,00 %	100,00 %	Allemagne
Publicis Hamburg PWW GmbH	100,00 %	100,00 %	Allemagne
VivaKi GmbH	100,00 %	100,00 %	Allemagne
Pixelpark AG	79,23 %	79,23 %	Allemagne
ZenithOptimedia Australia Pty Ltd	100,00 %	100,00 %	Australie
Publicis Loyalty Pty Ltd	100,00 %	100,00 %	Australie
Saatchi & Saatchi Communications Australia Pty Ltd	100,00 %	100,00 %	Australie
Leo Burnett Pty Ltd	100,00 %	100,00 %	Australie
StarcomMediaVest Group Pty Ltd	100,00 %	100,00 %	Australie
Taterka Comunicações SA ⁽²⁾	100,00 %	100,00 %	Brésil
Neogama BBH Publicidade Ltda	100,00 %	100,00 %	Brésil
DPZ Duailibi Petit Zaragoza Propaganda	70,00 %	70,00 %	Brésil
AG2 Agencia de Inteligencia Digital SA	62,44 %	62,44 %	Brésil
Publicis Brasil Comunicação Ltda	100,00 %	100,00 %	Brésil
Leo Burnett Publicidade Ltda	99,99 %	99,99 %	Brésil
Finance Nazca Saatchi & Saatchi Publicidade Ltda	59,00 %	59,00 %	Brésil
TalentComunicacao e Planejamento SA	100,00 %	100,00 %	Brésil
ZenithOptimedia Canada Inc	100,00 %	100,00 %	Canada
G/B2 Inc	100,00 %	100,00 %	Canada
Leo Burnett Company Ltd	100,00 %	100,00 %	Canada
TMG MacManus Canada Inc	100,00 %	100,00 %	Canada
Publicis Canada Inc	100,00 %	100,00 %	Canada
MMS Communications Chile SA ⁽²⁾	100,00 %	100,00 %	Chile
Shanghai Genedigi Brand Management Co. Ltd	100,00 %	100,00 %	Chine



Dénomination	% contrôle	% intérêt	Pays
Publicis Advertising Co. Ltd	100,00 %	100,00 %	Chine
Saatchi & Saatchi Great Wall Advertising Co. Ltd	100,00 %	100,00 %	Chine
Leo Burnett Shanghai Advertising Co. Ltd	70,00 %	70,00 %	Chine
Leo Burnett Ltd	100,00 %	100,00 %	Chine
Denuo Ltd	100,00 %	100,00 %	Chine
Leo Burnett Colombiana SA	99,99 %	99,99 %	Colombie
Publicis Groupe Media SA	97,44 %	97,44 %	Colombie
Leo Burnett Korea Inc	100,00 %	100,00 %	Corée
Publicis Graphics LLC ⁽²⁾	100,00 %	100,00 %	EAU
Leo Burnett	100,00 %	100,00 %	EAU
Starcom MediaVest Group	100,00 %	100,00 %	EAU
Optimedia SL	100,00 %	100,00 %	Espagne
Starcom MediaVest Group Iberia SL	100,00 %	100,00 %	Espagne
Publicis Comunicacion Espana LC	100,00 %	100,00 %	Espagne
Zenith Media SL	100,00 %	100,00 %	Espagne
Rokkan Media LLC ⁽²⁾	100,00 %	100,00 %	États-Unis
MRY US LLC ⁽²⁾	100,00 %	100,00 %	États-Unis
Engauge Marketing LLC ⁽²⁾	100,00 %	100,00 %	États-Unis
A/R Media Inc ⁽²⁾	100,00 %	100,00 %	États-Unis
ZenithDirect LLC ⁽²⁾	100,00 %	100,00 %	États-Unis
Bartle Bogle Hegarty LLC ⁽²⁾	100,00 %	100,00 %	États-Unis
Fallon Group Inc	100,00 %	100,00 %	États-Unis
Optimedia International U.S. Inc	100,00 %	100,00 %	États-Unis
Martin Retail Group LLC	70,00 %	70,00 %	États-Unis
Kekst and Company Inc	100,00 %	100,00 %	États-Unis
Publicis Inc (DE)	100,00 %	100,00 %	États-Unis
Leo Burnett Detroit Inc	100,00 %	100,00 %	États-Unis
SCAP USA LLC	100,00 %	100,00 %	États-Unis
Medicus Group International Inc	100,00 %	100,00 %	États-Unis
Publicis Touchpoint Solutions Inc	100,00 %	100,00 %	États-Unis
Saatchi & Saatchi Healthcare Communications Inc	100,00 %	100,00 %	États-Unis
Manning Selvage & Lee Group Americas Inc	100,00 %	100,00 %	États-Unis
Publicis Inc (NY)	97,42 %	97,42 %	États-Unis
VivaKi Inc	100,00 %	100,00 %	États-Unis
VNC Communications Inc	100,00 %	100,00 %	États-Unis
Starcom MediaVest Group Inc	100,00 %	100,00 %	États-Unis
Saatchi & Saatchi North America Inc	100,00 %	100,00 %	États-Unis
Digitas Inc.	100,00 %	100,00 %	États-Unis
Zenith Media Services Inc	100,00 %	100,00 %	États-Unis
ConillAdvertising Inc	100,00 %	100,00 %	États-Unis
Saatchi & Saatchi X Inc	100,00 %	100,00 %	États-Unis
Arc Worldwide Inc	100,00 %	100,00 %	États-Unis
Razorfish LLC	100,00 %	100,00 %	États-Unis
Leo Burnett Company Inc	100,00 %	100,00 %	États-Unis
SC USA Division	100,00 %	100,00 %	États-Unis
Rosetta Marketing Group LLC	100,00 %	100,00 %	États-Unis
Schwartz MSL LLC	100,00 %	100,00 %	États-Unis
TLG India Pvt Ltd	100,00 %	100,00 %	Inde
Baumann-Ber-Rivnay Ltd ⁽²⁾	100,00 %	88,09 %	Israël
Red Lion Communications Srl	100,00 %	100,00 %	Italie
Leo Burnett Company Srl	100,00 %	100,00 %	Italie



COMPTES CONSOLIDÉS – EXERCICE 2013

Notes annexes aux états financiers consolidés

Dénomination	% contrôle	% intérêt	Pays
Saatchi & Saatchi Srl	100,00 %	100,00 %	Italie
Beacon Communications KK	66,00 %	66,00 %	Japon
MMS Communications KK	100,00 %	100,00 %	Japon
Star Reacher Advertising Sdn Bhd	100,00 %	100,00 %	Malaisie
Olabuenaga Chemistri SA de CV	75,00 %	75,00 %	Mexique
Leo Burnett Mexico SA de CV	100,00 %	100,00 %	Mexique
Lion Communications Mexico SA de CV	100,00 %	100,00 %	Mexique
Starcom Worldwide SA de CV	100,00 %	100,00 %	Mexique
SSW Holdings Ltd	100,00 %	100,00 %	Nouvelle-Zélande
LBI Netherlands BV ⁽²⁾	100,00 %	99,41 %	Pays-Bas
NME Media BV	100,00 %	100,00 %	Pays-Bas
StarcomSp. Z.o.o	100,00 %	100,00 %	Pologne
Kitcatt Nohr Alexander Shaw Ltd ⁽²⁾	100,00 %	100,00 %	Royaume-Uni
LBI UK Holding Ltd ⁽²⁾	100,00 %	100,00 %	Royaume-Uni
Sceneric Ltd ⁽²⁾	100,00 %	100,00 %	Royaume-Uni
Razorfish UK Ltd	100,00 %	100,00 %	Royaume-Uni
Publicis Blueprint Ltd	100,00 %	100,00 %	Royaume-Uni
Fallon London Ltd	100,00 %	100,00 %	Royaume-Uni
Publicis Ltd	100,00 %	100,00 %	Royaume-Uni
Saatchi & Saatchi Group Ltd	100,00 %	100,00 %	Royaume-Uni
ZenithOptimedia Services Ltd	100,00 %	100,00 %	Royaume-Uni
Leo Burnett Ltd	100,00 %	100,00 %	Royaume-Uni
PGM Media Services Ltd	100,00 %	100,00 %	Royaume-Uni
Arc Integrated Marketing Ltd	100,00 %	100,00 %	Royaume-Uni
Publicis Healthcare Communications Group Ltd	100,00 %	100,00 %	Royaume-Uni
ZenithOptimedia International Ltd	100,00 %	100,00 %	Royaume-Uni
Leo Burnett LLC	100,00 %	100,00 %	Russie
Publicis Groupe Media Eurasia LLC	100,00 %	100,00 %	Russie
MMS Communications Singapore Pte Ltd	100,00 %	100,00 %	Singapour
LBI Sverige AB ⁽²⁾	100,00 %	100,00 %	Suède
JKL AB	100,00 %	100,00 %	Suède
VivaKi Sweden AB	100,00 %	100,00 %	Suède
Leo Burnett SA Switzerland	100,00 %	100,00 %	Suisse
ZenithOptimedia AG	100,00 %	100,00 %	Suisse
Leo Burnett Schweiz AG ⁽¹⁾	100,00 %	100,00 %	Suisse
Publicis Communications Schweiz AG	100,00 %	100,00 %	Suisse
Star Reachers Group Company Ltd	100,00 %	100,00 %	Thaïlande
Starcom MediaVest Group Medya Planlama Satinalma Danışmanlık Ve Pazarlama A.Ş. ⁽²⁾	100,00 %	100,00 %	Turquie
MMS Comunicaciones de Venezuela SA	60,00 %	60,00 %	Venezuela

(1) Changement de dénomination sociale.

(2) Sociétés figurant dans la liste 2013 qui ne figuraient pas dans la liste 2012.

Dénomination 2013	Dénomination 2012	Pays
Leo Burnett Schweiz AG	Spillman, Felser LBAG	Suisse



- Entités dont le revenu de l'exercice est devenu supérieur au seuil de publication :

Dénomination 2013	Pays
LBi Germany AG	Allemagne
MetaDesign AG	Allemagne
CNC AG	Allemagne
Taterka Comunicações SA	Brésil
MMS Communications Chile SA	Chile
Publicis Graphics LLC	EAU
Rokkan Media LLC	États-Unis
MRY US LLC	États-Unis
Engauge Marketing LLC	États-Unis
A/R Media Inc	États-Unis
ZenithDirect LLC	États-Unis
Bartle Bogle Hegarty LLC	États-Unis
Baumann-Ber-Rivnay Ltd	Israël
LBi Netherlands BV	Pays-Bas
Kitcatt Nohr Alexander Shaw Ltd	Royaume-Uni
LBi UK Holding Ltd	Royaume-Uni
Sceneric Ltd	Royaume-Uni
LBi Sverige AB	Suède
Starcom MediaVest Group Medya Planlama Satinalma Danışmanlık Ve Pazarlama A.Ş.	Turquie

B) Sociétés consolidées par mise en équivalence

Dénomination	% contrôle	% intérêt	Pays
Burrell Communications Group	49,00 %	49,00 %	États-Unis
Jana	23,62 %	23,62 %	États-Unis
Dentsu Razorfish	19,35 %	19,35 %	Japon
M Publicité	34,38 %	34,38 %	France
Somupi	34,00 %	34,00 %	France



7 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Publicis Groupe, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 1.3 « Principes et méthodes comptables » des notes annexes aux états financiers consolidés expose notamment les règles et les méthodes comptables relatives à la reconnaissance du revenu.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre Groupe, nous avons notamment vérifié le caractère approprié des méthodes comptables relatives à la reconnaissance du revenu et nous nous sommes assurés de la correcte application de ces méthodes.

Votre Groupe a constitué des provisions telles que décrites en note 20 « Provisions pour risques et charges » et en note 21 « Engagements de retraite et autres avantages à long terme » des notes annexes aux états financiers consolidés. Ces notes exposent notamment les modalités de détermination et d'évaluation des provisions pour restructuration, provisions sur engagements immobiliers, provisions pour litiges et provisions pour obligations au titre des avantages au personnel. Notre appréciation des provisions est fondée sur des tests de la procédure suivie par la Direction pour procéder à l'évaluation de ces éléments et, le cas échéant, sur la revue d'évaluations indépendantes effectuées à dire d'experts.

Votre Société a déterminé la juste valeur des options attribuées dans le cadre des plans d'options de souscription d'actions Publicis Groupe tel que cela est exposé en note 28 « Plans d'options de souscription ou d'acquisition d'actions et plans d'actions gratuites de Publicis Groupe » des notes annexes aux états financiers consolidés. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées et à apprécier les hypothèses retenues par la société et l'expert indépendant.

Votre Société procède à des tests de dépréciation sur la valeur des immobilisations incorporelles, des écarts d'acquisition et des immobilisations corporelles selon les modalités décrites en note 1.3 « Principes et méthodes comptables » et en note 5 « Dotations aux amortissements et perte de valeur » des notes annexes aux états financiers consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées par la société et les experts indépendants.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



III. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris-La Défense, le 13 février 2014

Les commissaires aux comptes

MAZARS

Loïc Wallaert

Anne-Laure Rousselou

ERNST & YOUNG et Autres

Christine Staub

Vincent de La Bachelerie

